

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 27 Mai 2015 - 9 Chaâbane 1436 - N° 971 - 3<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT  
DE LA RÉPUBLIQUE,  
M.ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

**Le Roi du Lesotho  
Letsie III en visite  
d'Etat en Algérie**



P.28

3<sup>E</sup> SOMMET  
ALGÉRO-ITALIEN :  
**M. Sellal**  
aujourd'hui  
à Rome

P.7

ALGÉRIE-QATAR  
**Gaïd Salah**  
s'entretient avec  
le ministre d'Etat  
aux affaires de la  
Défense du Qatar

P.28

ALGÉRIE-MONDE ARABE  
**Lamamra :**  
Les relations  
de l'Algérie avec  
les pays du Golfe  
sont «bonnes»

P.28

**LE PREMIER MINISTRE INAUGURE LA 48<sup>E</sup> FIA**

## LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE POUR UNE CROISSANCE DURABLE



Boualem Branki

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a inauguré hier mardi la 48e édition de la foire internationale d'Algier sous le sceau d'une meilleure intégration de l'économie algé-

rienne dans la mondialisation. Cette manifestation économique se tient cette année dans une conjoncture particulière pour l'économie algérienne, obligée d'aller chercher au plus profond d'elle-même les ressorts nécessaires pour passer sans encombre cette phase délicate symboli-

sée par la baisse des cours de pétrole, et ses inévitables répercussions sur les grands agrégats de l'économie nationale. C'est donc sous ce prisme d'un challenge pour l'industrie, l'agriculture, les services et les grands leviers de l'économie algérienne que se tient cette 48<sup>e</sup> FIA. P.3

**TOURISME** M. Ghoul  
annonce des  
mesures pour une  
saison estivale  
2015 réussie



P.4

**TRANSPORTS** Mohamed  
Abdou  
Bouderbala  
installé à la tête  
d'Air Algérie



P.8

**LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**  
**100.000 AGENTS  
PUBLICS ASSUJETTIS  
À LA DÉCLARATION  
DE PATRIMOINE  
DEVANT L'ONPLC**

P.6

S A N T É

**ACCIDENTS  
DOMESTIQUES**  
**Astuces**  
pour un domicile  
sans danger

Pages 14-15

BILAN POSITIF DES  
JUMELAGES DES HÔPITAUX  
À TRAVERS LE PAYS

**11.000  
consultations  
et 700  
interventions  
réalisées**

P. 16

F O O T B A L L

**CAN-2017**  
**Gourcuff**  
prépare activement  
les matchs contre  
les Seychelles  
et le Lesotho

P. 26

**MDN**

**500 kg  
de kif traité  
saisis  
à Tlemcen**

P. 5

## Météo



### Régions Nord : 22° à Alger

Localement brumeux en matinée près des côtes, puis temps ensoleillé à passagèrement nuageux vers l'Est en cours de journée. Les vents seront variables modérés. La mer sera peu agitée.

### Régions Sud : 36° à Tamanrasset

Prédominance du soleil en cours de journée. Les vents seront variables faibles à modérés avec quelques soulèvements de sable locaux.

	Max	Min
Alger	22°	18°
Oran	24°	18°
Annaba	21°	14°
Béjaïa	22°	17°
Tamanrasset	36°	23°

## Horaires des prières

Mercredi 9 Chaâbane 1436

Fajr	03:46
Dohr	12:45
Asr	16:36
Maghreb	20:01
Isha	21:38



## EDUCATION NATIONALE Benghebrit à Béjaïa



La ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Benghebrit, effectue aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Béjaïa.

## CET APRÈS-MIDI À LA SALLE IBN KHALDOUN

### Célébration de la Journée nationale du scout

Al l'occasion de la Journée nationale du scout, l'Association des scouts musulmans algériens organise une cérémonie cet après-midi à partir de 14h à la salle Ibn Khaldoun.



## ONCI Conférence ce matin à la salle Atlas



L'Office national de la culture et de l'information (ONCI) organise ce matin à 10h à la salle Atlas, une conférence de presse pour présenter le programme dédié à la défunte Warda El Djazafri.



## CE MATIN AU SHERATON Congrès euro-africain d'allergologie et d'immunologie clinique



Sous le haut patronage du président de la République, la Société algérienne d'allergologie et d'immunologie clinique (Saaic) présidée par le Pr Habib Douagui, organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au vendredi 29 mai à l'hôtel Sheraton d'Algier, le Congrès euro-africain d'allergologie et d'immunologie clinique. Plus de 500 praticiens sont attendus à cette rencontre scientifique d'envergure qui sera encadrée par des experts étrangers et algériens. Plusieurs hommages aux personnalités algériennes ayant contribué à la promotion de la santé publique seront rendus au cours de ces journées.

## LE 31 MAI À L'ASCA Journée d'étude sur les femmes d'affaires en Algérie

L'Académie de la société civile algérienne organise dimanche 31 mai 2015, une journée d'étude sur le thème «Les femmes d'affaires en Algérie... expériences et perspectives».

## CE MATIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE Célébration de la semaine de la circulation arabe

Al l'occasion de la célébration de la semaine de la circulation arabe, le Forum de la Sécurité nationale reçoit ce matin à 10h à l'Ecole supérieure de police, Ali-Tounsi, de Châteauneuf, pour une conférence-débat, le directeur du Centre national de la prévention et de la sécurité routière, Boutalbi Hachem. La rencontre se déroulera en présence des cadres de la Sécurité nationale, des représentants de la société civile et des médias.



## ATHLÉTISME Le Festival des écoles d'Algier décalé du 30 mai au 9 juin



Le Festival des écoles d'athlétisme d'Algier, prévu initialement le 30 mai courant au SATO du complexe olympique Mohamed-Boudiaf a été décalé au 9 juin «pour laisser aux athlètes le temps de mieux s'y préparer», a indiqué hier la Ligue algéroise de la discipline (LAA). «C'est une manière de valoriser cet événement, réservé aux enfants de 9-10 ans» a affirmé la Ligue, indiquant que pendant la compétition «chaque athlète sera appelé à concourir dans trois épreuves différentes», sorte de triathlon. Un report favorable même aux organisateurs du festival qui, comme pour les jeunes athlètes, bénéficieront d'une dizaine de jours supplémentaires pour mieux préparer l'événement.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TOURISME ET ARTISANAT Ghoul demain à Blida

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, le Dr Amar Ghoul, effectuera demain jeudi 25 mai 2015, une visite de travail et d'inspection des projets relevant du secteur dans la wilaya de Blida.



## DU 28 AU 30 MAI À LA COUPOLE 10<sup>e</sup> congrès du FLN



Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Amar Saadani, présidera les 28, 29 et 30 mai à la Coupeole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, Alger, les travaux du 10<sup>e</sup> Congrès national du parti.

## DEMAIN À L'HÔTEL HILTON

### Portes ouvertes sur les métiers du groupe Bosch

Le groupe Bosch organise demain 28 mai 2015 à partir de 17h à l'hôtel Hilton, une journée portes ouvertes sur les métiers du groupe.



## Mobilis innove à la 48<sup>e</sup> Foire Internationale d'Algier



Mobilis, prend part à la 48<sup>e</sup> Foire Internationale d'Algier (FIA), qui se déroule du 26 mai au 1<sup>er</sup> juin 2015, au Palais des expositions, Pins maritimes (SAFEX), Alger, sous la thématique : «Diversification économique pour une croissance durable». Evénement économique majeur par excellence, la FIA est la vitrine incontournable de l'économie nationale, elle est un rendez-vous annuel de référence et de première importance pour la communauté d'affaire nationale et internationale, qui s'intéresse au marché algérien, dans le but de nouer des partenariats et contribuer au développement économique du pays et à la promotion du savoir-faire international en Algérie. Ainsi, plus de 24 pays marqueront leur participation à l'une des plus grandes manifestations internationales et l'une des plus grandes du continent africain qui recevra l'Inde en tant qu'invité d'honneur. Mobilis acteur incontournable dans le paysage des TIC en Algérie, marquera sa présence à ce grand événement, par l'installation d'un chapiteau personnalisé en Out-Door, d'une superficie de 100m2 à l'extérieur du pavillon central avec un design futuriste, en intégrant des animations innovantes et attrayantes, grâce à ses espaces de jeux interactifs, qui offrent aux visiteurs du stand Mobilis, la possibilité de vivre une belle expérience.

# M. Sellal inaugure la 48<sup>e</sup> Foire internationale d'Alger

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a ouvert, mardi après-midi, la 48<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Alger qui se tient du 26 mai au 1er juin au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger).



Le Premier ministre est accompagné de membres du gouvernement, de hauts responsables du secteur économique, de représentants du corps diplomatique accrédité à Alger ainsi que de la ministre d'Etat de l'Inde chargée du Commerce et de l'industrie, Nirmala Sitharaman, dont le pays est l'invité d'honneur de cette édition.

Plus de 1.300 entreprises dont 742 étrangères représentant une trentaine de pays prennent part à cette plus importante manifestation économique et commerciale annuelle du pays.

Tenue sous le thème de «la diversification économique pour une croissance durable», la FIA 2015 se tient à travers une superficie totalisant 51.211 m<sup>2</sup> pour accueillir six (6) pays d'Europe, six (6) d'Asie, quatre (4) des Amériques, six (6) du monde arabe et trois (3) pays d'Afrique subsaharienne.

Les pays arabes sont représentés par la Tunisie, la Libye, l'Egypte, la Jordanie, la Syrie et la Palestine. L'Europe est, quant à elle, représentée par l'Allemagne, la France, l'Italie, le Portugal, la Turquie et la Pologne. Pour l'Asie, ce sont des entreprises chinoises, vietnamiennes, indiennes, malaises et

iranaises qui sont présentes alors que les Américaines sont représentées par les Etats-Unis, le Brésil, Cuba et le Chili.

Le Sénégal, la République du Soudan et le Niger seront les seuls pays de l'Afrique subsaharienne à prendre part à cette foire internationale. Les principaux secteurs économiques représentés à la FIA 2015 sont l'agroalimentaire, l'énergie, chimie et pétrochimie, l'électrique et l'électronique, le textile, les travaux publics et matériau de construction, la mécanique, la sidérurgie et métallurgie ainsi que l'aménagement et décoration.

## Plus de 1300 entreprises nationales et étrangères au rendez-vous

La 48<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Alger, inaugurée mardi par le Premier ministre, regroupe plus de 1.300 entreprises nationales et étrangères.

- Durée de la manifestation: du 27 mai au 1er juin 2015
- Inauguration officielle: 26 mai 2015
- Ouverture au grand public: à partir du 27 mai 2015
- Thème: «La diversification économique pour une croissance durable»
- Entreprises participantes: 1.385 dont 742 étrangères
- Pays participants: 30 pays se répartissant entre 25 sous pavillons officiels et 5 à titre individuel des entreprises
- Pays arabes: Tunisie, Libye, Egypte, Syrie, Jordanie et Palestine
- Pays européens: Allemagne, France, Italie, Portugal, Pologne et Turquie
- Pays d'Amériques (Nord et Sud): Etats-Unis, Brésil, Cuba et Chili
- Pays asiatiques: Inde, Chine, Japon, Iran, Malaisie et Vietnam

nam

- Pays sub-africains: Niger, Sénégal et République du Soudan
- Nationalités des entreprises participant à titre individuel: 5 (Russie, Tchéquie, Arabie saoudite, Pakistan et Serbie)
- Surface totale de l'exposition: 51.211 m<sup>2</sup>
- Superficie occupée par les exposants étrangers: 12.533 m<sup>2</sup> (24%)
- Superficie occupée par les exposants nationaux: 38.678 m<sup>2</sup> (76%)
- Invité d'honneur: L'Inde
- Nombre d'entreprises indiennes: 84 entreprises.
- Secteurs d'activité des exposants: 35% activent dans le partenariat, 11% dans les grands travaux et le bâtiment, 7% dans l'électricité et l'électronique, 6% dans l'agroalimentaire, 5% dans l'énergie, chimie et pétrochimie, 5% dans les services, 3% dans la mécanique et la métallurgie, 2% dans les matériaux pour collectivités, 1% dans le textile et 1% dans l'aménagement et la décoration.

## RESTRUCTURATION ADMINISTRATIVE DES HAUTS-PLATEAUX ET DU SUD Egalité des chances d'accéder au développement

DK News

Assurer à travers toutes les régions l'équité dans la création des mécanismes de répartition des ressources de développement a toujours été un sujet de préoccupation au plus haut sommet de l'Etat. C'est plus qu'une préoccupation, une obsession.

Cette équité est estimée réalisable par l'égalité des chances d'accès au développement accordée à toutes les régions d'Algérie, et il est bien évident que les Hauts-Plateaux et plus particulièrement le Sud ont enregistré quelques retards qui ne sont pas à imputer à une volonté de les marginaliser.

Il y a quand même eu nombre de programmes spéciaux qui leur étaient destinés.

Pour les populations, l'espoir d'une meilleure prise en charge de la préoccupation de développement et d'amélioration des conditions socioéconomiques de vie demeure dans la promotion de

leurs communes en daïra et dans celles de daïra en wilayas pleines et entières. Elles perçoivent que le rang de wilayas déléguées est une étape du processus d'évolution vers le rang de wilayas.

Les populations ont toujours revendiqué le rapprochement de la décision pour ce qui concerne tout ce qui est lié au développement local et à la vie locale. C'est au niveau local disent elles que peuvent être correctement appréhendées sans erreurs les préoccupations locales et se prendre les décisions les plus appropriées.

En ces revendications, les populations rejoignent ainsi le président de la République lui-même qui lors de tous ses déplacements qu'il effectuait dans les différentes régions du pays ne manquait pas de dire qu'il s'agissait de visites de travail de grande proximité.

D'ailleurs, le président prenait de grandes décisions sur place, et instruisait les autorités centrales et locales à demeurer à l'écoute des populations.

Quand on dit les collectivités locales, on désigne les communes et les wilayas. Dans le cadre du rapprochement de la décision, et même du partage des décisions localement, les autorités locales sont instruites à faire participer les populations à leurs délibérations.

Désormais, avec la décision présidentielle, des communes et daïras viennent de voir leur statut administratif promu à un rang supérieur.

10 circonscriptions des Hauts-Plateaux et du Sud, à savoir Adrar, Biskra, Béchar, Tamanrasset, Ouargla, Illizi, El Oued, Ghardaïa.

C'est la première étape avant qu'il n'y en ait d'autres.

D'autres mesures vont accompagner cette restructuration administrative, dont de nouvelles zones industrielles, des zones d'activités, des plans socio-économiques, dont celui de la création d'emplois, de la réalisation de programmes de logements, l'extension de structures de santé...

## M. Sellal exhorte les entreprises nationales à partir à la conquête des marchés étrangers

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a exhorté hier à Alger les entreprises à algériennes privées et publiques à «partir à la conquête» des marchés étrangers, tout en contribuant significativement à la couverture de la demande nationale.

«Vous devez partir à la conquête de nouveaux marchés à l'international car cela va contribuer au développement de votre compétitivité et à l'amélioration de la qualité de vos produits», a indiqué M. Sellal en s'adressant aux représentants des entreprises nationales participantes à la 48<sup>e</sup> Foire internationale d'Algier.

En visitant des stands d'exposants algériens, le Premier ministre a appelé les opérateurs algériens à «accélérer la cadence de production pour pouvoir, à la fois, satisfaire la demande nationale et à s'introduire dans des marchés étrangers».

Les entreprises nationales doivent également «multiplier leurs partenaires étrangers dans le but de produire plus, mieux et plus vite», a-t-il insisté.

## 48<sup>e</sup> FIA: Sous le sceau du renouveau de l'économie algérienne

Boualem Branki

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a inauguré hier mardi la 48<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Algier sous le sceau d'une meilleure intégration de l'économie algérienne dans la mondialisation.

Cette manifestation économique se tient cette année dans une conjoncture particulière pour l'économie algérienne, obligée d'aller chercher au plus profond d'elle même les ressorts nécessaires pour passer sans encombre cette phase délicate symbolisée par la baisse des cours de pétrole, et ses inévitables répercussions sur les grands agrégats de l'économie nationale. C'est donc sous ce prisme d'un challenge pour l'industrie, l'agriculture, les services et les grands leviers de l'économie algérienne que se tient cette 48<sup>e</sup> FIA.

L'inauguration de cette édition par le Premier ministre est par ailleurs un signal fort aux exposants algériens, entre industriels, fournisseurs de services, partenaires et investisseurs pour qu'ils se placent au centre de leurs objectifs la relance de l'économie algérienne, un rebond des grands indicateurs économiques et, surtout, attirer vers le marché algérien les potentiels investisseurs.

Car le marché algérien, avec une législation nouvelle, est préparé à recevoir des investisseurs dans une large gamme de secteurs d'activité, dont les infrastructures de base, le transport, les mines, l'énergie et tous les métiers de l'agriculture. C'est dire tout l'intérêt et la sollicitude des plus hautes autorités de l'Etat pour amorcer le renouveau de l'économie algérienne, avec en toile de fond deux grands secteurs potentiels à rénover: les exportations avec une relance de la production nationale hors hydrocarbures, et des importations ciblées destinées autant à l'outil de production qu'à la demande sociale.

Autant d'objectifs incompressibles à court terme à réaliser par l'économie algérienne, qui doit par ailleurs assurer un développement local équilibré et centré sur les besoins des populations de l'intérieur du pays. C'est dans ce contexte que le Président Bouteflika parle et a toujours parlé de développement économique équilibré, en ce sens qu'il tient compte des besoins d'émancipation des Algériens, où qu'ils soient. La mise en place de nouvelles circonscriptions administratives, décidées par le chef de l'Etat dans le sud du pays obéit à cette logique.

Dès lors, et dans le contexte actuel stressant de baisse des cours du brut sur les marchés internationaux, l'économie algérienne est devant cette aubaine de mieux prendre en charge le développement des exportations hors hydrocarbures.

Autant pour améliorer l'offre de l'industrie nationale, que celle de l'agriculture, avec, en finalité, l'émergence d'une économie forte et indépendante du secteur des hydrocarbures pour la création de richesses, d'emplois stables, et donc pour relancer la croissance économique.

## RAMADHAN: Un programme rassembleur autour de la référence religieuse nationale

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa a annoncé lundi à Mostaganem que le programme du mois de ramadan, élaboré par son département ministériel comporte des activités rassemblant les Algériens autour de la référence religieuse nationale.

Dans une déclaration à la presse en marge du colloque international sur l'information religieuse, Mohamed Aissa a souligné que le ministère des Affaires religieuses œuvre à marquer une présence lors du mois sacré dans les actions de solidarité, du fonds de zakat el fitr et l'animation des places publiques en collaboration avec les autorités locales.

Le programme du mois de ramadan comporte un concours international du Coran dont les séquences seront retransmises en direct sur la chaîne du Coran et diffusées sur des écrans géants sur les places publiques, a-t-il indiqué. Les prêches du vendredi traiteront avant le mois du ramadan du thème de la consommation rationnelle pour lutter contre le gaspillage, a-t-il ajouté.

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs ambitionne, lors du mois sacré à renforcer la coopération avec les secteurs dont ceux de la jeunesse et des sports, de la solidarité nationale, de l'enseignement supérieur, de l'éducation et des moudjahidines, surtout qu'il coïncide avec les festivités de célébration de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, a encore indiqué le ministre.

## Formation d'agents wakfs et chercheurs pour lire des documents datant de l'époque ottomane

Une enveloppe de 140 millions DA est consacrée à la formation d'agents wakfs et de chercheurs pour «décoder» des documents datant de l'époque ottomane, a indiqué lundi à Mostaganem le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa.

Dans une déclaration à la presse, en marge du colloque international sur l'information religieuse, M. Mohamed Aissa a souligné que la plupart des documents wakfs se trouvent en Algérie «sont rédigés en langue turque et difficiles à lire».

Il a ajouté qu'un accord a été conclu avec le Centre national d'archives qui entretiennent des relations avec la partie turque ayant livré ces documents pour la formation d'agents wakfs et chercheurs qui se chargeront de la lecture de ces documents et faire des recherches sur le terrain et entreprendre des procédures de réappropriation et de régularisation auprès de la justice. Le ministre a également indiqué que la plupart des wakfs ont été détruits en Algérie par le colonisateur français qui a confisqué les biens wakfs, estimant «insuffisants» les lois promulguées après l'indépendance nationale qui stipulent que la récupération du bien wakf doit se faire sur la base du témoignage de deux personnes intégrées. Il a ajouté qu'il y a d'autres procédures administratives pour régulariser la situation par le recours à la justice pour statuer sur la question.

APS

## PARLEMENT

# Appel à la coordination des efforts pour la consécration d'une culture touristique

**Les participants à une journée parlementaire sur «Le tourisme, une richesse alternative» ont appelé mardi à Alger à la coordination des efforts pour la «consécration d'une culture touristique au sein de la société et le soutien aux investissements dans ce secteur en vue de combler le déficit en matière de structures d'hébergement et améliorer les prestations».**

Organisé par le groupe parlementaire des indépendants à l'Assemblée populaire nationale (APN) en coordination avec le ministère de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, les intervenants ont souligné l'importance de la formation des ressources humaines pour promouvoir le secteur du tourisme et garantir une véritable richesse pour la société. Le président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa, a souligné dans une allocution à l'ouverture de la journée parlementaire l'importance «de mettre à profit l'intelligence et l'expérience des ressources humaines comme éléments clés pour la promotion du tourisme»,



estimant nécessaire la «consécration d'une culture touristique et le soutien à l'investissement pour combler le déficit en matière de structures d'hébergement». M. Ould Khelifa a appelé dans ce sens à faire valoir la diversification des potentialités touristiques en Algérie, incitant les citoyens à passer leurs vacances dans leur pays.

Pour sa part, le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul a mis l'accent sur l'importance de promouvoir le tourisme pour réaliser le développement économique et drainer des revenus en devise, rappelant les nouvelles orientations prises pour la valorisation des capacités et des richesses touristiques à travers le territoire national.

Le ministre a qualifié le tourisme de «secteur économique à même de constituer une alternative aux hydrocarbures», plaident pour l'exploitation et la valorisation de la diversité touristique dont jouit l'Algérie pour réaliser le développement durable à l'échelle nationale. M. Ghoul a insisté sur l'im-

portance de promouvoir le tourisme sahraoui «pour atteindre le niveau d'excellence», d'autant qu'il connaît une demande croissante, notamment par les touristes étrangers. Concernant l'investissement dans ce domaine, le ministre a rappelé que son secteur avait approuvé, à ce jour, 936 projets touristiques de nature à générer la création de plus de 50.000 nouveaux postes d'emploi, précisant que la réalisation de ces projets exigeait une enveloppe financière de près de 400 milliards DA. 66 hôtels publics font actuellement l'objet d'une opération de réhabilitation, pour une enveloppe financière de près 70 milliards de DA, a précisé le ministre. Quant au secteur de l'artisanat, les compétences sont disponibles, a indiqué M. Ghoul, soulignant que le secteur garantissait à ce jour 700.000 postes d'emploi et comptait prochainement atteindre le seuil de 1 million et ce de par sa contribution à la garantie de 180 milliards de DA de revenus. «En dépit des moyens qu'il recèle, le secteur du tourisme ne reflète toujours pas les potentialités touristiques du pays, l'économie nationale étant basée sur le secteur des hydrocarbures», a affirmé pour sa part, le président du groupe parlementaire des indépendants à l'APN. La rencontre a été ponctuée par l'intervention de plusieurs experts qui ont insisté sur l'importance de soutenir l'investissement, garantir le foncier touristique pour la réalisation des projets et la promotion de la formation et tourisme thermale.

## TAYEB ZITOUNI À PARTIR DE KHENCHELA Sortir les musées du Moudjahid de la routine

Les musées du Moudjahid doivent sortir des sentiers battus et de la routine en recueillant le maximum de témoignages, et mettre à contribution les historiens et les universitaires pour consigner et archiver les faits historiques, a déclaré le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, mardi à Khencela.

Le rôle des musées du Moudjahid doit être «dynamisé davantage» par la prolongation des horaires d'ouverture et la mise en place d'équipements modernes pour la conservation des pièces et des documents relatifs à la Révolution, ainsi que pour le recueil de témoignages, a insisté le ministre en visitant le musée du Moudjahid de Khencela.

M. Zitouni a rappelé, dans ce contexte, que son département a signé des conventions avec plusieurs autres ministères, comme l'Education nationale, l'Enseignement supérieur, la Communication, la Jeunesse et des sports, la Culture et la Formation pro-

fessionnelle, à l'effet de consigner et d'archiver, par des spécialistes, les grands faits historiques qui ont émaillé le cheminement de l'Algérie vers l'indépendance. Le ministre des Moudjahidines s'est rendu, au cours de sa visite de travail de deux jours dans la wilaya de Khencela, à Chaabet El Ghoula, près d'Ain Silane (commune d'El Hamma) où il a visité ce haut lieu de la Révolution qui abrita la réunion des premiers groupes de maquisards, la veille du déclenchement de la lutte armée. Il s'est enquisi, sur site, des travaux de la stèle commémorative en construction, pour la mémoire, en hommage aux martyrs de la Révolution. M. Tayeb Zitouni a également inauguré, non loin de là, le centre de repos des Moudjahidines de Hammam Essalihine, avant de se rendre dans la commune de M'sara, siège de la wilaya 1 historique, qui fut le théâtre, durant la guerre de Libération nationale, d'une aiguille bataille conduite par le Chahid Ali Souaïd au cours de laquelle

500 soldats français furent tués et 89 combattants algériens tombés au champ d'honneur. Le ministre a visité à cette occasion plusieurs sites utilisés alors par les Moudjahidines comme les caches et l'hôpital de campagne.

Le ministre des Moudjahidines a souligné au cours d'un point de presse que sa visite à Khencela, la Perle des Aurès, procéde de la volonté de son département de s'enquérir de la situation des moudjahidines et des ayants droit, d'écouter leurs préoccupations et de trouver des solutions en vue de la relance des projets inscrits à l'indicatif de la wilaya.

La veille en fin d'après-midi, à son arrivée à Khencela, M. Zitouni avait inspecté, au chef-lieu de la wilaya, les sièges de la direction et de l'Organisation nationale des moudjahidines, et présidé une rencontre avec des moudjahidines, des enfants de chouhada et des ayants droit.

## M. Ghoul annonce des mesures pour une saison estivale 2015 réussie

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, a indiqué mardi à Alger que toutes les mesures et dispositions nécessaires ont été prises au niveau des wilayas cotières du pays afin d'assurer les conditions d'un bonne saison estivale 2015.

Le ministre a indiqué dans une déclaration en marge d'une journée parlementaire sur le tourisme "ressource alternative" que ces mesures ont été prises lors des trois rencontres régionales présidées récemment par le secrétaire général du ministère et ayant regroupé les secteurs concernés pour discuter des modalités de préparation de la saison estivale dans les 14 wilayas

du littoral national. Dans ce cadre, a ajouté le ministre, toutes les mesures à même de garantir le bon déroulement de la saison estivale, notamment concernant les services, l'encadrement des estivants, le transport, l'hygiène et le renforcement du contrôle et de la surveillance au niveau des plages autorisées à la baignade.

S'agissant de la gestion des plages, le ministre a souligné qu'elle sera confiée aux collectivités locales sous l'égide de commissions présidées par les walis en collaboration avec toutes les compétences concernées". Il a ajouté à ce propos que les nouvelles mesures relatives aux modalités de gestion des plages prises par son sec-

teur et le ministère de l'intérieur et des collectivités locales seront annoncées à l'occasion du lancement de la saison estivale prévu début juin prochain. Par ailleurs, M. Ghoul a insisté sur la nécessité de promouvoir le tourisme dans les régions du sud du pays et de réaliser d'importantes infrastructures dans ces régions afin d'assurer leur développement. Concernant l'investissement dans les stations thermales, le ministre a souligné que parmi les 200 stations thermales disponibles, seules 51 sont exploitées, rappelant que prochainement les stations restantes seront exploitées pour la réalisation d'espaces de tourisme et de plaisir.

## MÉDIAS

# M. Chorfi prône l'adoption d'une information culturelle respectant la liberté d'innovation, le renouveau et l'ijtihad

**Le président de l'autorité de régulation de l'audiovisuel, Miloud Chorfi, a insisté lundi à Mostaganem sur l'adoption d'une information culturelle basée sur les vrais principes de l'islam et respectant la liberté d'innovation, le renouveau et l'ijtihad.**

Dans une allocution lors des travaux du 1er Colloque international sur l'information religieuse, M. Chorfi a expliqué que cette nouvelle conception «vise une information objective, scientifique se référant au Coran et au Hadith et se démarquant de l'extrémisme et de l'invective.» Le président de l'autorité de régulation de l'audiovisuel a, au passage, souligné l'importance du discours religieux prônant les valeurs de tolérance et de modération qui constituent l'essence même de l'islam «pour immuniser la société contre l'égarement et les idées d'extrémisme, de takfir et de destruction qui ont leurs moyens de propagande et leurs foras».

Il a ajouté que la «désinformation, la fitna, le sectarisme et les conflits ethniques nécessitent plus que jamais une intervention et l'application rigoureuse de la loi», tout en affirmant que l'autorité de régulation de l'audiovisuel ne ménagera aucun effort pour contribuer à l'émergence de médias qui oeuvrent à pré-munir la vie spirituelle contre toutes formes de discorde, d'inton et d'extrémisme qui appellent à la violence, citant comme exemple de ce type de propagande obscurantiste ce qui est appelé organisation de Daech.



M. Chorfi a appelé, dans ce sens, tous les scientifiques, académiciens, experts, acteurs de la Daawa et décideurs d'œuvrer à une meilleure organisation des organes médiatiques religieux et à présenter des alternatives objectives dans le respect du droit à la liberté et à la créativité, pour préserver l'unité de la nation et du peuple.

Le président de l'autorité de régulation de l'audiovisuel a insisté également sur la sensibilisation sur les principes et valeurs de l'islam, la citoyenneté et le soutien au développement de la communication positive interactive avec différentes couches de la société présentant des orientations saines et civilisationnelles et renforçant la modération.

«L'Algérie peut présenter un modèle qui honore la nation arabo-musulmane avec son expérience dans le traitement de l'extrémisme et le terrorisme», a souligné M. Chorfi. Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a présidé l'ouverture du colloque international inscrit dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015», en présence de l'ex ministre du secteur, Bouabdelah Ghlamallah, de cheikhs de zaouïas, d'imams, de chercheurs universitaires du pays, de Jordanie, du Soudan, d'Arabie saoudite, d'Egypte, de Malaisie et du Bahreïn.

Quatre axes ont été retenus pour ce colloque abordant la notion de l'information religieuse, ses perspectives, ses enjeux et sa réalité, à travers plusieurs communications traitant, entre autres, de l'information religieuse à l'ère de la mondialisation et le rôle des médias dans la gestion des crises sociales et civilisationnelles.

Le colloque est initié par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs en collaboration avec le Laboratoire des études en information et communication de l'université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem. Les travaux des deux premières journées de ce colloque se tiennent à Mostaganem. L'université Emir Abdelkader de Constantine abritera la troisième et dernière journée le 28 mai.

## LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

### 500 kg de kif traité saisis à Tlemcen (MDN)

Environ 500 kilogrammes de kif traité ont été saisis lundi à Tlemcen par des éléments des Gardes-frontières, indique mardi le ministère de la Défense national (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, les éléments des Gardes-frontières de Bab El-Assa, relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2ème région militaire), ont saisi 482 kilogrammes de kif traité ainsi qu'une quantité de carburant s'élevant à 1.860 litres destinée à la contrebande», précise la même source.

Pour sa part, un détachement, de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6e Région militaire) a intercepté, durant la



même journée de lundi, «un camion chargé de dix (10) tonnes de denrées alimentaires, une quantité de 3.000 litres de carburant destinées à la contrebande, une moto et douze (12) détecteurs de métaux», ajoute le communiqué.

## CENTRE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

### 87 affaires traitées au niveau national jusqu'à mai 2015

Quatre vingt-sept affaires (87) liées à la cybercriminalité ont été traitées, jusqu'à mai 2015, au niveau national, a indiqué mardi à Alger le capitaine Deramchia Farid, enquêteur au centre de prévention et de lutte contre la cybercriminalité de la gendarmerie nationale. La hausse du volume des affaires liées à la cybercriminalité, notamment celles liées au chantage exercé sur les jeunes filles concernant la publication de leurs photos sur le net, dénote la prise de conscience des citoyens qui n'ont désormais plus peur de déposer plainte au niveau des services de sécurité.

Quand un mineur fait l'objet de chantage via internet, il doit être accompagné de son tuteur pour déposer plainte, a-t-il ajouté précisant que «le projet de loi qui sera présenté au Parlement prévoit des mesures spéciales dispensant le père d'assister aux audiences lors de l'enquête liée à son enfant (dans des affaires sensibles) en le remplaçant par un délégué relevant du service de l'action sociale». Après l'adoption de ce projet de loi, le mineur sera en mesure de déposer plainte «sans avis de son tuteur» ce qui encouragera cette catégorie de jeunes à déposer plainte sans avoir peur du scandale, selon le capitaine Deramchia. Il a souligné par ailleurs que ses services avaient mis un terme récemment à une activité criminelle perpétrée par une bande spécialisée dans la photographie de femmes et de jeunes filles dans les salles des fêtes à Bejaïa. M. Deramchia a précisé dans ce cadre que cette bande utilisait des jeunes filles qui se faufilaient dans les salles des fêtes pour photographier les femmes et les jeunes filles afin d'exercer sur elles un chantage en les menaçant de publier leurs photos sur les sites sociaux. Concernant les crimes électroniques liés à l'exploitation des enfants, l'enquête a révélé l'existence «d'échange de photos pédopornographiques».

## SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER

### 38 affaires traitées récemment à Baraki et Sidi M'hamed

Les services de sûreté de Baraki et de Sidi M'hamed (wilaya d'Alger) ont traité récemment 38 affaires liées à la consommation et la détention de drogues et de comprimés de psychotropes, ainsi qu'au port d'armes blanches, a indiqué mardi la sûreté de la wilaya d'Alger. Les services de sûreté de la circonscription administrative de Baraki ont traité la semaine dernière 8 affaires liées à la détention de drogues et de comprimés psychotropes ayant permis le placement de 4 individus en détention préventive, a ajouté la même source.

4 individus ont été placés en détention préventive après le traitement de 5 autres affaires liées au port d'armes prohibées et d'armes blanches par les mêmes services durant la période considérée, selon la même source. Les services de sûreté de la circonscription administrative de Sidi M'hamed ont traité 21 affaires liées à la détention et à la consommation de drogues et de comprimés psychotropes ayant permis le placement de 10 individus en détention préventive, selon la sûreté de la wilaya d'Alger. Les mêmes services ont traité 7 autres affaires inhérentes au port d'armes blanches prohibées et placé les 7 individus qui y sont impliqués en détention préventive, conclut la même source.

## ADDICTION

### Environ 33% des jeunes Algériens sont accros à l'Internet

Environ 33% d'enfants et d'adolescents algériens souffrent d'addiction à l'Internet, indique une enquête présentée mardi à Alger par une équipe de psychologues de l'Etablissement de santé et de proximité de Bouzaréah (EPSB).

L'enquête, réalisée en deux mois dans six communes de la wilaya d'Alger sur un échantillon de 14.822 enfants et adolescents âgés entre 8 et 22 ans, a révélé que sur 82% des utilisateurs de l'Internet, 33% en sont dépendants, selon la principale auteure de cette enquête, Dr. Nora Kechairi de l'EPSP Bouzaréah. Cette enquête révèle que la dépendance des jeunes algériens (issus d'établissements primaires, moyens et secondaires) à l'Internet devient "un véritable fléau causant des dépressions et même des comportements violents avec une perte totale de contrôle de soi chez les jeunes". «C'est véritablement une nouvelle forme de toxicomanie, mais sans drogue. Le sujet devient irritable, associable et violent si on lui retire cet outil», a-t-elle souligné. Cette enquête annoncée lors d'une journée scientifique sur «L'addiction à l'Internet chez les enfants et les adolescents» organisée par la direction de la santé de la wilaya d'Alger, a mis le point sur la gravité de ce phénomène qui touche un grand nombre de nos jeunes qui deviennent «accros» à l'Internet. Les psychiatres et les psychologues, qui ont participé à cette journée d'étude ont insisté sur le rôle crucial que peuvent jouer les parents et la famille pour éviter à leur enfants de tomber dans le piège de la dépendance à l'Internet. D'autant que "le plus grand nombre d'usagers à l'Internet l'utilisent à partir de leur domicile", explique cette enquête.

APS

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION Environ 100.000 agents publics assujettis à la déclaration de patrimoine devant l'ONPLC

Environ 100.000 agents publics sont assujettis à la déclaration de patrimoine devant l'Organne national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), a indiqué lundi à Alger un responsable de cet institution.

Intervenant à la journée d'études et d'information sur la lutte contre la corruption, le chef de la division traitement des déclarations de patrimoine de l'ONPLC, Mohamed Hadjali, a indiqué que la population ciblée par la déclaration de patrimoine après l'extension des assujettis aux fonctions et postes supérieurs a atteint les 100.000.

Le champ des assujettis à la déclaration de patrimoine, mesure préventive contre la corruption, a été élargi aux fonctions et postes supérieurs et aux fonctions considérées comme potentiellement exposées aux faits de corruption, a-t-il rappelé.

Les élus locaux (APC et APW) étaient initialement les seuls concernés par cette mesure devant l'ONPLC. La loi punit d'un emprisonnement de 6 mois à 5 ans et d'une amende de 50.000 DA à 500.000 DA tout agent public, assujetti également, à une déclaration de patrimoine, qui n'aura pas fait de déclaration de son patrimoine, ou aura fait une déclaration, fausse, incomplète.

M. Hadjali a souligné que la déclaration de patrimoine constitue un «élément important dans la transparence de la vie publique, en ce sens qu'elle permet la protection du patrimoine public et la préservation de la dignité des personnes chargées des missions d'intérêts publics».

Le responsable a relevé que l'organe a achevé le traitement des déclarations de patrimoine des élus locaux, et qu'il a commencé depuis un mois l'examen de celles des fonctionnaires supérieurs, pour traiter par la suite les déclarations des postes supérieurs.

Le traitement des informations contenues dans la déclaration se fait par le contrôle et la vérification de leur authenticité par le recouplement avec l'administration, l'objectif étant «la protection des deniers de l'Etat et le respect du principe de la transparence», a noté M. Hadjali. Les données arrêtées au 30 avril 2015 font ressortir qu'au total 24.891 élus des assemblées populaires communales (APC), et 2.004 élus des assemblées populaires de wilaya (APW) étaient concernés par la mesure en question. Le patrimoine des élus locaux est dominé par les biens immobiliers (41,32%), la proportion d'élus locaux ne déclarant la possession d'aucun bien est «relativement importante» (18,74%), faisant l'objet d'enquêtes, a-t-il dit.

En soucraignant leur déclaration de patrimoine, les agents publics assujettis à cette obligation, «font preuve d'esprit de recevabilité envers la collectivité et mettent en œuvre un acte de transparence lié à l'exercice de toute charge publique, quelle soit de nature élective, judiciaire ou administrative», a expliqué M. Hadjali.

Il a enfin annoncé un projet de déclaration de patrimoine par voie électronique (On-line) pour 2016 via un site hautement sécurisé et confidentiel, a-t-il dit. La déclaration de patrimoine est un mécanisme du dispositif général de prévention et de lutte contre la corruption prévu par la loi relative à la prévention et à la lutte contre la corruption.

Le décret présidentiel n°06-415 du 22 novembre 2006 fixe ses modalités, et l'arrêté du chef du gouvernement du 02 avril 2007 fixe la liste des agents publics qui y sont astreints.

Elle doit être déposée dans le mois qui suit la date d'installation dans les fonctions, emplois ou grades définis par le décret présidentiel, immédiatement en cas de modification substantielle de son patrimoine et à la cessation de l'activité en raison de mise à la retraite, fin de fonction ou changement de fonction.

Le chef de l'Etat et les ministres, les députés et les membres du Conseil de la nation, les ambassadeurs et les consuls, les magistrats et le gouverneur de la Banque d'Algérie sont également soumis à la déclaration de patrimoine, mais devant la Cour suprême.

APS

## PROCÈS KHALIFA : Le premier rapport de la Banque d'Algérie relevait des infractions mais péchait par l'absence de PV (témoin)



**Le premier rapport établi par la commission bancaire de la Banque d'Algérie, le 18 décembre 2001, sur Khalifa Bank, «relevait effectivement des infractions relatives au mouvement des capitaux mais ne contenait pas des procès verbaux, par conséquent n'était pas suffisant pour actionner la justice», a indiqué mardi devant le tribunal criminel de Blida, l'ancien secrétaire général du ministère des Finances, Abdelkrim Lakehal.**

Lakehal, qui comparaissait en tant que témoin dans cette affaire, a indiqué que «le rapport sur les activités de Khalifa Bank, adressé au ministre des Finances de l'époque, Mourad

Medelci, par le vice-président de la Banque d'Algérie, Ali Touati, mentionnait effectivement des manquements à la loi sur la monnaie et le crédit, mais péchait par l'absence de procès verbaux dûment établis, étant ses rédacteurs non habilités à le faire».

«Ils n'étaient pas qualifiés du fait qu'ils n'étaient pas assermentés», a précisé l'ancien responsable, ajoutant que le rapport «plutôt informatif, n'était pas suffisant pour engager une action en justice». Lakehal a rappelé que ledit rapport n'avait été exhumé que quatre mois plus tard avec la venue de Terbèche Mohamed Taleb, à la tête du ministère qui avait demandé la mise en place d'un groupe de travail pour examiner la situation, précisant à l'occasion, qu'il n'avait pas consulté la teneur du document car il était destiné au ministre. «M. Terbèche n'avait pas trouvé le rapport à son installation et a du le demander une seconde fois auprès de la Banque d'Algérie», a-t-il témoigné. Selon le témoin, le rapport en 14 pages dans sa version finale daté du 11 novembre 2002, contenait également des parties sur les autres filiales du groupe, dont Khalifa Airways, à laquelle ont été consacrées pas moins de quatre pages.

Un point sur lequel s'est attardée la

défense de l'accusé Rafik Abdelmoumen Khelifa, mettant en exergue le fait que les contrôles de la «Banque d'Algérie concernent exclusivement les institutions financières».

En outre, le tribunal criminel a appelé à la barre pour témoigner des membres de la commission bancaire, dont Akhrouf Kamel qui était son secrétaire général, qui ont mis l'accent sur la nature de leur mission de contrôle qui se fait sur «pièce et sur place, à travers des documents et des inspections sur les lieux», déclarant que la commission avait saisi le parquet de Blida sur les infractions de Khalifa Bank en 2004 afin de prendre les mesures qui s'imposaient.

De son côté le magistrat de la cour suprême, Maachou Ben Omar, délégué au sein de la commission bancaire a relevé que les commissaires au compte de Khalifa Bank communiquaient «leurs états budgétaires mensuels avec du retard et avec beaucoup de chiffres contradictoires», en avançant l'argument de la non-tenue de l'assemblée générale des actionnaires de la banque. Il a précisé à cet effet, que Khalifa Bank avait obtenu plusieurs autorisations du tribunal pour proroger le délai de tenir son assemblée générale.

## Procès aujourd'hui des auteurs présumés d'un attentat terroriste à Béni Amrane (W. de Boumerdès) en 2008

Le procès de quinze (15) présumés terroristes impliqués en 2008 dans un attentat terroriste à Béni Amrane, dans la wilaya de Boumerdès, qui avait fait deux morts et plusieurs blessés, aura lieu aujourd'hui devant le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris mardi de source judiciaire.

Ce procès avait fait l'objet de plusieurs renvois (13 renvois) lors des sessions criminelles précédentes. Les 15 accusés dont 13 sont en état de fuite doivent répondre des chefs d'inculpation de «création d'un groupe terroriste armé, homicides volontaires avec prémeditation et guet-apens avec usage d'engins explosifs». Cet attentat à l'explosifs avait causé la mort du directeur général de l'entreprise BTP «Razel», un expatrié français et de son chauffeur algérien, âgé alors de 28 ans, selon l'arrêt de renvoi.

Le même attentat avait fait plusieurs blessés dans les rangs de l'Armée nationale populaire et de la

protection civile. Les deux engins explosifs commandés à distance avaient été cachés à l'entrée du siège de la société ou travaillaient les deux victimes, selon la même source.

La première explosion avait eu lieu après le passage d'une patrouille de la gendarmerie nationale, causant la mort des deux victimes suscitées. Vingt minutes après la première explosion, la seconde bombe, qui avait été placée à cinq mètres du premier engin avait explosé visant, cette fois, des éléments de l'Armée nationale populaire et des agents de la Protection civile, qui étaient venus sur les lieux pour secourir les victimes. Les services de sécurité avaient découvert sur place un troisième engin explosif qu'ils avaient réussi à désamorcer.

S'agissant des deux accusés arrêtés, l'un des deux, à savoir le dénommé Gouri Brahim avait été arrêté alors qu'il s'apprétait à subir une opération chirurgicale à l'oeil gauche à

l'hôpital Nafissa Hamoud d'Hussein Dey (ex-Parnet) (Alger) après qu'un appareil radio piégé lui ait explosé au visage, le blessant à l'œil.

L'appareil radio piégé était destiné pour perpétrer un attentat contre une patrouille de la gendarmerie nationale, toujours selon l'arrêt de renvoi. Les individus poursuivis dans cette affaire appartiennent à la Katibat «Djounoud El Arkam» et sont issus de la wilaya de Boumerdès. Parmi les accusés, il y a des repris de justice dans des affaires de terrorisme ayant bénéficié des mesures de clémence.

Les investigations diligentées dans ce sens avaient conclu que ces accusés avaient perpétré une nouvelle fois des attentats terroristes dont celui de Béni Amrane. Ils ont été des membres actifs des groupes terroristes qui s'étaient réfugiés dans les montagnes des wilayas de Boumerdès et de Tizi Ouzou, leur apportant appuis logistique et financier.

3<sup>e</sup> SOMMET ALGÉRO-ITALIEN À ROME**Réunion préparatoire au niveau des experts**

**La réunion au niveau des experts, préparatoire pour le 3<sup>e</sup> Sommet algéro-italien de haut niveau, s'est tenue hier à huis clos à Rome, dans la capitale italienne.**

Cette réunion intervient à la veille de la tenue du 3<sup>e</sup> Sommet algéro-italien de haut niveau, prévu aujourd'hui à Rome et qui sera coprésidé par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal et le président du Conseil des ministres d'Italie, Matteo Renzi.

La tenue du 3<sup>e</sup> Sommet algéro-italien de haut niveau verra la conclusion d'une dizaine d'accords et de conventions, notamment dans les domaines de l'agriculture, l'environnement, le développement durable, la jeunesse et les sports, a-t-on indiqué auprès de la délégation algérienne, précisant qu'il sera également question des relations bilatérales, de la situation en Libye, de la lutte antiterroriste et



de l'immigration clandestine. Le 3<sup>e</sup> Sommet algéro-italien de haut niveau se tient en vertu du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération entre les deux pays, signé le 27 janvier 2003, rappelle-t-on.

Ce Traité définit les grands axes de la coopération politique, économique, scientifique et culturelle entre les deux pays.

La tenue de ces sommets œuvre à affirmer la volonté politique qui anime l'Algérie et l'Italie

lie d'impulser les relations entre les deux pays et de les hisser au plus haut niveau dans la région euro-méditerranéenne, a-t-on expliqué auprès de la délégation algérienne.

Pour rappel, le premier sommet s'était tenu en 2007 à Alghero en Sardaigne (Italie), alors que le deuxième sommet avait eu lieu à Alger en 2012. Au cours du sommet d'Alger, huit accords de coopération et mémorandums d'entente avaient été si-

gnés. Il s'agit d'une convention entre les ministères de la Défense des deux pays portant notamment sur la coopération technologique et industrielle dans le domaine de l'aviation.

Il s'agit aussi d'un accord de coopération dans le domaine du transport maritime et d'un autre relatif à la coordination dans les opérations de recherche et de sauvetage maritimes.

Les deux pays avaient procédé aussi à la signature de cinq mémorandums d'entente, dont quatre ont porté sur la coopération industrielle et la promotion du partenariat, les archives, la protection du consommateur et le contrôle des produits industriels et des services, ainsi que la coopération dans le domaine de la Protection civile.

Le dernier mémorandum d'entente a été signé entre l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur et l'Organisme italien pour le développement du commerce extérieur.

Pour ce qui est du premier sommet, il a été sanctionné d'une Déclaration conjointe

dans laquelle l'Algérie et l'Italie avaient exprimé leur attachement pour développer une coopération «renforcée et multiforme» dans tous les domaines.

Les deux pays s'étaient alors félicités de la qualité de leurs relations bilatérales, caractérisées par une «densité remarquable et par un dialogue politique permanent». Les deux parties avaient considéré que leurs rapports étaient «suffisamment mûrs pour un saut qualitatif, susceptible de permettre l'élargissement de leur coopération vers l'établissement d'un partenariat économique et énergétique garant de la pérennité et de la solidité de leurs liens».

## L'AMBASSADEUR D'IRAK À ALGER L'image de l'Irak est souvent floutée par les médias

L'image de l'Irak est souvent «floutée» par les médias, a estimé lundi soir à Constantine l'ambassadeur d'Irak en Algérie, M. Oudai Moussa Abdellah Kheir Allah, appellant les médias algériens à «concevoir leur propre vision» autour de ce qui se passe dans son pays.

Le diplomate a exhorté, au cours d'une conférence de presse organisée en marge de l'ouverture de la semaine culturelle irakienne à Constantine, les médias algériens à «concevoir leur propre vision» autour de ce qui se passe dans son pays et à montrer qu'à côté des conflits, la vie continue en Irak.

Les événements en Irak sont «souvent amplifiés et rapportés depuis les mêmes sources d'information sans réelle vérification réelle de ce qui se passe vraiment», a indiqué le chef de la mission diplomatique irakienne à Alger.

Evoquant les relations Algéro-Irakiennes, M. Kheir Allah s'est félicité de la convergence de vues entre les deux pays concernant plusieurs dossiers d'actualités, avant de mettre en exergue l'importance d'œuvrer de concert pour développer davantage les relations bilatérales dans divers domaines.

Au plan de la coopération culturelle, l'ambassadeur a annoncé la tenue, au cours de cette année, d'une semaine du cinéma algérien en Irak dans le cadre d'un programme d'échanges entre les deux pays. De son côté, M. Ahmed Jabouri, président de la délégation irakienne présente à la semaine culturelle organisée à Constantine, a considéré que la grande manifestation culturelle que l'antique Circa abrite est «un autre moyen de vaincre le terrorisme et l'obscurantisme qui tentent d'anéantir les civilisations».

## Ouverture prochaine à Alger de l'Institut de l'ONU du développement durable

Le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed Seighir Babes, a annoncé, hier à Alger, l'ouverture prochaine à Alger de l'institut de l'Université des Nations unies pour le développement durable (UNU-IRADDA).

Le décret portant création de l'UNU-IRADDA, un institut qui va assurer des formations en post-graduation destinées à tous les acteurs qui vont conduire les politiques de développement dans leur pays, a été ratifié et publié récemment au *Journal officiel* et va bientôt démarrer, a indiqué M. Babes en marge d'une rencontre co-organisée par le CNES et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Le but de l'UNU-IRADDA sera de contribuer, par le biais de la recherche, de l'enseignement post-gradué et de la formation avancée, au renforcement des capacités et de la diffusion de connaissances, surmonter les défis pressants liés au développement durable qui constitue la préoccupation de l'ONU et ses états membres, en particulier en Afrique, indique le décret relatif à cet institut et publié le 18 mai en cours au *Journal officiel*.

Rattaché à l'Université des Nations unies basée à Tokyo (Japon), l'institut d'Alger a été créé au terme de la 60e session de l'Assemblée générale de l'ONU en 2013 à New York (Etats-Unis). Le président du CNES s'exprimait en marge de la conférence sur le renforcement durable des capacités et de

l'édition d'institutions efficaces en Algérie dans le cadre de l'Agenda post-2015 lequel prendra le relais du programme des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), initié par l'ONU en 2000 pour lutter contre toutes les formes de pauvreté à travers le monde. Co-organisé par le CNES et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), cette rencontre a porté sur les modalités de renforcement des capacités institutionnelles de production et de communication des données sur le développement en Algérie. Pour M. Babes, il s'agit d'élaborer l'ensemble des modalités et les conditions techniques pour aller vers l'agenda post-2015 mais tout en maîtrisant les données sur le développement. Pour sa part, la coordinatrice résidente du système des Nations unies en Algérie, Mme Christina Amaral, a souligné qu'il s'agissait de lancer la deuxième phase des consultations de l'agenda post-2015 après celles menées en 2013 afin de fixer les prochaines objectifs de développement.

Précisant que le nouvel agenda post-2015 aura 17 objectifs spécifiques, Mme Amaral a souligné que les travaux de cette journée auront permis de faire participer tous les acteurs pour la mise sur pied d'un plan de travail commun pour accompagner les objectifs qui nécessitent de nouveaux outils d'information, de synthèses de données et nouveaux liens avec le système national de statistiques. Evoquant le lancement de

l'UNU-IRADDA d'Alger, cette responsable onusienne s'est félicitée de l'action menée par l'Algérie pour la mise en place de cet institut qui, selon elle, sera un «pôle mondial» puisqu'il servira le monde entier en accueillant des étudiants de tous les pays et regroupant tous les acteurs de la recherche sur le développement durable.

Il servira, également, à l'échange d'expériences et surtout au développement de nouvelles connaissances sur le développement durable, notamment en Afrique et la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena). Intervenant aux travaux de la conférence, le directeur général des Relations économiques et de la coopération internationale auprès du ministère des Affaires étrangères, Merzak Belhimeur, a estimé que pour pallier les difficultés ayant trait à la production de données statistiques, rencontrées par un nombre important de pays en développement, il est de la responsabilité de la communauté internationale de prévoir, dans l'agenda post-2015, des mécanismes d'assistance technique et de transfert de technologie. Selon lui, la communauté internationale s'apprête à adopter, en septembre prochain, un nouveau programme de développement post-2015 où l'Algérie contribue «positivement et de manière constructive» comme l'atteste sa participation active aux différentes consultations et initiatives portant sur cette question.

## Partenariat algéro-portugais dans le domaine du machinisme agricole

Un accord de partenariat a été signé lundi à Alger par deux entreprises relevant du nouveau groupe mécanique et une firme portugaise pour la création d'une société mixte spécialisée dans la production du matériel agricole de sol et de transport agraire.

La cérémonie de création de la nouvelle société commune «Galuchô-Algérie-SPA», détenue à 34% par l'entreprise de construction de machines agricoles (CMA-Sidi Bel Abbès), à 17% par l'entreprise de production de machines agricoles trading (PMAT-d'Alger) pour la partie algérienne et à 49% par la firme portugaise «Galuchô», a été

présidée par le ministre de l'Industrie et des Mines Abdessalam Bouchouareb. Dotée d'un capital social de deux (2) millions d'euros, la société mixte fabriquera sur le site industriel de CMA une gamme complète et de technologie récente de matériels agricoles de travail du sol et de transport agraire sous le label du partenaire technologique «Galuchô S.A.».

Il est prévu, dans le cadre de ce partenariat, un investissement spécifique de quatre (4) millions d'euros pour lancer une nouvelle gamme de charrues à socs, à disques et à dents ainsi que des remorques de transport agraire et de

matériels spécifiques (broyeurs, rouleaux etc.). M. Bouchouareb a souligné, à cette occasion, que cette joint-venture permettra de répondre aux besoins du secteur de l'agriculture en matériels de travail du sol pour la nouvelle gamme de tracteurs de grande puissance fabriqués à Constantine en partenariat avec le groupe américain Massey Ferguson avec la perspective d'exporter vers les marchés africains où le partenaire américain occupe une position stratégique. Il est prévu, dans une première phase, la production de 5.000 unités avant de passer à une cadence de 10.000 puis 30.000 uni-

tés par an avec un taux d'intégration de 20% la première année de production pour atteindre 60% à 65% la séme année.

Les effectifs de la société passeront de 34 salariés la première année d'exercice à 120 salariés la 5ème année. Interrogé, par ailleurs, sur des informations rapportées par des médias sur la possibilité de nouer un partenariat avec le constructeur automobile français Peugeot, le ministre a affirmé que ce dernier a «manifesté son intérêt et que les deux parties discuteront de projet prochainement.

APS

**ÉNERGIE****Hausse du chiffre d'affaires de la SDA d'Alger de 7% à 23,122 milliards de dinars en 2014**

La Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA) a réalisé un chiffre d'affaires de 23,122 milliards de dinars en 2014, en hausse de 7% par rapport à 2013, a annoncé mardi son PDG Chabane Merouane.

M. Chabane Merouane a précisé lors d'une conférence de presse sur le bilan de 2014 que la SDA est cependant déficitaire depuis plusieurs exercices consécutifs avec 8,844 milliards de DA en 2014. Il a expliqué que ce déficit résulte autant des tarifs administrés de l'énergie électrique par rapport aux coûts réels supportés par la société que de la hausse des raccordements illicites, responsables dans une proportion de 15% du taux de pertes enregistrée sur le réseau électrique.

La SDA compte 796.116 clients au réseau électrique et 510.673 pour le réseau gaz dans la ville d'Alger, qui consomme près de 15% de la production nationale d'électricité, a souligné M. Chabane selon lequel un investissement de 6,713 mds de DA a été réalisé en 2014. La société compte par ailleurs un effectif global de 2.593 agents gérant un réseau électrique de 11.027 km (4.360 en HTA et 6.667 en BT) et des réseaux gaz de 4.901 km.

En ce qui concerne les indicateurs de performance, "la SDA a enregistré une tendance favorable du taux de pertes électricité réduite de 1% environ et une amélioration notable du taux de pertes gaz supérieure à 50%", a souligné M. Chabane Merouane. L'ambition de la SDA est de réduire cette perte en électricité de 16% d'ici à 2019, souligne-t-il, précisant que le phénomène des créances subsiste toujours. "Il est constaté une augmentation relative (+3,8% par rapport à 2013) des créances, passant à 9.012 mds de DA en 2014", a-t-il souligné. Les créances "énergie et travaux", des administrations et des institutions publiques s'élèvent à 5,713 mds de DA, soit plus de 60% des créances exigibles globales.

Il a fait état d'autre part de plusieurs réalisations en 2014 dont le raccordement aux réseaux de distribution de projets structurants d'Alger et l'extension du tramway d'Alger, ainsi que le raccordement des grands ensembles d'habitations de la wilaya d'Alger dans le cadre du projet de relogement.

Enfin, pour éviter les coupures de courant durant l'été 2015 du fait de la hausse de la demande en énergie, la SDA a engagé la réalisation de 100 postes transformateurs, qui seront achevés vers la mi-juin 2015, et la réalisation de 200 km de réseau pour renforcer le réseau actuel.

**INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE Pharma Group ambitionne de renforcer ses investissements en Algérie**

Le groupe pharmaceutique Pharma Group ambitionne «de renforcer ses investissements en Algérie» à la faveur de conditions «très favorables» a indiqué hier à Alger le représentant du groupe, Samir Khelil.

«L'Algérie est un marché prometteur pour les sociétés de Pharma Group chargées de la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), d'autant que les conditions sont très favorables», a déclaré M. Khelil à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

Pharma Group ambitionne, pour les années à venir, «d'encourager les filiales du groupe non disposant pas d'usines en Algérie à y investir», a-t-il ajouté.

Certaines filiales de Pharma Group disposent d'usines en Algérie et investissent également dans le domaine de la recherche, a indiqué M. Khelil, soulignant que «l'objectif du groupe est d'augmenter le volume de ces investissements».

**TRANSPORT AERIEN****Installation de Mohamed Abdou Bouderbala à la tête d'Air Algérie**

Le nouveau P-DG d'Air Algérie, Mohamed Abdou Bouderbala, a été installé, hier, dans ses nouvelles fonctions après sa nomination à ce poste par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en remplacement de Mohamed Salah Boultif.

La passation de pouvoirs entre M. Bouderbala, qui occupait auparavant le poste du Directeur général des Douanes algériennes, et M. Boultif s'est tenue en présence du ministre des Transports, Boudjema Talai. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie d'installation, le nouveau patron d'Air Algérie a considéré sa nomination à ce poste comme un «défi» qui consiste à hisser cette compagnie aérienne nationale au niveau exigé par les standards internationaux régissant les compa-



gnies aériennes. M. Bouderbala a indiqué qu'il allait procéder à un «diagnostic» qui devrait toucher les niveaux technique et organisationnel ainsi la gestion du personnel pour pouvoir établir un plan de modernisation qui sera accompagné d'un échéancier. Il a expliqué, dans ce cadre, que cette modernisation visait principalement le mode de gestion de cette compagnie dans l'objectif d'améliorer sa relation avec les clients «qui ne sont pas toujours satisfaits de ses prestations de services». Ces

prestations devraient être améliorées selon les standards internationaux», a-t-il avancé en indiquant qu'il envisage d'associer tous les intervenants tels le partenaire social, les agents et les cadres de cette compagnie aérienne nationale afin d'atteindre cet objectif.

De son côté, le ministre des Transports a fait part de la nécessité de développer cette compagnie aérienne et d'améliorer ses prestations de services pour qu'elle soit à la hauteur des attentes de ses clients.

**COMMERCE EXTÉRIEUR****Forte baisse des importations de véhicules et de médicaments en avril 2015**

La facture des importations de véhicules et de médicaments a connu une forte baisse durant le mois d'avril 2015 par rapport au même mois de l'année précédente, a appris l'APS auprès des Douanes algériennes.

Les importations des véhicules de tourisme ont, ainsi, baissé de 48,05% passant à 141,55 millions de dollars (usd) en avril dernier contre 272,48 millions usd en avril 2014, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Quant aux importations des médicaments, elles se sont chiffrées à 150,06 millions usd contre 259,17 millions usd (-42%). Cette tendance baissière est également observée, mais dans

une moindre mesure, pour les principaux produits alimentaires dont les importations se sont établies à 855 millions usd contre 1.006 milliard usd (-15%).

La plus importante baisse a touché les importations des laits et produits dérivés du lait (-61,76%) pour atteindre 69,54 millions usd contre 181,86 millions usd.

La facture des importations des viandes s'est établie à 23,4 millions usd contre 30,6 millions (-23,54%). Les importations du sucre ont reculé à 80,8 millions usd contre 111,54 millions usd (-27,57%).

Pour la facture des importations du café et thé, elle a également reculé à 28,2 millions usd contre 30,32 millions usd (-7%). Par

contre, la facture des céréales (blé, orge, maïs) a augmenté à 379,45 millions usd contre 352,15 millions usd (+7,75%).

Par catégorie, les importations du blé ont été estimées à 245,78 millions usd contre 236,67 millions usd (+3,85%).

Les importations des légumes secs ont aussi connu une importante augmentation à 20,56 millions usd contre 14,34 millions usd (+43,4%). Une baisse des achats à l'extérieur est constatée pour les biens destinés au fonctionnement de l'outil de production (ciments, bois, fil de fer ou acier, produits laminés, barres de fer...) à 1,31 milliard usd contre 1,56 milliard usd (-16,54%).

En revanche, le Cnis re-

lève une hausse des importations des biens d'équipements agricoles avec 58 millions usd (+20,83% par rapport à avril 2014) et des produits d'équipements industriels avec 1,51 milliard usd (+4,42%).

Sur le mois d'avril 2015, la balance commerciale de l'Algérie a enregistré un déficit de 744 millions usd contre une excédent de 738 millions usd durant le même mois en 2014, rappelle-t-on.

Les exportations ont atteint 3,72 mds usd contre 5,72 mds usd au même mois de 2014 (-35,02%), tandis que les importations se sont chiffrées à 4,46 mds usd contre 4,98 mds usd (-10,5%).

**SELON L'ONS****Le rythme d'inflation annuel continue à grimper à 4,5% en avril 2015**

Le rythme d'inflation annuel en Algérie a continué à grimper pour atteindre 4,5% en avril 2015 contre 4,1% en mars dernier, a appris lundi l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). En avril 2014, le rythme d'inflation annuel avait atteint 1,8%. L'indice des prix à la consommation, qui sert à calculer l'évolution du rythme annuel de l'inflation, a connu une croissance de 5,76% en avril dernier contre 5,5% en mars 2015. En glissement annuel (avril 2015-avril 2014), les prix des biens alimentaires ont augmenté de 7,37% dont 10,74% pour les produits agricoles frais et 4,2% pour les produits alimentaires industriels. Les prix des biens manufacturés ont connu une croissance de 4,12% en avril dernier et les services de 4,84%, précisent les dernières données de l'Office.

A l'exception des œufs qui ont connu une baisse (-10,05%) et les fruits frais qui ont stagné, tous les produits alimentaires ont augmenté en avril dernier et par rapport au même mois de 2014, relève l'Office. Les hausses les plus «re-

marquables» ont été enregistrées par la pomme de terre (100,73%), les légumes frais (77,5%), poissons frais (11,8%), fruits (4,63%), pain et céréales (3,96%), lait-fromage et dérivés (3,4%) et boissons non alcoolisées (3,5%).

Pour les quatre (4) premiers mois de 2015, l'indice des prix à la consommation, a enregistré une hausse de 5,4%. Les biens alimentaires ont augmenté de 6,9%, les produits agricoles frais (+10,41%) et les produits alimentaires industriels (3,6%).

Les prix des biens manufacturés ont augmenté de 4,2% et les services près de 3,7%, selon les dernières données de l'Office. En avril 2015 et par rapport au mois de mars dernier, l'indice des prix à la consommation a baissé de -0,3%, soit une tendance proche de celle observée le même mois de l'année dernière (-0,6% en avril 2014).

Cette baisse qui intervient après des relevés, quoique légers, observés durant les trois derniers mois avec respectivement (+0,1%, +0,7% et également +0,7%), est le fait, essentiellement, des

biens alimentaires qui connaissent un recul de 1,3%. Les prix des produits agricoles frais se sont distingués par une chute de plus de 3%. En effet, en dehors de la volaille qui connaît une hausse de 5,7%, le reste des produits ont connu des baisses. Les plus importantes ont touché les légumes (-6,1%) et la pomme de terre (-13,6%). Par ailleurs, les prix des produits alimentaires industriels se sont caractérisés par une croissance de 0,5% avec des hausses modérées pour certains produits, notamment les pains et céréales (+0,8%) et le café (+0,3%). Les prix des produits manufacturés ont légèrement augmenté (+0,2%) et ceux des services ont connu une variation de +1,4%. Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation ont enregistré, pour le mois d'avril dernier, une baisse de 0,3%, par rapport au mois précédent.

En 2014, le taux d'inflation en Algérie a été estimé à 2,9% contre 3,3% l'année d'avant. La loi de finances 2015 prévoit un taux d'inflation de 3%. APS

FMI

## La monnaie chinoise (Yuan) «n'est plus sous-évaluée»

Le FMI a estimé, hier, que la monnaie chinoise «n'est plus sous-évaluée», modifiant ainsi sa position de longue date sur le yuan dont la Chine cherche justement à accélérer l'internationalisation.



«L'appréciation effective et substantielle enregistrée au cours de l'année passée par le renminbi (autre nom du yuan) amène son taux de change à un niveau qui n'est plus sous-évalué», a indiqué l'institution dans un rapport sur la deuxième économie mondiale.

Alors que «la sous-évaluation du renminbi a été dans le passé un facteur majeur d'importants déséquilibres», ce n'est plus le cas, a poursuivi le FMI, tout en pointant la nécessité de continuer à «ajuster le taux de change à l'évolution des fondamentaux», notamment de la productivité chinoise.

Plusieurs grands partenaires commerciaux de la Chine, Etats-Unis en tête, accusent régulièrement Pékin de manipuler sa devise à la baisse, dont la convertibilité reste étroitement contrôlée, afin de favoriser les exportations du pays. Et de justifier ainsi le creusement de déficits commerciaux abyssaux entre le géant asiatique, numéro un des échanges de biens manufacturés, et ses partenaires occidentaux.

Le yuan est légèrement remonté l'an dernier face à un dollar lui-même affaibli. C'est cette appréciation, pourtant modeste, qu'a salué le FMI tout en appelant «les autorités chinoises à accélérer

les mesures pour rendre plus flexible la convertibilité du yuan». Le renminbi en effet ne peut fluctuer par rapport au dollar qu'au sein d'une fourchette déterminée quotidiennement autour d'un niveau de référence fixé par la banque centrale (PBOC). Pékin envisage d'ouvrir davantage le système, tout en affichant sa volonté d'éviter des flux de capitaux non maîtrisés. Dans le même temps, la Chine cherche à muscler l'usage de sa devise dans le monde, accordant des quotas d'investissements directs en yuans et établissant des chambres de compensation à l'étranger.

Surtout, Pékin espère voir le yuan intégrer «prochainement» le panier de monnaies composant les droits de tirage spéciaux (DTS), l'unité de compte du FMI.

Actuellement, le panier des DTS est composé de quatre monnaies (dollar, euro, livre et yen). En janvier, la société financière Swift a annoncé que le yuan avait grimpé au cinquième rang des devises les plus utilisées pour les paiements internationaux.

En janvier 2013, le yuan n'occupait que la 13e place de ce classement. L'usage du yuan pour des transactions transfrontalières a progressé «de façon

sensible» en 2014, pour atteindre 9.950 milliards de yuans (soit 1.403 milliards d'euros), a de son côté indiqué la PBOC.

### La Chine devrait afficher une croissance de 7% en 2015

Le Premier ministre chinois, Li Keqiang a relevé à Santiago que la Chine devrait afficher une croissance d'environ 7% durant l'année 2015 après un produit intérieur brut (PIB) en hausse de 7,4% en 2014. En visite au Chili dans le cadre d'une tournée dans quatre pays de l'Amérique latine, M. Li a déclaré que les données macro-économiques d'avril et de mai montrent que l'économie chinoise restait dans une «bonne dynamique». A l'occasion de cette visite, les banques centrales chinoise et chilienne ont annoncé préparer le terrain pour une plus grande utilisation du yuan chinois en Amérique latine.

Le PM chinois arrivé dimanche au Chili pour une visite de deux jours durant laquelle il rencontrera la présidente Michelle Bachelet, avec un ordre du jour axé sur la coopération financière.

Le Chili est la quatrième et dernière étape de la tournée de M. Li en Amérique Latine après le Brésil, la Colombie et le Pérou.

## SELON L'INE

### Presque un quart des ménages espagnols sous le seuil de pauvreté en 2013

Près d'un quart des ménages espagnols vivaient sous le seuil de pauvreté en 2013, selon une étude publiée mardi par l'Office national de la statistique (Ine).

Parmi les ménages, 22,2% vivaient sous le seuil de pauvreté en 2013, contre 20,4% l'année précédente, a calculé l'Institut.

En prenant en compte le nombre de ménages propriétaires de leur logement, le nombre de foyers vivant sous le seuil de pauvreté diminue à 19,9%.

L'Espagne, comme ses voisins de l'Union européenne (UE), fixe le seuil de pauvreté à 60% de la médiane des revenus de la population totale. Les revenus moyens des ménages n'ont cessé de diminuer depuis



2008, indique l'Ine, passant de 30.045 euros en 2008 à 26.154 euros en 2013.

Ce niveau a reculé de 2,3% entre 2012 et 2013, précise l'institut dans un communiqué. Les ménages les plus

touchés par la pauvreté sont les étrangers et les foyers monoparentaux. Les personnes originaires d'un pays situé hors de l'UE représentent ainsi plus de la moitié (55,4%) des ménages vivant sous le

seuil de pauvreté, contre 18,4% pour les Espagnols et 35,7% pour les immigrés venant de l'UE. 42% des personnes vivant seules avec des enfants à charge étaient sous le seuil de pauvreté, indique l'Ine.

Près de 42,4% des foyers n'étaient pas en mesure de faire face à des dépenses imprévues, faute d'économies et 10,2% avaient payer en retard leurs factures de gaz ou d'électricité ou encore leurs prêts immobiliers.

L'Espagne, qui a renoué avec la croissance en 2014, avec une hausse du Produit intérieur brut (PIB) de 1,4% et la reprise a gagné en vigueur depuis le début 2015, connaît toujours un taux de chômage très élevé, soit 24% de la population active.

## ARGENTINE

### Découverte d'un nouveau gisement de pétrole dans le sud du pays

Un nouveau gisement de brut conventionnel qui contiendrait l'équivalent de 40 millions de barils de pétrole a été découvert dans la province de Rio Negro dans le sud de l'Argentine, a annoncé la compagnie pétrolière YPF.

Le puits, d'une profondeur de 3.057 mètres, est situé à Los Caldenes, dans le nord de la province, et c'est le deuxième découvert dans ce bloc de 115 kilomètres carrés, a précisé l'entreprise publique argentine dans un communiqué publié lundi.

«L'an dernier nous avons perforé un autre puits exploratoire à Los Caldenes, avec des réserves estimées à 15 millions de barils de pétrole», a expliqué Carlos Colo, directeur exécutif de l'Exploration chez YPF.

«A partir de cette information et en approfondissant les études sismiques dans la zone, nous avons pu arriver à cette nouvelle découverte qui élargit l'horizon de ressources dans ce bloc», a-t-il ajouté.

La concession du bloc Los Caldenes a été attribuée à YPF en 2001 et étendue jusqu'en 2036 lors de la dernière négociation de contrats avec la province de Rio Negro.

L'entreprise a publié en 2014 un bénéfice net de 9 milliards de pesos (1,03 milliard de dollars), un bond de 58,5% en un an, grâce à une production d'hydrocarbures en hausse de 13,5% et des réserves prouvées également en augmentation, de 11,9%.

## MARCHÉS DES CHANGES

### L'euro en baisse face au dollar à cause de la Grèce

L'euro reculait face au dollar lors des échanges européens mardi, en raison d'inquiétudes liées à la capacité de la Grèce à s'acquitter de sa dette auprès du Fonds monétaire international (FMI) fin juin. La monnaie européenne valait 1,0901 dollar mardi matin contre 1,0980 dollar lundi soir. Elle progressait face à la monnaie nipponne à 133,78 yens contre 133,43 yens la veille au soir, ainsi que le dollar, qui s'échangeait à 122,72 yens contre 121,50 yens mardi.

Alors que de nouvelles échéances approchent pour le remboursement de la dette de la Grèce, «des investisseurs commencent à être nerveux et vendent non seulement leurs euros mais aussi leurs actions grecques», notait un analyste chez Fx Pro. De son côté, le dollar profitait toujours de l'effet des chiffres de l'inflation mensuelle sous-jacente aux Etats-Unis publiés la semaine dernière. «Le fait que l'inflation sous-jacente soit plus ferme que prévu est rassurant et le dollar s'est renforcé. Cela devrait mettre la Réserve fédérale américaine (Fed) à l'aise pour débuter le resserrement de sa politique monétaire», expliquaient les analystes de Bank of Tokyo-Mitsubishi.

Et pour les analystes de la banque Morgan Stanley, la correction à la baisse du dollar serait désormais terminée. La livre britannique montait face à la monnaie européenne à 70,72 pence pour un euro, mais baissait face au dollar à 1,5401 dollar pour une livre. La devise suisse progressait face à l'euro à 1,0346 franc suisse pour un euro, mais reculait face au billet vert à 0,9485 franc suisse pour un dollar.

L'once d'or valait 1.194 dollars au fixing du matin, contre 1.204,10 dollars vendredi soir.

## SELON UN RAPPORT PUBLIÉ RÉCEMMENT

### La croissance du PIB de l'Afrique devrait se consolider à 4,5% en 2015



La croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique devrait se consolider en 2015 à 4,5% après deux années d'expansion modérée de 5% en 2013 et de 3,9% en 2014, selon un rapport sur les perspectives économiques en Afrique.

Elaboré conjointement par la Banque africaine de développement (BAD), le Centre de développement de l'OCDE et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le rapport estime que la performance

économique de l'Afrique a convergé en 2014.

L'Afrique de l'Ouest affiche une croissance relativement soutenue de 6% en 2014, alors que la croissance est passée en Afrique australe sous la barre des 3%, et enregistré une hausse de 1,5% en Afrique du Sud. Parallèlement, l'investissement direct étranger (IDE) en Afrique devrait s'établir à 73,5 milliards de dollars en 2015, selon le rapport.

APS

## EN DIRECT DE AIN DEFLA

BORDJ EMIR KHALED

### Une commune qui lutte pour sortir de l'anonymat

« Magtouaa » qui veut dire « coupée ». C'est le nom connu de la daira de Bordj Emir Khaled, située à 45 km dans le sud Est de la wilaya d'Aïn Defla. Cette daira qui compte plusieurs ressources de développement afin de sortir de l'anonymat et se mettre parmi les grandes dairas de la wilaya.

Cette daira qui compte la commune de Bordj Emir Khaled, Bir Ouled Khalifa et Tarek Ibn Ziad, respire la quiétude, car ces capacités agricoles lui permis de devenir un pole agricole en excellence.

### Une région a vocation agricole

L'immensité rurale qui se laisse voir de part et d'autre de la RN 18, qui la dessert depuis la ville carrefour de Khemis Miliana, renseigne cependant sur le travail effectué, celui présent et celui à venir.

Tout le monde travaille les terres qui entourent la région où pousse le blé dans ses champs, d'ailleurs les dernières parcelles de pommes de terre sont attaquées pour la récolte, ainsi que la tomate et la laitue. C'est une région a vocation agricole au premier plan, cette daira vit au rythme des saisons, par et pour l'agriculture.

### La sécurité est de retour grâce aux programmes du développement du président de la République

Pour rappel cette région a beaucoup souffert durant les affres du terrorisme, plusieurs douars ont signalé des massacres et scènes terribles qui restent gravés dans leur mémoire, d'ailleurs quatre dechrate sont toujours désertées par leurs habitants à cause de l'isolement, mais il semble que des demandes ont été faites dans ce sens afin que ces habitants regagnent leurs douars, après l'ouverture des routes et le retour de la sécurité et les aides apportées en matière de construction d'habitat rural et d'autres accessoires de développement.

### Logement et travail, le souci des habitants

Le souci des citoyens dans cette ville c'est le logement et le travail qui restent la préoccupation majeure de tout le monde.

Parmi les grands projets qui ont crée plusieurs poste d'emploi dans cette région, c'est la création des grands centres électriques, en collaboration avec une entreprise turque, qui a permis de recruter plus de 200 travailleurs, ces bases ont été réalisées spécialement pour couvrir la demande nationale et les zones du sud du pays et quelques pays africains.

La commune de Bordj Emir Khaled a bénéficié de 310 logements sociaux, pour le rural 240 logements ont été distribués pour 450 dossiers, et existe aussi 20 logements LSP, et aussi un projet de réalisation d'un groupement rural qui compte 50 aides, au niveau de la RN 14 vers la commune de Tarek Ibn Ziad, qui seront bientôt lancés.

### Un nouveau CEM est indispensable

Les premiers responsables demandent la réalisation d'un deuxième établissement moyen car le seul existant, au niveau du chef-lieu accueille 743 élèves dont 338 filles et dispose d'un internat.

Un calvaire en matière de transport pour les 400 collégiens, entassés chaque matin dans les bus de ramassage scolaire depuis les douars environnants. Avec 9.314 habitants répartis sur 13 douars, la commune compte une population scolaire au niveau du primaire de l'ordre de 1.264 élèves dont 697 filles, répartis sur 9 écoles.

### Des nouveaux projets boosteront la ville

Par ailleurs, la commune réceptionne le nouveau lycée pour la prochaine rentrée scolaire 2015/2016 qui compte 250 places scolaires, un projet tant attendu par les responsables, les élèves et leurs parents. Le projet du gaz de la ville sera bientôt au menu, ainsi qu'un projet d'une brigade de la gendarmerie nationale, et de la protection civile, dont le taux de réalisation est de 60%, une station d'essence, et aussi des chambres froides pour les agriculteurs ont été inscrits et qui donneront un nouveau souffle à cette commune qui était dans une période une ville déserte.

Salim Ben

## WILAYAS DU SUD-OUEST

# Algérie-Télécom Satellite s'investit dans le développement et la promotion de ces régions

Algérie-Télécom Satellite (ATS) compte s'investir dans le développement de la région du Sud-ouest du pays, à travers différentes offres, systèmes et applications de télécommunications par satellite, a indiqué mardi son responsable régional à Béchar.

« Nos applications et systèmes de télécommunications satellites, qui offrent une large couverture via cinq satellites en simultané, sont un outil pour le développement et la promotion des wilayas du Sud-ouest, à savoir Bechar, Adrar et Tindouf », a affirmé Tewfik Hantabli à l'APS.

« ATS, une filiale de l'entreprise publique Algérie-Télécom, a entamé une vaste campagne de vulgarisation de ses produits, notamment la téléphonie mobile satellitaire, en plus d'autres applications d'internet, de géo-localisation pour la gestion à distance de diverses activités comme celles liées au suivi de la flotte de véhicules des institutions et sociétés, publiques ou privées », a-t-il signalé.

« A titre, une convention sera signée prochainement avec la wilaya de Béchar pour l'équipement de sa flotte de véhicules en outils de géo-localisation, dans le but de sa meilleure gestion, a-t-il annoncé.

« ATS, par le biais d'un équipement spécifique installé sur ces véhicules, de différents types et poids, permet aux gestionnaires de cette flotte le suivi de tous les déplacements et données de ces véhicules, qui sont transmises et enregistrées sur le serveur de localisation dit « ATS-server », consultables via le logiciel de flotte « ATS-view » ou directement sur internet », a expliqué M.Hantabli.

« Ce système satellitaire permet d'exploiter aussi plusieurs fonctionnalités, notamment des statistiques détaillées sur la flotte (état, périodes, horaires, temps d'arrêts et de trajets distance, vitesse, lieu, anomalies d'utilisation), l'édition de rapports, en



اتصالات الجزائر الفضائية  
ALGERIE TELECOM SATELLITE



plus de la recherche des véhicules les plus proches d'une adresse donnée et de l'exportation des données au format Word, Excel ou PDF », a-t-il souligné.

« De même, permet-il la vérification du niveau de carburant, la mesure de température, la détection des chocs, la détection d'activité moteur, l'affichage électronique (transport en commun) et bien d'autres services nécessaires à la gestion à distance de la flotte de véhicules », a-t-il soutenu.

Cette entreprise de télécommunications par satellite propose aux sociétés et entreprises en activité dans le Sud-ouest de communiquer de n'importe quel point du territoire des wilayas précitées vers n'importe quel point de la planète, « d'où son appport sans conteste au renforcement de l'économie locale de cette partie du pays ». Elle offre aussi un nouvel atout à ces entités pour pouvoir s'installer dans les zones éloignées et éparses, suivant leurs plans de charge, comme cela est le cas des entreprises de travaux publics qui réalisent des routes

dans les zones reculées des wilayas de Béchar, Adrar et Tindouf, a fait savoir son responsable régional.

Les technologies offertes par ATS, notamment la géo-localisation permet aussi de connaître les niveaux des barrages, le suivi du cheptel en transhumance, comme c'est le cas pour l'élevage camelin dans le sud-ouest, ou les intrusions dans des zones sécurisées à l'exemple des zones minières ou pétrolières, selon M.Hantabli.

La réduction des distances et le désenclavement technologique des localités et zones rurales éloignées des grands centres urbains des wilayas du sud-ouest du pays, peuvent être une réalité avec les systèmes et techniques de communication satellitaires d'ATS qui dispose des équipements nécessaires pour les connexions internet à grande bande, fiables et sécurisées, et constitue une solution adéquate pour les régions ne disposant pas de liaisons téléphoniques filaires, a signalé le même responsable.

## ORNITHOLOGIE

### 2.000 oiseaux migrateurs observés au lac Sabkhet El-Maleh (El-Menea)

Au moins deux mille oiseaux migrateurs ont été dénombrés par des ornithologues à la mi-mai en cours dans la zone humide du lac de Sabkhet El-Maleh, à la sortie sud de la ville d'El-Menea (275 km au sud de Ghardaïa), a-t-on appris mardi auprès de la Conservation des forêts de la Wilaya.

Ce recensement de sujets aviaires, utilisant la zone humide d'El-Menea comme halte migratoire ou zone de nidification, sur l'axe migratoire entre l'Europe et l'Afrique, a été établi dans le cadre de la journée mondiale des oiseaux migrateurs qui vise à encourager la conservation de ces espèces aviaires et leurs habitats dans le monde entier, a précisé le Conservateur des forêts de Ghardaïa, Mohamed Abbas.

Le comptage en question a permis de répertorier une vingtaine d'espèces aviaires, pour la plupart des anatidés (canards souchets, pilet et siffleurs, Tadorne Casarca et Sarcelle marbrées) ainsi

que d'autres espèces telles le flamand rose, le foulque, le chevalier, la pie grise, l'Ibis falcineur, le busard des roseaux, le petit Gravelot, le fuligule Nyroca et Milouin, le grand corbeau et le bécasseau des marais, a-t-il détaillé.

Ces espèces ont été observées à Sabkhet El-Maleh, classée zone humide d'importance internationale en 2004 (Convention de Ramsar) et qui s'étend sur plus de 18.947 hectares, dont 1.300 hectares de plan d'eau, a fait savoir le même responsable.

Ce site naturel aquatique, en plus d'être un site exceptionnel pour l'écotourisme, est également un véritable laboratoire à ciel ouvert pour les scientifiques, où nichent des milliers d'oiseaux migrateurs, une faune remarquable, des reptiles et des poissons, et une flore endémique riche et variée tels que tamarix, Phragmites et Typha qui colonisent les berges et même les eaux du lac, a-t-il précisé.

A l'occasion de cette journée, instituée depuis

2006 dans le cadre de l'accord sur la Conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) et la Convention sur les espèces migratrices (CMS), les services de la conservation des forêts de Ghardaïa ont initié de nombreuses activités. Celles-ci ont pour objectifs de souligner l'intérêt des oiseaux migrateurs en tant qu'indicateurs biologiques de l'état de santé des écosystèmes des zones humides, en tant que maillon fort de la diversité biologique, menacée d'extinction à cause d'une activité humaine accrue et d'une urbanisation anarchique et accélérée, particulièrement sur les berges.

La détérioration du site du lac d'El-Menea par l'arrachage extensif, la coupe et brûlis de la végétation, la pollution par les dépôts des déchets urbains, les rejets d'eaux usées, le braconnage ainsi que les constructions illicites, constituent autant de menaces pour l'équilibre écologique de cette zone hu-

mide. Afin de préserver, voire d'augmenter l'intérêt de ce joyau biologique, les pouvoirs publics ont entamé des travaux de réalisation d'une station d'épuration par lagunage des eaux usées, d'une capacité de traitement de 30.000 m<sup>3</sup>/jour, pour prendre en charge les rejets d'eaux usées domestiques des deux communes mitoyennes, El-Menea et Hassi El-Gara.

Le projet de cette station d'épuration, d'un coût d'un milliard DA, est au stade de finition et sera mis en service prochainement, selon les services de l'hydraulique de Ghardaïa. Une fois opérationnelle, elle va créer une zone humide artificielle à forte valeur de biodiversité, mitoyenne au lac d'El-Menea, protégera cette dernière de tout risque de pollution, et permettra de valoriser le site pour le développement d'activités touristiques et artisanales de la région en quête d'un essor économique durable.

APS

## L'ÉCOLE DE SPÉCIALISATION SUR HÉLICOPTÈRES D'AÏN ARNAT (SÉTIF) S'OUVRE AU PUBLIC : «Pour renforcer les liens entre l'armée et la nation..»

Durant deux jours, mardi et mercredi, l'Ecole de spécialisation sur hélicoptères d'Aïn Arnat s'est ouverte au public en organisant des journées portes ouvertes.

**Azzedine Tiouri**

C'est en présence du commandant de l'ESH Aïn Arnat, le général Ouerebah Zoubir, du chef de service de communication du commandement des forces aériennes, le lieutenant-colonel Kamel Fekkane, des autorités civiles et militaires de Sétié que le commandant Air de la 5e Région militaire, le général Mamri Saïd a donné le coup d'envoi officiel de ces journées de portes ouvertes sur les Forces aériennes.

Intervenant à cette occasion au nom du commandant des Forces aériennes, le général-major Abdelkader Lounes, le général Mamri déclare : « Ces journées portes ouvertes sur les Forces aériennes, qui s'inscrivent dans le cadre du plan de communication du ministère de la Défense nationale, ont pour objectif de donner à nos concitoyens un aperçu sur une partie des matériels pédagogiques et didactiques mis à la disposition de nos écoles, ainsi que sur certains moyens aériens destinés à l'entraînement et à l'instruction en vol. »

Et de poursuivre : « Cet événement qui témoigne de la volonté de notre institution militaire de consolider les liens avec nos concitoyens, constitue une opportunité pour tous, notamment les plus jeunes désirant rejoindre les rangs de l'Armée nationale populaire, d'avoir accès aux formations des



Forces aériennes. Conscient de l'importance des progrès réalisés dans le domaine de l'aéronautique, le commandement des Forces aériennes a consenti des efforts importants dans le domaine de la formation et de la qualification des personnels. »

« Ces efforts conjugués, souligne-t-il, aux mesures prises pour l'amélioration de la gestion, la consolidation de la chaîne de maintenance, et la modernisation des matériels aéronautiques, visent à restituer à notre nation une arme aérienne performante, apte à exécuter les diverses et nombreuses missions de défense nationale qui lui sont assignées, avec le professionnalisme et l'efficacité requis. »

Après la cérémonie officielle d'ouverture, le général Mamri et les invités de l'ESH ont visionné un petit film documentaire sur l'école et ses composantes, des conditions de recrutement et de formation, avant d'effectuer une tournée à travers les différents stands organisés pour la circonstance exposant le matériel ultra sophistiqué de dernière génération utilisé par l'école dans le cadre de la formation des pilotes-stagiaires. Sur le tarmac du centre, ils ont pu découvrir et prendre connaissance sous les explications des officiers et des instructeurs, les différents types d'appareils hélicoptères utilisés pour les exercices de vol et d'apprentissage.

Cette manifestation, nous dit-on, a pour but de renforcer les liens entre l'armée et la nation qui pourrait être une occasion, notamment les plus jeunes

désirant de rejoindre les rangs de l'Armée nationale populaire, de s'enquérir davantage sur les forces armées qui ont connu différentes phases de développement. Cela permettra de donner aux concitoyens, un aperçu sur l'organisation de la formation dans les Forces aériennes, et aussi sur les équipements pédagogiques dans ce domaine, ainsi que sur une partie des moyens aériens destinés à l'entraînement et à l'instruction en vol. Elle donnera aussi l'occasion aux jeunes désirant de rejoindre les rangs de l'Armée nationale populaire en général et les Forces aériennes en particulier, de s'enquérir davantage sur les conditions et lieux de recrutement. Le public très nombreux qui avait inverti l'école juste après l'ouverture officielle, a pu prendre connaissance du degré de professionnalisme et des compétences des personnels des Forces aériennes, et de faire de ces dernières, nous explique-t-on, une arme dissuasive, à l'instar des armes étrangères de référence, ainsi que de répondre aux missions de défense attendues de tous, avec l'efficacité et le professionnalisme requis.

Il est à noter que l'Ecole de spécialisation sur hélicoptères se trouve à Aïn Arnat, situé sur la RN 5, à 7 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya Sétié. Elle possède toutes les commodités d'un centre d'entraînement, dotée de salles de conférences et pédagogiques, de terrains de sports et d'entraînement, de laboratoires de langue, d'électroniques, d'Internet, d'une bibliothèque etc.

## BOUIRA Protestation des paramédicaux suite à l'agression d'une infirmière

Près de deux cent (200) paramédicaux, médecins et des employés de l'établissement public de la santé de proximité (EPSP) de Bouira ont tenu mardi un sit-in devant leur direction pour protester contre la violence dont a été victime une infirmière de la polyclinique d'Oued D'hous, a-t-on constaté. Cette action de protestation a été initiée par le syndicat algérien des paramédicaux (SAP) pour condamner «énergiquement l'agression d'une infirmière enceinte sur son lieu de travail», a expliqué, à l'APS, Limam Habel, membre du bureau de wilaya du (SAP).

L'infirmière en question a été agressée, lundi, à coups de poing par un citoyen pour des raisons inconnues. «La victime se trouve dans un état grave, et est toujours sous surveillance médicale», a-t-il fait savoir. Les manifestants appellent «les autorités locales ainsi que le ministère de la santé à prendre des mesures fermes pour lutter contre la violence et assurer la sécurité des employés du secteur». Des agressions verbales et physiques contre des médecins et des infirmiers ont plusieurs fois été signalées dans des structures de santé à Bouira, où «le fléau risque de prendre de l'ampleur devant l'absence de mesures de sécurité», s'inquiète un des protestataires. Le directeur de la santé de la wilaya, Boukherchoufa Said, a, pour sa part, déploré le fait que «des citoyens osent commettre des agressions à l'intérieur des établissements sanitaires». L'agresseur doit être sévèrement puni pour son acte ignoble», a-t-il martelé, assurant que sa direction allait renforcer les mesures de protection du personnel de la santé dans la wilaya.

## OUM EL-BOUAGHI Des projets pour désenclaver près de 5.000 habitants dans la commune de Sigus

Des travaux de construction de routes ont été engagés dans la wilaya d'Oum El-Bougah dans l'optique de désenclaver près de 5.000 habitants dans la commune de Sigus, située à 50 km du chef-lieu de wilaya, a-t-on appris mardi auprès de la direction des travaux publics.

Le premier projet porte sur la réalisation d'un nouveau tronçon de 6,3 km devant relier les mechtas du sud de Sigus à la commune voisine d'Ouled Gacem et à la RN 10 en direction d'Aïn Fakroun et d'Aïn M'lila, a précisé cette source. Selon le responsable de la subdivision des travaux publics, ce nouveau segment de route remplacera un ancien tronçon qui se trouve dans un état de dégradation avancée du fait de l'important trafic des poids lourds transportant du sable et du granulat des carrières d'Aïn Fakroun. Une autre route est en cours de réalisation en vue de relier le chef-lieu de la commune de Sigus aux mechtas de Thellath El-Hamri et de Maâfi où résident quelque 2.000 personnes, a ajouté la même source, précisant également qu'un tronçon de 800 m est en construction pour améliorer l'accès des jeunes au complexe de proximité de la commune. Le rythme d'exécution des projets qui viennent juste de démarrer est «excellent», a affirmé le responsable de la subdivision, soulignant que ces axes permettront de faciliter la mobilité des habitants et la commercialisation des récoltes agricoles, notamment céréalières. Le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Sigus, Mohamed Saker, a considéré, pour sa part, que ces projets doteront cette commune de 35.000 habitants d'un réseau routier «moderne» desservant toutes les mechtas éparpillées.

## CONSTANTINE

### Lancement du projet de réhabilitation du chemin des touristes

Les travaux de réhabilitation du chemin des touristes de Constantine, confiés à la Société algérienne des ponts et travaux d'art (SAPTA), viennent d'être lancés, a-t-on constaté, mardi, lors d'une visite d'inspection du wali, Hocine Ouadah.

Au cours de cette sortie de terrain consacrée à l'inspection des projets lancés dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe» et de la prochaine rentrée des classes, le wali a précisé que la réhabilitation du chemin des touristes a été «confiée à la SAPTA après désistement de l'entreprise étrangère désignée initialement pour la conduite de ce chantier». Le chef de l'exécutif a souligné «la complexité des travaux de réhabilitation» qui nécessitent à la fois, a-t-il estimé, «des techniques ultramodernes, mais également des interventions manuelles fastidieuses». Il a cité, dans ce cadre, l'évacuation des tonnes de talus formés dans les tunnels longeant plusieurs parties de ce chemin touristique qui va nécessiter le recours à des «techniques anciennes incontournables au vu de la topographie des lieux, comme, par exemple, l'utilisation de baudets».

M. Ouadah, après avoir également souligné que ce projet de réhabilitation sera soumis à un suivi «rigoureux et permanent» de la part des services de la wilaya, a précisé que les travaux «ne pourront cependant pas être achevés avant la fin de l'année de la capitale arabe». Il a toutefois affirmé que les parties du projet qui seront progressivement achevées, «seront ouvertes au public qui aura ainsi l'opportunité de suivre de près l'évolution de ce chantier qui a nécessité un investissement public de près de 550 millions de dinars». La réhabilitation du chemin des touristes devrait être réalisée en «quatre étapes», ont indiqué de leur côté les responsables concernés par le projet, rappelant que l'ancêtre menant au site sera aussi modernisé et remis en état dans le cadre de cette action. Conçu et réalisé entre 1848 et 1895 sur un parcours de 2,5 km, le chemin des touristes, «accroché» aux parois du ravin, relie le pont du Diable au pont des Chutes, en permettant de suivre le fond des gorges du Rhumel sur toute leur longueur. Inauguré en 1895, il est l'œuvre de l'ingénieur-conseiller Frédéric Remes. Au cours de sa tournée, le wali s'est également enquis de l'avancement des travaux de réhabilitation de l'ex-siège de la wilaya, de la Medersa, de l'esplanade de la mosquée Emir-Abdelkader et de la bibliothèque urbaine de Bab El Kantara, tous lancés dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015». Il a également inspecté les projets de réalisation d'un jardin botanique au quartier Rahmani-Achour (ex-Bardo) et plusieurs établissements scolaires devant être réceptionnés avant la rentrée scolaire, à Ali-Mendjeli.

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ La ministre déléguée auprès du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'artisanat insiste sur la formation

Mme Aïcha Tagabou, ministre déléguée auprès de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, s'est rendue lundi après-midi dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj pour s'informer du fonctionnement et du développement du secteur du tourisme et de l'artisanat dans cette région. Elle a particulièrement insisté sur l'importance de la formation dans le secteur de l'artisanat et des métiers. Elle a affirmé que la formation dans les métiers de l'artisanat va permettre aux artisans d'évoluer sur le plan de la qualité et d'acquérir de nouvelles techniques et un savoir-faire à même d'assurer un débouché commercial à leurs produits. «C'est ce qui permet de préserver le patrimoine et sa transmission d'une génération à une autre», dira-t-elle. «Grâce à l'apport du secteur de la formation professionnelle qui est un partenaire important dans ce domaine, toutes les activités artisanales sont enseignées», a-t-elle ajouté en annonçant que la liste des activités devra être actualisée prochainement. Selon Mme Tagabou, «il faut commencer par l'amélioration de la qualité et proposer des produits qui correspondent aux normes pour investir les marchés national et international». La ministre a rappelé que son secteur est passé 63 000 artisans en 2002 à 297 000 artisans qui ont créé 770 000 emplois en 2014. «Le nombre de ceux qui ont eu droit financier a été de 2 400», a-t-elle ajouté en précisant que ce soutien a été de l'ordre de 790 millions de dinars.

M.B.

**DU 17 AU 23 MAI 2015**

# **18 027**

## **appels de secours**

Durant la période du 17 au 23 mai 2015, les unités d'intervention de la Protection civile ont enregistré 18 027 appels de secours dans les différents secteurs d'intervention pour répondre aux appels de détresse émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Concernant le secours à personnes, 9529 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1145 blessés traités par nos secours médicalisés, 7994 évacuations sanitaires.

2293 interventions ont été effectuées suite à 1236 accidents de la circulation ayant causé le décès de 42 personnes et 1536 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Ain Defla avec 06 personnes décédées et 66 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 29 accidents de la route.

En outre, nos secours ont effectué 1693 interventions pour procéder à l'extinction de 1265 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Par ailleurs 4512 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 3997 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.

## **3 morts et 2 blessés dans un accident de la route à Mascara**

Trois personnes sont mortes et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu lundi à la proximité de la commune de Zahana (Mascara) a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Protection civile. L'accident s'est produit sur l'autoroute Est-Ouest suite à une collision entre deux véhicules faisant trois morts âgés entre 30 et 40 ans sur le coup et deux blessés graves, selon le lieutenant Tahar Mehenni, chargé de l'information à la direction de la Protection civile. Les corps des trois victimes ont été transférés à la morgue de l'hôpital de Sig, alors que les deux personnes blessées ont reçu les premiers soins sur place avant leur évacuation à l'établissement sanitaire de santé de proximité de la commune d'Ain El Berd (Sidi Bel-Abbès) proche du lieu de l'accident.

## **42 morts et 1.536 blessés en une semaine**

Quarante-deux (42) personnes sont mortes et 1.536 autres ont été blessées dans 1.236 accidents de la circulation survenus entre le 17 et le 23 mai en cours à travers le territoire national, indique mardi la direction générale de la Protection civile dans un communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Ain Defla avec 6 personnes décédées et 68 autres blessées, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 1.693 interventions pour procéder à l'extinction de 1.265 incendies urbains, industriels et incendies divers.

**APS**

# **Une dispute mène au meurtre**

**La cour criminelle d'Alger a eu à statuer sur une affaire d'homicide volontaire dont les faits ont eu pour théâtre le quartier de Bordj El Kiffan. Une dispute éclate entre les deux voisins. Salah, fou de rage et aveuglé par la forte dose de psychotropes auxquels il s'adonne depuis quelques années, s'empare d'un couteau et frappe son voisin Nabil au niveau du cœur.**



**A.Ferrag**

Lorsque les policiers arrivent sur les lieux, alertés par le voisinage, Nabil n'est déjà plus de ce monde. On procède à l'arrestation de l'assassin.

Le jour du procès, en ce mois de mai 2015, Salah répond du meurtre perpétré sur la personne de son voisin Nabil devant le tribunal criminel. Salah reconnaît avoir tué d'un coup de cou-

teau son voisin. Tout au long de son interrogatoire par la présidente il ne cessera de réitérer ses regrets, déclarant que le défunt le menaçait aussi d'un couteau.

Les faits sont clairs et le représentant du ministère public ne fait que décrire les méfaits de l'accusé. Dans son réquisitoire, il a refait la lecture de l'arrêté de renvoi judiciaire avant de rappeler encore une fois, la gravité des faits pour cela, il requiert 18 ans de ré-

clusion criminelle à son encontre.

Les avocats de la défense insistent beaucoup sur le fait que les deux voisins s'adonnaient de façon excessive à la consommation de psychotropes et de ce fait plaident les circonstances atténuantes à l'égard de l'accusé.

Après de longues délibérations, l'accusé est condamné à 16 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire sur la personne de Nabil.

## **AÏN DEFLA**

### **Un réseau de voleur de bétail démantelé**

**Salim Ben**

Dans le cadre des efforts pour lutter contre le crime de toutes ses formes et assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens, les policiers de la sûreté urbaine III d'Aïn Defla ont réussi à mettre la main sur un voleur de bétails au niveau de Hay Mazouni au chef-lieu de la

wilaya. Lors d'une patrouille des éléments de la troisième sûreté urbaine d'Aïn Defla, un voleur de bétail dangereux a été arrêté dans la nuit du 23 mai, au Hay Mazouni, au chef-lieu de la wilaya alors que deux autres ont pris la fuite. Les policiers ont réussi ce coup après avoir aperçu trois personnes avec des sacs et du matériel devant une maison qui compte du bétail et vou-

laient opérer leur acte du vol.

Ils ont été surpris par les policiers qui patrouillaient la zone, une personne âgée de 29 ans originaire de la ville de Bourached, repris de justice, a été arrêtée, alors deux autres ont pris la fuite. Les policiers ont saisi un sac spécial insecticide étiqueté (Lannate 25 méthomyl) contenant une poudre

## **RELIZANE**

### **Arrestation de deux ressortissants africains pour trafic de cocaïne**

Deux (02) ressortissants africains ont été arrêtés lundi à Relizane pour association de malfaiteurs, détention de drogue (cocaïne) et immigration clandestine, a-t-on appris hier à Oran auprès des services de la Gendarmerie nationale.

Il s'agit d'un Nigérien et d'un Camerounais qui ont été interpellés par les gendarmes à la gare routière de Relizane, en possession de plus de 48 grammes de

cocaïne et d'une somme en devises (500 dollars et 150 euros), selon la même source. L'arrestation s'est opérée sur la base d'informations parvenues à la section de recherche de la Gendarmerie nationale de Relizane, a-t-on indiqué ajoutant que les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal local, qui les a placés sous mandat de dépôt.

## **BABA ALI (W. ALGER)**

### **Une biscuiterie employant plus d'un millier de travailleurs sauvée des flammes par la Protection civile**

Un important incendie s'est déclaré mardi vers 2h43 minutes du matin dans une biscuiterie employant plus de 1 000 travailleurs à Baba Ali (W. d'Alger) que les éléments de la Protection civile avaient réussi à maîtriser au bout de plusieurs heures de lutte, a-t-on appris auprès de la Protection civile de la wilaya d'Alger.

Le feu a pris dans un dépôt de stockage de matières premières, qui contenait notamment

des produits de matière grasse, de l'emballage, des bobines en plastique.

«Le feu était très important au niveau de ce dépôt», précise le capitaine Saidj, chargé de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. L'importance du sinistre a obligé les sapeurs-pompiers à déployer 12 véhicules dont plusieurs de l'unité nationale d'intervention, deux ambulances et 80

agents, précise t-on. Le feu a touché l'unité gaufrerie et l'entrepot des matières premières, qui a totalement été détruit. Cette biscuiterie compte huit lignes de fabrication et plusieurs chaînes de production. «90% de ce complexe industriel ont été sauvés des flammes», selon la même source, qui a ajouté que seul le dépôt de matières premières a été «sérieusement touché».

## **TLEMCEN:**

### **Saisie de 12.330 litres de carburant destinés à la contrebande vers le Maroc**

Les brigades mobiles relevant de la direction régionale des Douanes de Tlemcen ont saisi plus de 12.330 litres de carburant destinés à la contrebande vers le Maroc, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication.

Cette saisie a été opérée la semaine dernière lors de patrouilles et de barrages de contrôle sur la bande frontalière à Houassi, Ain R'ha, El Anabra et Sidi Machhour dans les dairas de Ghazaouet et Marsa Ben M'hidi, selon la même source qui a indiqué que la marchandise de contrebande a été découverte conditionnée dans 424 jerricans en plastique et transportée à dos de baudets et dans deux véhicules et deux camions. La valeur de la marchandise et des moyens de transport saisie est estimée à plus de 3,2 millions DA et de l'amende douanière à plus de 30 millions DA.

## TRAVERSÉE CLANDESTINE DE LA MÉDITERRANÉE L'UE doit fournir plus d'efforts pour aider les migrants

L'Union européenne (UE) doit fournir davantage d'efforts pour aider les migrants qui traversent la Méditerranée, a estimé le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon mardi à Dublin, alors qu'une opération navale militaire de l'UE attend l'aval des Nations unies.



L'Europe «peut fournir plus d'aide», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse conjointe à Dublin avec le Premier ministre irlandais, Enda Kenny, appelant à un renforcement des opérations de sauvetage en Méditerranée.

«J'exhorte les dirigeants européens à résoudre ce problème d'une manière plus complète et collective», a-t-il ajouté, précisant que toute approche devrait également s'attaquer aux «racines» du problème dans les pays d'origine.

«Nous devons tout d'abord faire de notre mieux pour sauver des vies»,

a martelé le secrétaire général de l'ONU. L'Union européenne a adopté la semaine dernière la mise sur pied d'une opération navale militaire («EU Navfor Med») pour combattre les trafiquants qui font passer les migrants d'un côté à l'autre de la Méditerranée.

Cette mission, qui va entraîner le déploiement de navires de guerre et d'avions de surveillance des armées européennes au large de la Libye, requiert l'accord des Nations unies.

La Commission européenne a par ailleurs dévoilé un plan d'action pour l'immigration prévoyant des quotas

obligatoires pour assurer une distribution équitable des réfugiés et, en cas de crise, un transfert des demandeurs d'asile entre les Etats de l'UE. Mais certains pays membres, dont le Royaume-Uni et la France, s'y opposent.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), plus de 34.500 migrants sont arrivés en Italie depuis le début de l'année et quelque 1.770 sont morts ou ont disparu en mer, soit plus de la moitié des près de 3.300 morts enregistrés en 2014.

### CHINE 38 morts dans un incendie dans une maison de repos

Trente-huit personnes sont mortes et six ont été blessées dans un incendie déclaré lundi soir dans une maison de repos dans le centre de la Chine, a annoncé mardi l'agence Chine-Nouvelle. L'incendie s'est produit à Pingdingshan, ville située dans la province de Henan, selon la même source, citant des autorités locales.

Deux blessés ont été hospitalisés dans un état critique, selon l'office régional de la sécurité du travail.

Les opérations de recherche et de secours sont en cours. La cause de l'incendie n'est pas connue.

### MEXIQUE: 13 morts dans une tornade

Une tornade a fait lundi au moins 13 morts à Ciudad Acuña au Mexique, a indiqué à la télévision Milenio Victor Zamora, membre du gouvernement de l'Etat de Coahuila.

«En ce moment, nous avons 13 morts dont 10 adultes et trois enfants, ainsi qu'un mineur porté disparu», a-t-il précisé.

Un précédent bilan faisait

état de 11 morts et un nombre indéterminé de disparus, selon le maire de la ville.

Les autorités ont recensé 229 blessés qui ont principalement été heurtés par des objets emportés par le vent. Seuls 88 d'entre eux étaient encore hospitalisés dans la soirée de lundi.

Cette ville de 136.000 habitants a été surprise au lever du

jour par une tornade qui, en six secondes, a causé de graves dégâts dans un millier d'habitats. Le coordinateur de la Protection civile du Mexique, Luis Felipe Fuente, a indiqué que dans ce court laps de temps, la tornade a déclenché des vents de 270 à 300 km/h dans sept quartiers de Ciudad Acuña, où sévissait déjà une tempête.

### LUTTE CONTRE LA DROGUE Les saisies de méthamphétamines quadruplent en cinq ans en Asie-Pacifique

Les saisies de méthamphétamines en Asie-Pacifique ont quadruplé en cinq ans, selon un rapport du Bureau des Nations unies chargé de la drogue et de la criminalité (Unodc) publié mardi à Bangkok.

La hausse du niveau de vie des habitants et une meilleure intégration économique régionale a permis aux réseaux criminels de développer leurs réseaux transfrontaliers, selon l'étude qui a porté sur la période 2008-2013 et menée entre l'Asie du Sud-Est et l'Océanie. Durant cette période, les saisies de méthamphétamines sont passées de 11 à 42

tonnes, révèle l'étude, expliquant qu'une grande partie de l'augmentation constatée est due à l'explosion des tablettes de ces drogues de synthèses, consommées soit en cristaux, soit via des comprimés. En cinq ans, les saisies de méthamphétamines en cristaux ont doublé, passant de 7 tonnes à près de 14 tonnes. Celles des comprimés ont été multipliées par huit, passant de 30 millions de comprimés en 2008 à plus de 250 millions en 2013, précise l'étude qui signale également une augmentation significative de la production et de la consommation de nouvelles substances psychoactives.

### La Bulgarie, la Grèce et la Turquie signent un accord contre l'immigration clandestine

La Bulgarie, la Grèce et la Turquie ont signé lundi un accord à Sofia sur la création d'un centre d'échange d'informations en temps réel, dans le but de lutter contre l'immigration clandestine et la contrebande.

Ce centre de coopération policière et douanière fonctionnera au poste-frontière bulgare-turc de Kapitan-Andréévo situé près de la jonction des frontières des trois pays, a annoncé la ministre bulgare Roumania Batchvarova. «Les organes de la police et des douanes échangeront de l'information en temps réel pour réagir de façon adéquate à la migration illégale et la contrebande», a précisé le ministre turc de l'Intérieur Sebahattin Östürk. L'accord doit être entériné par les parlements des trois pays. La Turquie a accueilli 2 millions d'immigrants dont 1,7 million de réfugiés syriens, a déclaré M. Östürk, regrettant que «l'UE n'ait contribué qu'à la hauteur de 300 millions de dollars» (270 M EUR) aux frais qui en découlent. Membre de l'Union européenne depuis 2007, la Bulgarie a édifié une clôture de 30 km et disposé des forces policières pour limiter la pénétration clandestine de migrants venant de la Turquie par voie terrestre.

Elle assiste néanmoins, comme plusieurs autres pays d'Europe, à une explosion du nombre de migrants arrivant sur son sol et cherchant à continuer leur route vers l'Europe occidentale. Pays le plus pauvre de l'UE, la Bulgarie souhaite adhérer à l'espace Schengen de libre circulation de personnes, mais plusieurs pays membres s'y opposent, mettant en doute ses capacités de combattre la corruption. Lundi, le parquet a ouvert une enquête de trafic de personnes par un agent bulgare de la police frontalière d'Elhovo (sud). Ce policier avait été arrêté samedi, alors qu'il transportait deux migrants irakiens cachés dans sa propre voiture. La semaine dernière la police bulgare a interpellé 150 migrants clandestins, principalement afghans et pakistanais.

### BARACONNAGE AU MOZAMBIQUE La moitié des éléphants decimés



Le Mozambique a perdu la moitié des éléphants sur son territoire en cinq ans en raison du braconnage intensif pour l'ivoire,

10% du territoire, à partir duquel les chiffres ont été extrapolés.

Pour l'ONG, 95% des éléphants décimés l'ont été dans la partie nord du Mozambique, frontalière avec la Tanzanie, où la population d'éléphants est passée de 15.400 à 6.100 individus.

Sur tout le territoire africain, selon des estimations, 30.000 éléphants sont illégalement abattus chaque année pour alimenter le commerce d'ivoire, essentiellement à destination de la Chine et d'autres pays d'Asie. A ce jour, il reste 470.000 éléphants d'Afrique sauvages, d'après un comptage de l'ONG Elephants Without Borders (EWB).

APS

# ACCIDENTS DOMESTIQUES ASTUCES POUR UN DOMICILE SANS DANGER

*Pour accueillir des enfants ou des personnes âgées, il est important de penser à quelques petits détails qui peuvent éviter bien des accidents. Le point avec le Docteur Christophe Trivalle, médecin généraliste.*

## Faire la chasse aux obstacles

Un guéridon qui traîne, le jouet de son animal domestique ou des plantes vertes égarées au milieu d'un couloir sont autant de pièges sournois, multipliant les risques de chutes. Il est impératif de bien dégager les lieux de passage et de ranger les bibelots dans des vitrines.

## Repenser l'éclairage

Il doit être puissant, pour éviter les zones d'ombres, et diversifié. L'idéal : des ampoules de 75 ou 100 watts. L'idée futée : installer les interrupteurs près des poignées de porte, pour ne pas avoir à les chercher. Très pratique, le détecteur de mouvements allume la lumière sur le passage.

## Eloigner les tapis

Ils sont jolis mais ils n'ont pas leur pareil pour faire trébucher quand ils sont positionnés sur les parties de la maison où l'on marche. Si vous n'arrivez pas à vous résoudre à les mettre à la cave, fixez-les au moins avec de l'adhésif double face.

## Adopter la douche italienne

De plain-pied, sans rebord, elle limite le risque de perdre l'équilibre à l'entrée et à la sortie. Plus besoin d'enjamber le bord comme avec une baignoire. Équipée de tapis antidérapants, d'un siège et d'une barre de maintien à accrocher au mur, c'est encore mieux.



## Supprimer les fils qui traînent

Comment ? En les fixant au mur ou en diminuant leur nombre : le téléphone sans fil, c'est très bien aussi.

L'ennemi numéro un, c'est la rallonge. Mieux vaut multiplier les prises de courant. Et installer celles-ci à hauteur des interrupteurs, pour éviter d'avoir à se baisser.

Si l'on s'y cogne, c'est moins dououreux...Et cela protège aussi les petits enfants.

## Couvrir le coin des meubles

Une astuce qui ne coûte rien, ou presque, mais peut éviter bien des blessures : recouvrir d'un embout molletonné les coins des tables et des meubles de rangement.

## Bien choisir le revêtement du sol

Attention à l'effet patinoire des parquets trop cirés. La moquette évite de glisser, mais peut se révéler encombrante si on utilise

canne, un déambulateur ou un fauteuil roulant. Linoléum, PVC ou carrelage représentent des bons compromis.

## Sécuriser les escaliers

C'est la zone de tous les dangers. Pour s'en protéger, il faut d'abord installer une rampe solide, pour faciliter montée et descente. Idéalement, la hauteur de chaque marche ne doit pas dépasser 16 cm. Pour mieux les distinguer, les dernières marches en haut et en bas peuvent être peintes dans une couleur différente de celles du milieu.

## Garder l'essentiel à portée de main

Dans la cuisine, privilégier les meubles à bonne hauteur, celle des yeux. Pas question d'utiliser l'escabeau pour aller chercher les ustensiles dont vous avez fréquemment besoin ! Quant au plan de travail, il doit permettre de s'asseoir, pour préparer les repas assis.

## Choisir un lit ni trop haut, ni trop bas

Sinon, difficile de s'y installer, ou d'en descendre. Si vous n'avez pas les moyens de changer votre literie, vous pouvez installer des cales de rehaussement. Le lit médicalisé est un investissement, mais il permet d'ajuster la hauteur et de redresser facilement le haut du lit (manette).

## LES ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE SONT 10 FOIS PLUS NOMBREUX QUE CEUX DE LA ROUTE

Les premiers résultats de l'enquête MAVIE menée par l'Inserm viennent d'être publiés. Au total, 10% des sondés ont déclaré avoir été victime d'un accident de la vie courante nécessitant des soins médicaux au cours de l'année écoulée, contre 1% pour les accidents de la route.

Depuis novembre 2014, l'Inserm invite plus de 100 000 Français à participer à une étude sur les accidents de la vie courante. Et si seulement 14 000 personnes ont répondu au questionnaire en ligne (MAVIE), les premiers résultats ont été rendus publics ce 18 mai 2015.

Au total, seuls 1% des interrogés déclarent avoir subi un accident de la route au cours de l'année écoulée et 1% un accident professionnel. En revanche, 10% des sondés affirment avoir été victimes d'un accident de la vie courante. Derrière cette appellation se cachent de multiples domaines, tels que la vie domestique, le sport, le bricolage, les loisirs ou encore le milieu scolaire. Ce phénomène est tel que chaque année, l'institut de veille sanitaire (InVS) estime que 20 000 per-



sonnes décèdent à la suite de ces accidents, ce qui est fait la troisième cause de mortalité en France, après les cancers et les maladies cardiovasculaires. D'après les premiers résultats, les accidents liés aux sports sont les plus fréquemment cités, avec une incidence deux fois plus importante chez les hommes que chez les femmes. Les sports en équipe avec ballon arrivent en tête avec 19%, suivis par les sports de raquette (18%) et les sports de combats (11,5%). Marche et jogging en revanche ne représentent que 6% des accidents de la vie quotidienne, alors qu'ils font partie des trois sports les plus pratiqués par les sondés avec la natation.

Les handicapés psychiques ou moteurs et les enfants sont particulièrement touchés par les accidents de la vie courante.

Les auteurs de l'étude rappellent que tous les Français sont vivement invités à participer à l'étude en remplissant le questionnaire du site de l'observatoire MAVIE, afin de grossir les données et aboutir à une étude scientifique de grande ampleur.

## PEUT-ON DEVENIR DÉPENDANT À DES MÉDICAMENTS SANS ORDONNANCE ?



**La dépendance à certains médicaments est un fait connu. Antidépresseurs, somnifères font partie de ceux-là. Mais les médicaments sans ordonnance peuvent aussi avoir cet effet.**

**La réglementation l'a prévu : les médicaments sont accessibles sans ordonnance seulement s'ils n'entraînent aucune pharmacodépendance. Pourtant, l'usage prolongé de comprimés antidouleur contre le mal de tête peut lui-même engendrer un mal de tête. Par ailleurs, les antitussifs contenant de la codéine ou de l'éthylmorphine peuvent induire des effets secondaires euphorisants ou calmants, sources d'abus (certains pays ne les autorisent plus en vente libre). Et, évidemment, si l'on fait son marché sur Internet (anxiolytiques, psychostimulants à la veille d'exams), des comportements addictifs peuvent apparaître. Mais l'automédication peut aussi déboucher sur une dépendance plus psychologique, comme ces personnes qui ne peuvent plus se passer de leur remède pour dormir, lutter contre la constipation ou l'anxiété. Ou pis encore, qui ne savent plus respirer sans leurs gouttes nasales vasconstrictrices. Le pharmacien peut détecter de telles dérives. Chacun doit cependant avoir en tête le principe de base d'une automédication raisonnable : elle doit être limitée dans le temps !**

# DYSPRAXIE : COMMENT SAVOIR SI MON ENFANT EN SOUFFRE ?

*Handicap invisible, la dyspraxie est pourtant une pathologie lourde et handicapante au quotidien. Caractérisée par une altération de la capacité à exécuter de manière automatique des gestes, elle doit être prise en charge. Le point sur cette maladie avec Adeline Douzet psychologue, neuropsychologue et Gaëlle Rollet, ergothérapeute.*

### La dyspraxie, qu'est-ce que c'est ?

La dyspraxie, comme tous les troubles dits « Dys », est un trouble cognitif spécifique développemental. La dyspraxie se manifeste par des troubles du développement moteur avec notamment, l'apprentissage de gestes, l'acquisition des coordinations sensorimotrices (lorsque l'on souhaite atteindre un objet que l'on a localisé) ainsi que les fonctions visuo-spatiales (qui permettent de s'orienter dans l'espace, de percevoir les objets de notre environnement et d'imaginer mentalement un objet physiquement absent). Enfants et adultes peuvent être concernés par la dyspraxie. On estime qu'elle touche entre 1 et 6 % de la population en âge scolaire. Les garçons étant plus touchés que les filles (de 3 à 5 garçons pour 1 fille).

### Les symptômes de la dyspraxie

Les symptômes de la dyspraxie sont présents dès les premiers stades du développement et se manifestent par des retards psychomoteurs prononcés, une maladresse importante ainsi qu'une dysgraphie (trouble spécifique de l'écriture). On retrouve ainsi une difficulté :

- dans l'apprentissage des gestes tels qu'à apprendre à s'habiller, utiliser ses couverts, se servir à boire, lacer ses chaussures, se coiffer...

- dans les activités de motricité fine comme l'écriture, le dessin, le coloriage, le découpage... ainsi que dans l'utilisation et la réalisation de documents visuels, spécialement ceux comportant des informations spatiales (tableaux, courbes, graphiques, etc.)



- dans les jeux (jeux de construction, poupées, billes, manipulation d'une manette de jeu...) et les loisirs : pratique d'un sport, d'un instrument de musique, travaux manuels...

- dans l'espace : des difficultés pour se repérer dans l'espace, en particulier pour se déplacer dans des lieux peu familiers, se repérer sur un plan...

- dans l'impossibilité d'une prise de note lisible et rapide : les écrits produits sont alors inutilisables pour réviser, apprendre ou restituer ses connaissances lors des contrôles.

Dans ce contexte, les activités motrices de la vie quotidienne mettent facilement en échec (notamment scolaire) et limitent la participation aux activités ludiques. La maladresse peut alors contribuer à l'isolement. Les difficultés visuo-spatiales peuvent également entraîner une impossibilité à se déplacer vers des lieux inconnus, sans être accompagné, à se repérer sur un plan de quartier ou de transports en commun limitant ainsi les possibilités de déplacement autonome.

Les conséquences fonctionnelles peuvent quant à elles résider dans une lenteur, une grande fatigabilité et une situation d'échec scolaire. Par ailleurs, ces personnes peuvent rencontrer des troubles de l'organisation qui touchent tous les secteurs de la vie (organisation du cartable, de la trousse, des classeurs, du bureau, etc.) qui aggravent leur lenteur et leur inefficacité au quotidien.

Le tout contribue à une mau-

vaise estime de soi souvent renforcée par une incompréhension des adultes. Cela peut parfois générer des dépressions graves ou des réactions inappropriées (de prétention, de repli sur soi, d'opposition) qui peuvent être confondues avec des troubles du comportement. Il est donc important de faire preuve de vigilance.

### Quels examens doivent être réalisés ?

Pour diagnostiquer la dyspraxie, différents examens doivent être mis en place. Un bilan neuropsychologique pour écarter le retard mental est notamment nécessaire.

Un bilan en psychomotricité (qui relève les capacités en motricité globale) et ergothérapie (qui relève les capacités en motricité fine) également, afin d'évaluer et cibler les difficultés du patient et savoir à quelle échelle sont les troubles. Un bilan en orthoptie permettra de relever les difficultés de balayage visuel. Une consultation auprès d'un neuro-pédiatre est enfin nécessaire afin de poser le diagnostic, à la vue des quatre bilans réalisés et d'apporter son analyse complémentaire génétique, neurologique et pédiatrique.

### Quels traitements ?

La dyspraxie ne se soigne pas. Le patient apprend à vivre avec, à pallier ses difficultés en adoptant des stratégies compensatrices. Les prises en charge qui peuvent être mises en place à la suite du diagnostic comprennent une rééducation spécifique et ciblée auprès de praticiens tels qu'un psychomotricien, un ergothérapeute et un orthoptiste.

## TOUT SAVOIR SUR LE SYNDROME D'ONDINE

Le syndrome d'Ondine, ou syndrome d'hypoventilation alvéolaire centrale congénitale, est une affection respiratoire extrêmement rare, qui touche environ 1 bébé sur 200 000 en France (un peu plus de 1000 cas dans le monde dont 100 en France). Quelle est exactement cette maladie, quels sont ses symptômes et comment vivre avec au quotidien ? On fait le point.

### Qu'est ce que c'est ?

Le syndrome d'Ondine est une maladie orpheline. Elle se caractérise par une absence congénitale du contrôle central de la respiration et une atteinte diffuse du système nerveux autonome. Dans la très grande majorité des cas, la maladie se révèle à la naissance. Plus rarement, elle peut néanmoins être diagnostiquée durant la petite enfance. Le syndrome d'Ondine est une maladie génétique, une mutation hétérozygote du gène PHOX2B étant retrouvée chez plus de 90%

des enfants touchés par la maladie. 5% environ des parents d'enfants atteints par le syndrome d'Ondine sont porteurs de la mutation mais ne sont pas touchés par la maladie clinique. Un malade a 1 risque sur 2 d'avoir un enfant porteur de la mutation génétique qui provoquera la maladie.

### Quels sont les symptômes ?

Le syndrome d'Ondine se traduit par l'incapacité à respirer de façon autonome durant les périodes de sommeil, les périodes infectieuses et parfois les périodes de grande fatigue. Plus précisément, les symptômes du syndrome d'Ondine sont liés à une hypoventilation alvéolaire sévère, prédominant en sommeil calme. Dans près de 20% des cas, les malades souffrent également de la maladie de Hirschsprung, caractérisée par des problèmes digestifs et gastro-oesophagiens. Plus rarement (dans 3% des cas environ), une tuméfaction des crêtes neurales peut être associée.

Cette atteinte du système nerveux autonome peut également toucher de multiples fonctions : cardiaque (anomalies du rythme), neurologique, oculaire, endocrinienne.

### Quels sont les traitements ?

Il n'existe aucun traitement curatif. Pour traiter le syndrome d'Ondine, une ventilation mécanique est nécessaire et ce dès la naissance. Elle est réalisée grâce à une canule de trachéotomie. Elle doit être posée 24h sur 24 durant les premiers mois de vie. Chez les enfants plus grands, elle peut être limitée aux périodes de sommeil de nuit. Certains enfants pourront également bénéficier d'une ventilation moins astreignante et non invasive grâce au simple port d'un masque nasal. Grâce à ces traitements, qui ne permettent néanmoins pas de soigner la maladie, les enfants touchés par le syndrome d'Ondine peuvent mener une vie normale.

## AXES MAJEURS DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER

### Prévention et diagnostic précoce recommandés

La prévention et le diagnostic précoce constituent les axes majeurs du Plan national de lutte contre le cancer 2015-2019, a déclaré mardi à Oran le coordinateur national de ce Plan, Pr Messaoud Zitouni.

"Le Plan national de lutte contre les pathologies cancéreuses repose sur deux axes majeurs, à savoir la prévention et le diagnostic précoce", a-t-il précisé lors d'une rencontre tenue à la salle de conférences du Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO).

"La chute de la prévalence du cancer observée dans les pays développés ne résulte pas des thérapies médicamenteuses mais de la prévention, domaine dans lequel l'Algérie jouit d'une expérience importante", a souligné Pr Zitouni.

"L'expérience algérienne en matière préventive sera valorisée dans le cadre du Plan national de lutte contre les pathologies cancéreuses, à commencer par celles dues au tabagisme qui demeure l'ennemi numéro Un de la santé humaine", a-t-il expliqué.

Ce responsable a également mis l'accent sur l'intérêt du diagnostic précoce qui permet de "rétablir l'état de santé du malade par une démarche thérapeutique quasi-ordininaire", faisant observer qu'aucun médicament, quel qu'il soit, n'offre de guérison totale au patient souffrant d'un cancer à un stade avancé".

"La nouvelle politique nationale de lutte contre le cancer, avec la contribution de l'ensemble des spécialistes, consolidera aussi le dépistage et le diagnostic précoce d'autres pathologies, dont le cancer du sein qui connaît une prévalence plutôt élevée", a fait savoir Pr Zitouni.

Citant des chiffres évoqués par des épidémiologistes évaluant entre 45.000 et 48.000 nouveaux cas de cancéreux chaque année en Algérie, ce responsable a estimé que la mise en œuvre du programme préventif au titre du Plan national est à même de réduire ce nombre.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'était engagé à établir un plan national pour lutter contre le cancer et avait chargé le professeur Messaoud Zitouni de son élaboration.

De nombreux praticiens ont pris part à la rencontre tenue au CHUO en présence du Directeur général et du président du conseil scientifique de cet établissement de santé publique, du président de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Oran et du professeur en pédiatrie et militant de la cause nationale, Jean-Paul Grangaud.

### Les pneumologues de l'EHU d'Oran à l'écoute des fumeurs

Une journée «Portes ouvertes» sur la lutte contre le tabagisme sera organisée, demain, par le service de pneumologie de l'établissement hospitalier universitaire «1er Novembre 1954» d'Oran.

Placé sous le thème «Un environnement sans tabac», cet événement coïncidera avec la célébration de la journée mondiale contre le tabagisme. Il permettra à l'équipe du service de pneumologie, dirigé par le professeur Lellou, d'aller à la rencontre du grand public auquel cette journée est dédiée, précise-t-on à la cellule de communication de l'EHU.

Un riche programme de sensibilisation sur les effets néfastes du tabac sera proposé au public qui comprend, outre des conseils et orientations à prodiguer aux «accros» de la nicotine, des séances de mesure de souffle des fumeurs dans le cadre du dépistage de la bronchite chronique obstructive, des tests sur la dépendance nicotinique ainsi que des tests psychologiques.

Cette initiative vise la sensibilisation et la prise en charge des dépendants de cigarette par rapport à leurs problèmes psychologiques et à leur dépendance nicotinique. La journée sera aussi une occasion pour la présentation d'ateliers liés à l'aide au sevrage tabagique, ajoute-t-on de même source.

**APS**

## BILAN POSITIF DES JUMELAGES DES HOPITAUX À TRAVERS LE PAYS

# 11.000 consultations et 700 interventions réalisées

Plus de 11.000 consultations et 700 interventions chirurgicales ont été réalisées depuis l'institutionnalisation du jumelage des hôpitaux du nord avec ceux du Sud et des Hauts-Plateaux en février 2014, indiquait lundi un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.



«Un peu plus d'un an après l'institutionnalisation du jumelage des établissements hospitaliers du sud du pays et des Hauts-Plateaux avec les établissements de référence du nord du pays annoncée lors de la cérémonie de signature des conventions de jumelage présidée par le Premier ministre le 17 février 2014, un premier bilan fait ressortir une activité remarquable», souligne la même source.

Les dernières missions en date ont été organisées en avril et mai 2015 et ont concerné In-Salah (wilaya de Tamanrasset), Timimoun (Adrar), Illizi et Tiaret, précise le ministère dans le communiqué.

A In-Salah, les équipes pluridisciplinaires des établissements hospitaliers de Dellys et de Bordj Menaiel (Boumerdès) ont assuré durant la première semaine du mois de mai 873 consultations spécialisées et 63 opérations chirurgicales en chirurgie viscérale, chirurgie infantile, orthopédie traumatologique, urologie et ophtalmologie.

A Timimoun, l'équipe pluridisciplinaire comprenant des praticiens spécialisés et des cadres paramédicaux de l'établissement hospitalier de Kouba (Alger), a assuré 901 consultations et

39 interventions chirurgicales ayant concerné les spécialités de la gynécologie obstétrique, de l'ORL, de la chirurgie et de la médecine du travail.

Cette équipe a également assuré des consultations spécialisées dans des localités éloignées de la région de Timimoun, ajoute la même source. Au niveau de l'établissement de Timimoun, l'équipe de l'hôpital de Kouba a organisé et animé la 1<sup>re</sup> journée de formation médicale et paramédicale au profit des médecins et des paramédicaux de la région.

«Cette formation s'est déroulée sous forme d'ateliers thématiques portant sur la gestion des déchets hospitaliers, l'organisation et le management des urgences, l'humanisation des soins, la relation patient-infirmier ainsi que l'accueil et l'orientation», explique-t-on.

La prochaine mission de l'équipe de Kouba intéressera la localité de Reggane (wilaya d'Adrar). L'équipe du CHU d'Oran (chirurgie générale, urologie, chirurgie infantile et gynécologie obstétrique) a quant à elle séjourné dans la wilaya de Tiaret du 18 au 20 mai, plus précisément à Mahdia et Sougueur où elle a assuré 44 consultations et effectué 23 interventions

chirurgicales au profit des patients de la région. Ces actions viennent s'ajouter au bilan de l'année 2014 et du premier trimestre 2015 qui montre que les équipes pluridisciplinaires venues des établissements de référence ont procédé à plus de 10.300 consultations spécialisées et plus de 601 interventions chirurgicales dont 200 prothèses de hanche et de genou et 4 implants cochléaires».

Il a été procédé aussi au niveau des établissements du sud et des hauts plateaux à 20 actes de cardiologie interventionnelle et d'ablation par radio fréquence.

Par ailleurs, 92 malades souffrant de pathologies nécessitant un environnement hospitalier très spécialisé ont été transférés sur les établissements de référence et pris en charge dans les meilleures conditions, assure-t-on.

La formation continue et complémentaire n'a pas été en reste puisque des formations ont été organisées et encadrées au niveau de certains établissements bénéficiaires par des équipes de référence dans différents domaines comme l'oncologie médicale, le dépistage du cancer du col, l'anatomie pathologique, la cœliochirurgie et l'hématologie.

## SELON UNE ÉTUDE PUBLIÉE RECEMMENT Une plante allergisante risque d'envelopper l'Europe dans les prochaines décennies

L'ambroisie, une plante envahissante nord-américaine, dont le pollen provoque de fortes allergies, risque d'envelopper progressivement toute l'Europe dans les prochaines décennies, selon une étude publiée lundi dans une revue spécialisée.

En se basant sur des modèles mathématiques, une équipe de chercheurs français, britanniques et autrichiens a calculé que la concentration en pollens de l'ambroisie allait être multipliée par quatre d'ici à 2050 en Europe. Des zones très peu touchées actuellement comme le nord de l'Europe, le nord de la France ou le sud de la Grande-Bretagne pourraient être fortement touchées, selon l'étude dont les chercheurs attribuent la progression de l'ambroisie au réchauffement climatique qui

favorise la croissance de la végétation. Ils mentionnent également des modifications dans l'utilisation du sol ainsi que la facilité avec laquelle les graines d'ambroisie sont dispersées par le vent. Introduite en Europe à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'ambrosia artemisiifolia est une plante pouvant atteindre jusqu'à 2 mètres de hauteur et produisant de petites fleurs qui peuvent causer des allergies, dont des rhinites, des yeux qui piquent et une respiration sifflante. Elle est déjà présente dans le centre et dans le sud de l'Europe, notamment en Italie du nord ainsi que dans un grand quart sud-est de la France. Au-delà de l'Amérique du Nord et de l'Europe, l'ambroisie touche dès à présent également certaines régions d'Australie, d'Amérique du Sud et même du Japon.

## TIPASA : 31 cas d'hépatite A enregistrés à Bouharoun

Trente-et-un (31) enfants de la commune de Bouharoun (Tipasa) ont été atteints de l'hépatite virale de type A, indique lundi un communiqué de la direction de la wilaya de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière. Le communiqué, dont une copie a été remise à l'APS, rassure les citoyens, quant à la prise en charge de ces enfants infectés, âgés de moins de 15 ans. Selon l'enquête épidémiologique réalisée par les services du secteur, la contamination s'est faite à travers la source d'eau Choubir de Bouharoun, indique le même document, qui signale la fermeture de cette source, et l'interdiction faite aux citoyens de consommer ou d'utiliser cette eau, affirmant en outre «l'éradication totale du foyer du virus». Parallèlement, la même direction a appelé les citoyens à «davantage de vigilance, ainsi qu'au respect des règles d'hygiène, notamment concernant le lavage régulier des mains pour les enfants».

## CONSTANTINE-2015 : Hommage à cheikh Omar Abou Hafs El Zemmouri

**Un vibrant hommage a été rendu à titre posthume, lundi à Constantine, à cheikh Omar Abou Hafs El Zemmouri, homme de science et de culture, à l'occasion du 25e anniversaire de sa mort.**



La commémoration de cette date anniversaire a été mise à profit par les organisateurs, dont des chercheurs et des amis du défunt, pour revenir sur les multiples contributions de cet éminent savant qui avait consacrée toute sa vie à l'enseignement, à la science et à l'islam.

Né en 1913 à Chelghoum-Laid (Mila) et décédé en mai 1990 à Alger, cheikh El Zemmouri, qui apprit le Coran à l'âge de 12 ans, s'est perfectionné dans les sciences de la linguistique, du mysticisme et de l'interprétation du Coran et du Hadith, ont témoigné les participants à cette rencontre.

Les qualités humaines, intellectuelles et morales de cet érudit, qui a lutté

«sans relâche» contre les tentatives de violation de l'identité nationale, ont été mises en exergue par les participant à cette cérémonie, organisée dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015», par le ministère de la Culture et la wilaya de Constantine.

Le défunt qui s'est distingué par son érudition, sa piété et son dévouement dans la promotion de la culture arabo-musulmane, constitue une «fierté pour l'Algérie et pour toute la culture arabe», a estimé le professeur Abou El Kacem Ait Hamou, l'un des fils spirituels de cheikh El Zemmouri.

Mettant en relief le «volume de la formation en langue arabe et en sciences

religieuses» acquis par El Zemmouri, le même intervenant a indiqué que des dizaines de disciples ont été formés par ce cheikh dans plusieurs zaouïas du pays depuis la zaouïa de Bordj Zemmoura, dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, sa région d'origine, à Oued Zenati (Guelma), en passant par les zaouïas de Béjaïa et d'Annaba, entre autres.

Fervent défenseur de l'islam, cheikh Omar Abou Hafs El Zemmouri était aussi un grand nationaliste qui a œuvré à inculquer l'amour de la patrie et de la liberté à ses nombreux disciples.

Il a légué de nombreux ouvrages sur les sciences religieuses et linguistiques dont le célèbre *Feth ellatif fi ettasrif*.

## La vie en arc en ciel ou la beauté des couleurs vue par un jeune couple d'artistes

«La vie arc en ciel» où la communion des couleurs telle que la ressentent la jeune artiste autodidacte Lilia Djekoune et son mari Abdelghani Malki donne depuis lundi une note supplémentaire de beauté au patio du palais Ahmed-Bey de Constantine.

Les œuvres exposées, dominées par la douceur du bleu azur mêlé au rouge écarlate, subtilement associés à la délicatesse d'un vert émeraude teinté de violet et de rose, offrent au visiteur une symbiose qui interpelle la sensibilité de l'âme et invite à l'amour de la vie et de la beauté.

«Chaque instant de notre existence doit être apprécié à sa juste valeur et pleinement vécu», estiment les deux artistes plasticiens, approchés par l'APS en marge du vernissage de cette exposition de dix jours, organisée dans le cadre de l'Évé-

nement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», à l'initiative du musée public national d'arts et des expressions culturelles traditionnelles qu'héberge le palais Hadj Ahmed Bey. La femme, l'enfance, la nature, la forêt, les fleurs, la campagne, les traditions, l'identité africaine, la beauté des plages et des sites algériens constituent autant de thèmes traités par les 13 toiles inspirées des écoles universelles de l'abstrait et de l'art contemporain.

Des objets finement ornés, réalisés selon des techniques de découpage, de collage, et de l'art graphique, constituent l'autre volet de cette exposition.

Des décorations et des découpages sur vitraux et sur bois viennent en amont de cette harmonieuse illustration signée d'un jeune couple âgé d'une trentaine d'années.

## Des designers arabes pour le renouveau de la dinanderie

Une exposition dédiée à la dinanderie d'art sera prochainement organisée dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», a-t-on appris lundi auprès de la responsable de la communication du département «Expositions» du commissariat de l'événement, Zouleikha Sahraoui.

L'exposition «inédite», baptisée «Tassim arabi fi Cirta» (création arabe à Cirta), qui réunira une trentaine de designers algériens, tunisiens, égyptiens et irakiens, «combinera le savoir-faire des artisans dinandiers avec l'imagination conceptuelle de designers de qualité», a ajouté Mme Sahraoui, estimant

que cette combinaison «donnera une nouvelle impulsion à la dinanderie d'art à travers un renouveau conceptuel et esthétique».

Affirmant que le choix du travail du cuivre en tant que théme de design était dicté par la dimension emblématique de la dinanderie dans la ville des ponts, elle a fait savoir que des designers ont effectué récemment un séjour de trois jours à Constantine afin de prospector des sources d'inspiration susceptibles d'être mises à contribution dans la réalisation de l'exposition.

Conduite par le designer algérien Zoubir Hellal, la délégation s'est rendue dans différents sites de la ville, dont le

palais Ahmed-Bey, et a rencontré plusieurs artisans-dinandiers dans l'optique de «tracer un sillon et d'apporter une vision différente dans la création de l'objet utilitaire réalisé en cuivre, et de fournir à l'artisan dinandier de nouveaux «prétextes» esthétiques», a encore ajouté la responsable de communication du département «Expositions». Mme Sahraoui a également souligné que le partenariat designers-artisans ambitionne «d'aider à améliorer la production artisanale en matière de dinanderie» et à «mettre en place de nouveaux process de fabrication», lesquels contribueront à développer de nouvelles stratégies de commercialisation.

## SOUK AHRAS

### Tournage de documentaires sur Chihab-Eddine Ettifachi et Sidi Messaoud

Le tournage de deux documentaires sur l'érudit Chihab-Eddine Ettifachi et le juriste musulman Sidi Messaoud vient d'être entamé dans la wilaya de Souk Ahras a indiqué lundi le directeur de la culture Omar Ma- naâa.

L'initiative s'inscrit dans le cadre la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel de la wilaya de Souk Ahras et

de la mise en lumière des figures marquantes de son histoire, a-t-il indiqué.

Les prises de vue des deux documentaires devraient être terminées «avant la fin du mois en cours», a affirmé de son côté un chercheur de l'université de Souk Ahras, Djalal Khechab, qui participe à la réalisation de ces films.

Chihab-Eddine Ettifachi qui vécut entre

580 et 651 de l'Hégire est natif de la localité de Tiffache, distante de 20 km de Souk Ahras. Ce savant et grand voyageur qui avait sillonné le Moyen-Orient et l'Asie, est surtout connu pour ses recherches en géologie, consacrées aux pierres précieuses. Il fut l'auteur de plusieurs ouvrages en littérature, médecine et jurisprudence, a indiqué cet universitaire. Sidi Messaoud vécut, lui,

entre 970 et 1028 de l'Hégire. Sa zaouïa se dresse sur une colline près de l'olivier de Saint Augustin. Il a écrit plus de 12 ouvrages et a fondé une zaouïa à Chechar (Khencela) et une autre à Souk Ahras, a indiqué Djalal Khechab qui anime également des émissions radiophoniques sur des sujets historiques.

APS

## La troupe irakienne Maqam en met plein les yeux et les oreilles aux Constantinois

La civilisation séculaire de l'Irak, la créativité et la culture des peuples de Mésopotamie ont été majestueusement rendus, lundi soir par la troupe irakienne Maqam, au grand bonheur du public de la salle Ahmed-Bey qui en a eu «plein les yeux et les oreilles».

Organisée dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», la soirée offerte par cette troupe en ouverture de la semaine culturelle irakienne, ainsi que par les poètes venus chanter le berceau des civilisations, a fait vibrer un public totalement conquis.

Une heure et demie durant, la troupe Maqam et le chanteur Mohamed Zaki Derwiche, à la voix puissante et profonde, ont régale le public avec un medley des plus célèbres chansons irakiennes comme «Chat'e Dajla», «Ah Ya hilou», «Tal'a min bit abouha», «Baghdad» «Ya oum el abaya», convoquant avec beaucoup de sensibilité, l'ambiance du maqam irakien, l'une des couleurs musicales les plus prisées dans ce pays.

Percussions et «santour», un instrument de musique vieux de plus de 2000 ans, ont accompagné le chanteur, «forçant» l'assistance, dont l'ambassadeur d'Irak à Alger, Moussa Abdellahi Kheir Allah, à se lever à plusieurs reprises pour ovationner le spectacle au milieu de youyous fusant de partout. Encouragé par les acclamations du public, Mohamed Zaki Derwiche enchaîne avec «Nedjma gothia» de Rabah Driassa, une maniére élégante de remercier un auditoire subjugué.

Avant l'entrée en scène de la troupe Maqam, les poètes Najah Al Arssali, Modhr Al Aloussi et Nadir Al Moudhafer ont raconté, à travers la beauté et la subtilité de la poésie arabe, les liens solides et fraternels unissant les peuples algérien et irakien, suscitant, du coup, beaucoup d'émotion.

Les poètes ont également évoqué l'Irak, son histoire et sa civilisation, mais aussi ses peines et ses douleurs, perpétuant, par le verbe, la lutte de leur peuple pour sa survie et sa détermination à dépasser la situation difficile qu'il vit.

L'ambassadeur d'Irak avait auparavant, dans une brève allocution, mis en relief la richesse et la variété du programme de cette semaine culturelle, et souligné la «fierté et l'honneur» de l'Irak d'être présent à Constantine pour présenter un pays, une civilisation et une culture qui constituent «une référence dans l'histoire de l'Humanité».

Organisée par l'Office national de la culture et l'information (ONCI), la Semaine culturelle irakienne se poursuivra jusqu'au 29 mai, permettant au public de découvrir neuf (9) courts et longs métrages dont «Khazzan El harb» (Le réservoir de la guerre) et «Ibn Babel» (L'enfant de Babylone), suivis de débat autour du cinéma irakien en présence d'hommes de culture, de cinéastes et d'universitaires faisant partie de la délégation irakienne. Une conférence portant sur «L'acte culturel irakien et ses similitudes avec l'Algérie», sera également animée par l'universitaire Djawad Ali Djassim Kassar, aux côtés de soirées poétiques et d'un défilé de mode pour montrer l'habit traditionnel dans ce pays.

## CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE L'AFRIQUE

# Messahel réitère l'engagement de l'Algérie pour la promotion de la paix et de la stabilité en Afrique

**Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel, a réitéré lundi à Alger, l'engagement de l'Algérie «dans les dynamiques de promotion et de consolidation de la paix et de la stabilité dans toutes les régions du continent africain».**

Intervenant lors de la cérémonie de célébration de la Journée de l'Afrique, à laquelle ont assisté des membres du gouvernement et des représentants du corps diplomatique accrédité à Alger, M. Messahel a mis en avant les «efforts consentis par l'Algérie dans le règlement des crises au Mali et en Libye», soulignant, à cet égard, que la paix en Afrique est devenue un «élément constitutif indissociable» de la paix et de la sécurité internationale.

S'agissant de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, il a rappelé, que celui-ci a été le «fruit d'immenses efforts menés dans le cadre d'un processus inclusif, transparent et ouvert, sous la conduite de l'Algérie avec la contribution significative de l'Afrique et de la communauté internationale au bénéfice du peuple malien frère». «Cet accord préserve l'intégrité territoriale du Mali et son unité nationale, et ouvre des perspectives prometteuses pour le développement du pays et pour la stabilité de toute la région du Sahel», a-t-il relevé, en exprimant, notamment, l'espérance que «toutes les parties se mobilisent pour la mise en œuvre inté-

grale de cet accord».

Concernant la Libye, M. Messahel a fait part de la «conviction» de l'Algérie que «la solution à la crise qui secoue ce pays frère et voisin passe nécessairement par la formation d'un gouvernement d'union nationale à même de garantir l'unité, l'intégrité territoriale de la Libye, son indépendance, sa souveraineté nationale et la cohésion de son peuple».

Il s'agit de «l'unique solution qui permettra une lutte efficiente contre le terrorisme, et qui éloignera définitivement la spirale de la division et de l'éclatement de ce pays frère», a-t-il soutenu, ajoutant que l'Algérie est convaincue que, loin des interférences étrangères, les frères libyens aspirent à la paix et ont les capacités d'y parvenir.

Le ministre a souligné, dans ce cadre, que la communauté internationale a «le devoir d'accompagner les Libyens et de les aider sur cette voie», en exprimant le soutien de l'Algérie aux efforts des Nations unies pour le «règlement pacifique» de la crise en Libye à travers la Mission d'appui de l'ONU pour la Libye, conduite par le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, Bernardino Leon. Il a réitéré, également, l'appel de l'Algérie pour une «unicité d'approche et d'action afin de réunir les conditions objectives de succès».

«Une fois de plus, l'Algérie exprime le vif souhait d'une convergence des initiatives lancées dans ce cadre, comme elle recommande le respect du seul agenda émanant des frères libyens dont la volonté est de favoriser l'aboutissement du dialogue entre toutes les parties libyennes, à l'exclusion des groupes terroristes reconnus comme tels par les Nations unies», a-t-il affirmé.

Par la même occasion M. Messahel indiqué que l'Algérie en-

tend approfondir ses relations et sa coopération avec l'ensemble des pays africains», soulignant que «c'est dans cet esprit que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a accueilli cette année 17 de ses pairs chefs d'Etat et de gouvernement de pays africains frères avec lesquels il a convenu de densifier la concertation politique et de promouvoir la coopération sectorielle».

Avec les pays voisins et ceux du Sahel, il a fait savoir que l'Algérie «entretient des programmes de développement couvrant de nombreux secteurs, incluant notamment la formation et les infrastructures de base structurantes telles que la route transsaharienne, le gazoduc et la ligne de fibre optique Nigeria-Algérie, mais aussi le commerce, les ressources en eau, l'agriculture ainsi que l'aide humanitaire».

Au plan sécuritaire, il a rappelé que «l'Algérie mène un combat au quotidien depuis de longues années déjà. Les attaques terroristes ont été nombreuses et dramatiques pour des milliers d'Algériens. De Tiguentourine à Ferkioua, dans la région de Bouira - où 25 dangereux terroristes ont été mis hors d'état de nuire par notre Armée nationale et nos forces de sécurité, auxquelles nous rendons un vibrant hommage, poursuivent vaillamment la lutte antiterroriste», a-t-il dit.

Dans ce domaine aussi, les forces de sécurité «ont acquis une fine expertise qui peut profiter à nos partenaires et à nos voisins, notamment au sein des mécanismes régionaux et internationaux, auxquels nous appartenons, de concertation et de coordination dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale», précisé M. Messahel. «Cette action de l'Algérie, a-t-il ajouté, s'est prolongée au sein de l'Union africaine, du Forum global de lutte contre le terro-



risme, des Nations unies et dans toutes les instances régionales et internationales».

Il a expliqué que «ces initiatives portent, entre autres domaines d'action prioritaires, sur l'assèchement des diverses sources de financement du terrorisme, le taillage de ses sources de recrutement, la réduction de la

mobilité de ses éléments, le blocage et la dé-légitimation de sa propagande, ainsi que la lutte contre la xénophobie et l'islamophobie», précisant que «c'est dans cet esprit que l'Algérie abritera à Alger, les 22 et 23 juillet prochain, une conférence internationale sur la dé-radicalisation»

### FRANCISCO CAETANO JOSE MADEIRA : Le rôle clé de l'Algérie et de la femme algérienne dans la libération des peuples

Le directeur du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT) Francisco Caetano Jose Madeira a souligné lundi à Alger le rôle clé joué par l'Algérie et la femme algérienne dans la libération des peuples opprimés.

Intervenant lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'Afrique, au siège du ministère des Affaires étrangères, sous le thème l'autonomisation de la femme et du développement en vue de la réalisation de l'agenda 2063 de l'Afrique», M. Jose Madeira a salué «l'action inaltérable continue et fructueuse de l'Algérie et de la femme algérienne qui marque une constance effective de son engagement perpétuel pour l'indépendance et l'autodétermination des peuples opprimés, principe fondateur et sous-jacent de son action».

«L'Algérie depuis son accession à la souveraineté internationale promeut et ne cesse de mettre à contribution son expérience pour le bien du peuple africain et d'autres peuples partout dans le monde», a-t-il rappelé lors de cette cérémonie à laquelle ont assisté des membres du gouvernement et des représentants du corps diplomatique accrédité à Alger.

Il a souligné que la politique extérieure de l'Algérie est marquée par «une volonté de paix, de justice et d'égalité sociale» avec «une démarche pragmatique et une action soutenue» et aussi «des préventions et des résolutions des conflits pour une Afrique prospère et exempte de tous ses embarras sécuritaires». La Journée de l'Afrique coïncidait avec le 52e anniversaire de la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

### La femme africaine, un facteur déterminant dans la lutte contre la menace terroriste

La femme africaine occupe une place déterminante dans la lutte contre la menace terroriste à laquelle font face plusieurs régions du continent africain, a indiqué lundi à Alger le directeur du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT) Francisco Caetano Jose Madeira. Intervenant lors de la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de l'Afrique, au siège du ministère des Affaires étrangères, sous le thème l'autonomisation de la femme et du développement en vue de la réalisation de l'agenda 2063 de l'Afrique», M. Madeira a souligné que «des prémisses de la naissance de l'organisation panafricaines ont souligné la nécessité de la promotion de la femme».

«Notre continent est caractérisé par la montée de la criminalité multiforme, caractéristique de nombreuses et significatives mutations, se manifestant à travers de menaces sécuritaires, parmi lesquelles la menace terroriste (...) dans la région sahelo-saharienne et ailleurs dans le continent africain», a-t-il relevé.

Il a indiqué à ce propos que l'Union africaine «mobilise tous ses efforts pour ne pas succomber à cette funeste menace, plus que jamais mobilisant toutes ses ressources pour atteindre ses objectifs», affirmant que «parmi ses ressources, la femme occupe une place de choix, place dans l'importance est rehaussée chaque jour, dans toute son action.» Il a, en outre, mis en évidence «l'action inaltérable continue et fructueuse de l'Algérie et de la femme algérienne qui marque une constance effective de son engagement perpétuel pour l'indépendance et l'autodétermination des peuples opprimés, principe fondateur et sous-jacent de son action».

APS

## L'importance de l'autonomisation de la femme africaine mise en exergue

L'importance de l'autonomisation de la femme africaine a été soulignée lundi à Alger, par le doyen du groupe diplomatique régional Africain, à l'occasion de la Journée mondiale de l'Afrique célébrée le 25 mai de chaque année. S'exprimant lors d'une cérémonie, organisée au siège du ministère des Affaires étrangères, célébrant cette journée qui coïncide avec le 52e anniversaire de la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'ambassadeur du Gabon à Alger, Moussa Pambou Makosso, a souligné l'importance de l'autonomisation de la femme africaine», qui selon lui, «recoupe une diversité de réalités dont il faudrait définir.»

Le diplomate gabonais a indiqué qu'à l'occasion de cette journée, placée sous le thème l'autonomisation de la femme et du développement en vue de la réalisation de l'agenda 2063 de l'Afrique que l'autonomisation de la femme à la campagne est distincte de celle de la ville, tout comme celle de la femme salariée ou commerçante est différente de celle qui, mariée, est femme au foyer sans emploi, ni rémunéra-

tion, est à la charge de l'époux». Il a ajouté que l'autonomisation économique de la femme africaine est la seule qui permet d'intégrer la vision de l'Agenda 2063 de l'Afrique», affirmant que cette autonomisation en question «nous ramène automatiquement à la question de l'égalité des genres.»

Pour être égaux, poursuit M. Makosso, «les hommes et les femmes doivent être en mesure de bénéficier des mêmes opportunités économiques.» Abordant les engagements contenus dans les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), élaboré entre autres, par l'ONU, la Banque Mondiale et l'OCDE, le diplomate a souligné qu'ils sont devenus «une référence universelle pour identifier les cibles à atteindre et éradiquer la pauvreté qui touche surtout les femmes.»

Pour atteindre cet objectif, M. Makosso, a indiqué que l'ONU a retenu trois dimensions à l'autonomisation économique des femmes qui, chacune, «peuvent être améliorées en adoptant des mesures concrètes.» La première dimension est celle «des opportunités économiques en faveur des

femmes, la seconde, l'amélioration des statuts juridiques de la femme, et dernièrement concerne la participation et l'insertion des femmes dans les organes de décision économique et politiques», a-t-il détaillé. Pour sa part, le directeur du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT) Francisco Caetano Jose Madeira a affirmé que les femmes africaines continuent de jouer «un rôle de premier ordre dans leur communauté et leur région qui a un impact direct et significatif dans l'économie et la vie de la société.»

Il a rappelé que le sommet annuel de l'Union africaine (UA) qui aura lieu en juin en Afrique du Sud sera «consacrée à l'autonomisation de la femme africaine, qui est une ressource symbolique et facteur essentiel de l'accomplissement des objectifs de 2063 de notre organisation.» La femme africaine, a-t-il dit est «un personnage clé est très actif surtout à des moments clé de notre histoire c'est cette omniprésence de la femme africaine et son adhésion affirmée conformément à notre culture.»

## CONFLIT AU YÉMEN: Report des pourparlers de paix, poursuite des combats

**Les pourparlers de paix sur le Yémen devant se tenir le 28 mai à Genève ont été reportés au moment même où les combats entre parties en conflit continuaient lundi à faire rage dans le sud, à Taëz, la troisième plus grande ville du pays.**



Un responsable des Nations unies avait annoncé dimanche le report de la réunion pour la paix au Yémen sans donner plus d'explications ni d'autre date. «Je peux confirmer que la réunion a été reportée», s'est contenté de dire l'émissaire de l'ONU à Riyad, Ismail Ouald Cheikh. Pour cause, la situation sur le terrain n'a pas beaucoup changé deux mois après le lancement, le 26 mars, de la campagne de frappes aériennes par une coalition arabe conduite par l'Arabie saoudite pour empêcher les rebelles chiites houthis de prendre le contrôle de l'ensemble du pays.

Lundi, plusieurs quartiers résidentiels de Taëz étaient le théâtre d'affrontements. De violents combats opposaient des rebelles houthis à des combattants pro-gouvernementaux, faisant des dizaines de morts et de blessés, ont rapporté des médias, citant un responsable local et des habitants.

Les affrontements, avaient éclaté

dimanche et se sont poursuivis dans la nuit, faisant au moins trente tués parmi les rebelles houthis et leurs alliés et cinq parmi les rangs des combattants pro-gouvernementaux, a indiqué un responsable local.

### Un report pour mieux relancer le processus de paix

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, avait annoncé la réunion de Genève avec l'espoir d'aider à «relancer le processus politique au Yémen, réduire le niveau des violences et soulager le fardeau humainitaire, devenu insupportable».

La conférence devait débuter jeudi prochain et durer trois jours, mais une incertitude demeurait sur la participation des différentes parties, notamment celle du Président en exil Abd Rabbo Mansour Hadi.

Face à cette situation, le président Hadi a demandé dans une rencontre avec l'Emissaire de l'ONU à Riyad, Ismail Ouald Cheikh, de reporter la Conférence pour la paix au Yémen

jusqu'à la mise en application de la résolution 2216 du Conseil de sécurité de l'ONU qui oblige les Houthis de se retirer des régions qu'ils contrôlent.

«Cette résolution doit être appliquée pour favoriser ensuite un dialogue», a résumé le porte-parole du gouvernement en exil, Rajah Badi, jugeant «difficile» d'envisager des pourparlers «dans les conditions actuelles». Le report sine die des pourparlers de Genève intervient après un premier round de dialogue, parainné par le précédent émissaire de l'ONU, Jamal Benomar. Mais ce dernier avait dû jeter l'éponge après avoir cru à une possible percée pour épargner à ce pays pauvre les affres de la guerre.

«Des pourparlers à Genève n'auraient fait que prolonger le conflit», ont estimé pour leur part des observateurs. Le conflit au Yémen a fait près de 2.000 morts et forcé plus de 545.000 personnes à quitter leur foyer, selon l'ONU.

## 16 millions de Yéménites privés d'eau potable selon Oxfam

Près de 16 millions de Yéménites n'ont plus accès à l'eau potable, deux mois après le début d'une campagne de bombardement menée par une coalition arabe conduite par l'Arabie saoudite pour venir à bout des rebelles houthis, a indiqué hier l'organisation humanitaire Oxfam. «Les raids aériens, les combats au sol et les pénuries de carburant signifient que trois millions de Yé-

ménites supplémentaires sont privés d'eau potable», portant à au moins 16 millions le nombre total de Yéménites dans cette situation, a précisé Oxfam dans un communiqué. «On parle de l'équivalent des populations de Berlin, de Londres, de Paris et de Rome réunies», a souligné la directrice de l'organisation pour le Yémen, Grace Ommer.

## LIVRAISON DES S-300 ANTI AERIENS Téhéran annonce le succès des négociations avec la Russie

Moscou et Téhéran ont achevé les négociations sur la livraison de missiles russes S-300 à l'Iran qui devrait intervenir «dans un délai assez bref», a annoncé le vice-ministre iranien Hossein Amir Abdollahian, en visite lundi à Moscou. «Les négociations sur ce sujet se sont achevées avec succès. J'estime que la livraison des S-300 aura lieu dans un délai assez bref», s'est félicité le vice-ministre iranien, cité par l'agence de presse russe RIA Novosti. «Ce sera fait à la première occasion possible», a-t-il ajouté, après avoir rencontré son homologue russe, Mikhaïl Bogdanov. Le ministère russe des Affaires étrangères n'a pas confirmé ces déclarations, se contentant de rappeler «l'importance de maintenir un dialogue russo-iranien régulier» dans



un communiqué publié lundi. Jusqu'à présent, Téhéran évoquait l'horizon fin 2015 pour la réception des missiles russes S-300, dont la

vente, interdite en 2010 par l'ancien président russe Dmitri Medvedev, a été à nouveau autorisée en avril par Vladimir Poutine.

## LIBÉRATION D'AL-ANBAR Les forces irakiennes lancent une opération contre l'EI

Les forces irakiennes ont lancé hier une opération de libération de la province d'El Anbar des éléments du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), a annoncé un porte-parole.

L'objectif de cette opération lancée dans les régions désertiques au nord-est de Ramadi, la capitale de la province d'Al-Anbar, la plus grande d'Irak, «est de libérer les régions entre les provinces de Salaheddine et d'Al-Anbar et d'essayer d'isoler celle-ci», a indiqué Ahmed Al-Assadi, un porte-parole des Unités de mobilisation populaires, force paramilitaire qui aide l'armée irakienne dans sa guerre contre Daech.

Ramadi avait résisté pendant des mois aux assauts de l'EI qui l'a finalement conquise le 17 mai après une vaste offensive et une retraite des forces de sécurité. L'EI contrôle la majorité de la province d'Al-Anbar, dans l'ouest de l'Irak, qui s'étend des limites de la région de Bagdad aux frontières syrienne, saoudienne et jordanienne.

## POURPARLERS SUR LA SYRIE

### Poutine et Cameron tenteront de trouver une issue

Le président russe Vladimir Poutine et le Premier ministre britannique David Cameron sont d'accord pour relancer des pourparlers de paix sur la Syrie, a annoncé lundi Downing Street.

Les deux dirigeants ont convenu, à l'occasion d'un appel du président russe à M. Cameron pour le féliciter de sa réélection, que les pourparlers sur la Syrie devaient reprendre, a indiqué une porte-parole du Premier ministre britannique.

«Ils ont convenu que leurs conseillers en sécurité respectifs devraient se rencontrer pour relancer les pourparlers sur le conflit syrien», a ajouté la porte-parole, précisant que les deux dirigeants sont d'accord pour dire qu'il est dans l'intérêt à la fois du Royaume-Uni et de la Russie d'aider à trouver une solution au conflit syrien, et en particulier d'arrêter la montée du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech).

Par ailleurs, les deux dirigeants ont également évoqué l'Ukraine, où les combats entre forces gouvernementales et séparatistes pro-russes ont fait des milliers de morts.

## COLOMBIE Au moins 5 guérilleros tués dans un nouveau raid contre les Farc

Au moins cinq guérilleros ont été tués dans un nouveau raid lancé lundi par l'armée colombienne contre les Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc), ont annoncé les médias locaux, citant des sources militaires. L'offensive a visé une unité régionale des Farc dans le département rural du Choco dans l'ouest du pays. Le chef du front de la guérilla opérant dans cette région qui borde le Pacifique figure parmi les victimes, selon les médias locaux. Les autorités avaient offert une récompense de 500.000 dollars pour la capture de ce rebelle, connu sous le nom de Roman Ruiz, ancien membre de l'Etat major des Farc. Les opérations militaires contre les Farc se sont intensifiées ces derniers jours sur ordre du président Juan Manuel Santos, malgré la poursuite d'un processus de paix délocalisé depuis novembre 2012 à Cuba, où les pourparlers ont repris lundi. En moins d'une semaine, sans compter le raid dans le Choco, quelque 34 guérilleros ont déjà été tués dans des bombardements de l'armée, dont 26 dans le département du Cauca (sud-ouest) jeudi et 8 dans celui d'Antioquia (nord-ouest) samedi.

APS

## CRISE MALIENNE 200 000 personnes dans les rues de Bamako pour soutenir l'Accord d'Alger

Plus de 200 000 personnes ont marché mardi à Bamako pour soutenir l'accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, signé le 15 mai, ont rapporté des médias maliens. A l'initiative de la Coordination des associations de la société civile, des milliers de Bamakois ont battu le pavé, scandant des slogans, tels que «Vive le Mali un et indivisible», «Nous voulons la paix». Il faut un sursaut national. Le président de la Coordination, Dr Adama Traoré, a indiqué que l'organisation de cette marche pacifique «s'inscrit dans le cadre de l'appropriation entière du document (l'accord d'Alger) par le peuple afin que la paix puisse être réinstauré au nord de notre pays», estimant à 200.000 le nombre de participants à la marche.

La marche qui a duré environ deux heures, à travers les rues de la capitale, a pris fin à la Place de l'Indépendance où les manifestants ont été accueillis par des personnalités de Bamako, le ministre malien de la Reconstruction nationale, Zahabi Ould Sidi Mohamed, et des responsables de partis politiques, notamment du parti présidentiel (RPM), mais aussi de l'opposition comme Amadou Koïta du Parti socialiste Yéleén Kura. «Au nom du président malien Ibrahim Boubacar Keïta et du gouvernement», M. Zahabi a remercié les manifestants pour leur initiative qui «prouve l'attachement de tous les enfants du Mali à l'unité de leur pays». Il a, en outre, lancé «un appel à tous (ses) frères qui n'ont pas encore signé l'accord de le signer sans condition et dans les meilleurs délais, afin que nous commençons le processus de réconciliation nationale, le processus de lutte contre le sous-développement qui est le vrai ennemi de notre pays». «Il s'agit d'une marche à travers laquelle les Maliens ont laissé parler leur cœur pour soutenir l'accord de paix, le président de la République, le gouvernement et l'ensemble des acteurs qui nous aident à renforcer l'unité de notre pays», a conclu le ministre. L'accord de paix et de réconciliation au Mali a été signé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés au sein de la Plateforme d'Alger et par l'équipe de la médiation internationale conduite par l'Algérie, ainsi que par deux composantes sur cinq que compte la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), à savoir la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la CM-FPR (Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance).

## DONATION D'ARABIE SAOUDITE, AU PROFIT DES RÉFUGIÉS SAHRAOUIS Le PAM achemine une aide alimentaire

Le Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM) a annoncé mardi avoir acheminé une cargaison d'aide alimentaire, contenant 252 tonnes de dattes, faisant partie de la donation annuelle du Royaume d'Arabie saoudite, au profit des réfugiés du Sahara occidental dans la région de Tindouf en Algérie.



«Une cargaison de 252 tonnes de dattes faisant partie de la donation annuelle de dattes par le Royaume d'Arabie saoudite au Programme alimentaire mondial (PAM) a été débarquée au port d'Oran dans le cadre de l'assistance humanitaire du PAM en Algérie», a précisé le PAM dans un communiqué parvenu à l'APS.

C'est la cinquième fois qu'une telle donation est alloué au programme des réfugiés du Sahara occidental en Algérie, selon le texte, indiquant que la cargaison a quitté le port d'Oran le 23 et le 24 avril dans des containers à bord de camions spéciaux et ont été reçus dans les camps trois jours plus tard.

La donation a été annoncée lors d'une cérémonie à l'ambassade du royaume à Alger en présence de l'am-

bassadeur d'Arabie saoudite en Algérie, Mahmoud bin Hussain Qattan, et de Romain Sirois, directeur du PAM en Algérie.

«Les dons en nature de dattes saoudiennes représentent un apport conséquent à la diète alimentaire des bénéficiaires dans la période de Ramadhan et ont déjà permis de répondre aux besoins spécifiques des enfants scolarisés dans les camps de Tindouf», a déclaré M. Sirois, soulignant que «cette contribution permettra de diversifier le panier alimentaire de la population des camps au moment où les financements sont insuffisants». Le PAM soutient les réfugiés sahraouis en Algérie depuis 1986. Dans les camps des réfugiés sahraouis, la distribution générale des vivres se combine avec le

programme de prévention et de traitement de la malnutrition et le programme de repas scolaires qui vise à encourager la scolarisation et l'assiduité des enfants réfugiés. Toute l'assistance du PAM en Algérie est effectuée et suivie en partenariat avec des organisations nationales et internationales, selon le document, assurant que l'aide parvienne jusqu'à ses destinataires.

Le PAM est la plus grande agence humanitaire qui lutte contre la faim dans le monde en distribuant de la nourriture dans les situations d'urgence, en travaillant avec les communautés pour renforcer leur résilience. Chaque année, le PAM apporte une assistance à plus de 80 millions de personnes dans 75 pays.

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE  
DIRECTION DE LA SANTE DE LA WILAYA DE M'SILA  
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE MAGRA

### AVIS DE RECRUTEMENT

Le Directeur de l'Etablissement PUBLIC Hospitalier de magra annonce l'ouverture d'un concours pour le recrutement externe conformément au tableau suivant :

N° d'ordre	Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Nombres de postes
01	Médecin Généraliste de santé publique	sur titre	Diplôme doctorat en Médecine ou Attestation d'équivalence	12
02	Biologistes 1 <sup>er</sup> degré de santé publique	sur titre	candidats justifiant de titres ou de diplômes de Licence d'enseignement supérieur dans les spécialités ci-après : Microbiologie- parasitologie - physiologie animale - génétique - biologie de la reproduction - biologie cellulaire - biochimie - neurobiologie moléculaire - physiologie pathologique - génie biologique.	04
03	Pharmacien Généraliste de santé publique	sur titre	Diplôme de Pharmacien ou Attestation d'équivalence	01
04	Psychologue clinicien de santé publique	sur titre	Diplôme de Licence en Psychologie clinique ou Attestation d'équivalence	02
05	Administrateur	Sur titre	Diplôme de Licence d'enseignement supérieur dans les spécialités suivantes : - Sciences juridiques et administratives – sciences économiques – sciences financières – sciences commerciales – sciences de gestion – sciences politiques et relations internationales – sciences sociales ; à l'exception de sciences socio-éducatives – psychologie (spécialité : Travail et organisation) – sciences de l'information et de la communication – sciences islamiques (spécialité : Charia et droit) .	02
06	comptable administratif principal	Sur titre	les candidats titulaires d'un diplôme d'études universitaires appliquées dans la spécialité ou d'un titre reconnu équivalent	01
07	Ingénieur d'état en informatique	Sur titre	Parmi les candidats justifiant du diplôme d' Ingénieur d'état en 'informatique ou d'un titre reconnu équivalent	01
08	Technicien Supérieur en Informatique	Sur titre	Diplôme d'étude universitaire d'application en informatique Diplôme de Technicien Supérieur en Informatique ou technicien informatique de gestion	02

#### - Dossier de candidature

01-Demande manuscrite 2-Copie de la nationale d'identité. 3-Copie du Diplôme ou la qualification demandée accompagné du relevé des notes du parcours de formation. 04- Fiche de renseignements dûment remplie et signée par le candidat .

Avant la nomination dans le poste les candidats définitivement admis, devront compléter leurs dossiers administratifs par toutes les autres pièces notamment :

05-Copie du document justifiant la situation vis-à-vis au service national, légalisée par l'établissement organisateur du concours.

06-Casier judiciaire en cours de validité.7-Certificat de résidence.8-Extrait de naissance (13)

09-Certificat médical.10-Deux photo d'identité.

Les candidats admis sur titre et en complément des documents suscités, doivent compléter leurs dossiers par :

11-Attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, ces documents doivent être visés par la CNAS , pour l'expérience acquise dans le secteur.12- Attestation justifiant la période de travail par le candidat dans le cadre d'insertion professionnelle et sociale des jeunes diplômés avec précision du poste occupé, en cas de besoin.13- Les documents considérés comme ouvrages ou études réalisés par le candidat, en ce de besoins .14-Les documents justifiant le suivi du candidat d'une formation dans le spécialité , supérieure au diplôme demandé , en cas de besoin. 15- Fiche familiale d'état civile pour les candidats mariés .

#### IMPORTANT :

- Les dossiers de candidature seront déposés à la sous-direction des ressources humaines de l'Etablissement Public Hospitalier de magra .

- Le délais de dépôt des dossiers de candidature est fixé à 15 ( Quinze) jours ouvrables à compter de la parution du présent Avis aux quotidiens nationaux .

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA D'ALGER  
DAIRA ADMINISTRATIVE DE CHERAGA  
COMMUNE DE CHERAGA  
NIF : 41000200001608500152  
N° : 1788 /2015

# AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux articles 44 et 122 du décret président N°10 -236 du 07Octobre 2010 modifié par le décret présidentiel N° 12-23 du 18 janvier 2012 modifié et complété par le décret présidentiel N° 13 -03 du 13 janvier 2013 portant réglementation des marchés publics.

*Suite à l'Avis d'appel d'offre national restreint N°16/2015 paru dans le journal DK NEWS le 21/04/2015 délai 21 jours*

*Suite au P.V de la commission d'ouverture des plis en date du 11/05/2015  
Concernant l'opération :*

- Réalisation des travaux de 200 logements sociaux locatifs à SIDI HASSEN ,chéraga ;lot :02 44/200 logements
- Nombre de cahier des charges retirée : 03
- Nombre de plis déposés : 00

Aucun dépôt n'a été enregistré-les membres de la commission déclarent *l'infructuosité*

DK NEWS

Anep : 327 368 du 27/05/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

Wilaya D'Alger  
Circonscription Administrative De Baraki  
Commune Des Eucalyptus  
Ref : 2844 / D.E.E /2015

## Objet : Mise en demeure **N° 02/2015**

LE BET SARL C.E.T.P.R dont le siège est a : cité 200 logements

RN n° : 08 Entrée : 03 Local : 03 EUCALYPTUS .

Titulaire du contrat N° : 47/2012 en date du : 08/11/2012 et ordre de service N° : 466/2012 en date du : 18/11/2012 relative aux :

### **SUIVI DES TRAVAUX DE VOIRIE DE LA CITE 917 LOGEMENTS EUCALYPTUS.**

Est mis en demeure de présenter rapport des travaux supplémentaires relatives au projet d'avenant n° : 01/2015 et cela dans un délai de 03 jours a partir de la réception de la dite mise en demeure.

Faute de satisfaire a cette mise en demeure le maître de l'ouvrage ce retrouvera dans l'obligation d'appliquer les mesures correctives prévu a cet effet par la réglementation en vigueur.

DK NEWS

Anep : 327 412 du 27/05/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

Wilaya d'Alger  
Circonscription Administrative de Draria  
Commune de Khraicia  
NIF: 41000200001608501055

# AVIS D'INFRUCTUOSITE L' APPEL D'OFFRE NATIONAL N°03/2015

*CONFORMEMENT A L'ARTICLE 44 DU DECRET PRESIDENTIEL N° 10/236 DU 07/10/2010 MODIFIE ET COMPLETE PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS.*

*LE PRESIDENT D'APC DE KHRAICIA INFORME TOUT LES SOUMISSIONNAIRES QU'ILS ONT PARTICIPE A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL N°03/2015 PUBLIE DANS LE QUOTIDIEN SADA AL CHARK EN DATE 14/02/2015 ET LE QUOTIDIEN DK NEWS EN DATE 15/02/2015. Travaux d'entretien des écoles PRIMAIRES ;*

*L INFRACTUOSITE DE L APPEL D OFFRE NATIONAL POUR le MOTIF D'UN SEUL OFFRE QUALIFIER EN TECHNIQUE.*

DK NEWS

Anep : 327 382 du 27/05/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA D'ILLIZI/  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE  
N.E.F : 098433015003341  
BUDGET DE WILAYA - SECTION D'EQUIPEMENT 2015 -  
PROGRAMME N°16/2015

## **AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°67./2015**

Par conséquent les entreprise qualifiées peuvent retirer le cahier des charge auprès de la wilaya d'illizi - la direction de l'administration local lance un avis d'appel d'offre restreint pour :

Fourniture pose et mise en service (transformateur 400 kva «groupe électrogène 400 kva») a-profile villa d'hôte wilaya illizi deb-dab

Le dossier relatif à cet appels d'offres est à retirer auprès de la Direction de l'administration locale de la wilaya d'illizi contre paiement de 2000.00 DA composé des pièces suivantes:

### **I-OFFRE TECHNIQUE :**

- Déclaration à soucire paraphé, signée et daté
- Déclaration de probité paraphé, signée et daté
- Copie du registre de commerce (nouvelle immatriculation)
- Copie du numéro fiscale.
- Copie du statut pour les sociétés concernées accompagné d'un certificat de dépôt du statut à son compte sociale (SPA-SARL-SNC-EURL).
- Copie d'attestation de mise à jour de CNAS (en cours de validité à la date de dépôt des offres).
- Copie d'attestation de mise à jour CASNOS (en cours de validité à la date de dépôt des offres).
- Copie d'attestation de mise à jour CACOBATPH (en cours de validité à la date de dépôt des offres)
- Copie d'attestation de mise à jour de l'extrait de rôle (en cours de validité à la date de dépôt des offres)
- Copie du Casier judiciaire du 1er responsable de l'entreprise en cours de validité à la date du dépôt des offres.
- Copie des bilans financier de trois (03) dernières années (2012-2013-2014).
- cahier des prescriptions spéciales. signés et paraphés et daté.
- cahier des prescriptions générales. signés et paraphés et daté.
- certificats d'approvisionnement de cinq (05) dernières années (2010-2014)
- Etat des moyens humains avec justificatifs. (Certificats d'affiliation pour les travailleurs)
- fiche techniques avec images pour fournitures des cahiers de charges
- planning de fourniture pose et mise en service
- certificat de garantie signés et paraphés et daté.

### **-OFFRE FINANCIERE :**

- \* Cahier des charges offre financier signé et paraphe.
- \* Lettre de soumissionnaire signé et paraphe.

\* Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jour + 21 jours durée de préparation des offres

\* L'ouverture des deux offres (technique et financière) se fera le 21<sup>ème</sup> jour de la première

parution de l'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP à partir 15:00H

\* Les soumissionnaires sont invités a y assister a l'ouverture qui se déroulera au siège de la Directeur de l'administration locale de la wilaya d'illizi, à partir 15:00H le jour de dépôt des offres. Au cas où il s'agirait d'une journée fériée, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable suivra.

NB : l'ouverture des plis est publique et aura lieu a la wilaya d'illizi- siège direction de l'administration local à 15 :00h

DK NEWS

Anep : 327 299 du 27/05/2015

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:25 Culture Infos : TFou

08:25 Autre : Météo

08:30 Culture Infos : Télleshopping

09:20 Autre : Météo

09:25 : Au nom de la vérité

09:55 : Au nom de la vérité

10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins

10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins

11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins

11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre

12:00 Autre : Les douze coups de midi

12:50 Culture Infos : L'affiche du jour

13:00 Autre : Journal

13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre

13:45 Autre : Météo

13:55 : Joséphine, ange gardien

15:35 Série TV : Nos chers voisins

17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît

18:00 Autre : Bienvenue au camping

19:00 Autre : Money Drop

19:55 Autre : Météo

20:00 Autre : Journal

20:30 Autre : Tirage du Loto

20:35 Autre : Météo

20:40 Série TV : Nos chers voisins

20:45 Autre : C'est Canteloup

20:55 Série TV : Grey's Anatomy

21:45 Série TV : Grey's Anatomy

22:40 Série TV : Stalker

23:25 Série TV : Stalker

**2**

06:25 Culture Infos : Point route

06:30 Autre : Journal

06:35 Culture Infos : Télématin

06:57 Autre : Météo 2

07:00 Autre : Journal

07:10 Culture Infos : Télématin (suite)

08:00 Autre : Journal

08:10 Culture Infos : Télématin (suite)

09:05 Culture Infos : Dans quelle éta-gère

09:10 : Des jours et des vies

09:35 : Amour, gloire et beauté

10:00 Culture Infos : C'est au programme

10:55 Autre : Météo outremer

11:00 Autre : Motus

11:30 Autre : Les Z'amours

12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place

12:55 Culture Infos : Roland Garros et moi

12:56 Autre : Météo 2

13:00 Autre : Journal

13:48 Autre : Météo 2

13:50 Culture Infos : Consomag

14:00 Culture Infos : Toute une histoire

14:55 Culture Infos : Le bon vivant

14:57 Sport : Tennis

16:55 : Quatre résistants au Panthéon

18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles

19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles

19:55 Autre : Météo 2

20:00 Autre : Journal

20:40 Série TV : Parents mode d'emploi

20:47 Série TV : Parents mode d'emploi

20:48 Culture Infos : Le bon vivant

20:49 Culture Infos : Rue de la formation

20:50 Culture Infos : Image du jour : Roland Garros

20:51 Culture Infos : Alcaline l'instant

20:55 Autre : Météo 2

20:57 Série TV : Hôtel de la plage

21:40 Série TV : Hôtel de la plage

22:40 Autre : Un soir à la Tour Eiffel

**3**

06:00 Autre : EuroNews

06:45 Culture Infos : Ludo

06:46 : Le petit dinosaure

07:08 : Le petit dinosaure

07:34 : Marsupilami

08:02 : Les lapins crétins : invasion

08:08 : Les lapins crétins : invasion

08:15 : Les lapins crétins : invasion

08:21 : Les lapins crétins : invasion

08:28 : Les lapins crétins : invasion

08:35 Culture Infos : Mercredi Ludo

- 08:39 : Oggy et les cafards
- 08:46 : Oggy et les cafards
- 08:53 : Oggy et les cafards
- 09:04 : Les Dalton
- 09:11 : Les Dalton
- 09:18 : Les Dalton
- 09:30 : Gaston, de Franquin
- 09:45 Culture Infos : 30 millions d'amis
- 10:45 Culture Infos : Consomag
- Consomag
- Culture Infos (5 mn)
- ENREGISTRER
- 10:50 Culture Infos : Midi en France
- 11:55 Autre : Météo
- 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
- 12:25 Autre : 12/13 : Journal national
- 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
- 13:50 Série TV : Un cas pour deux
- 14:55 Autre : Questions au gouvernement
- 16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
- 16:50 Sport : Tennis
- 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
- 19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
- 19:30 Autre : 19/20 : Journal national
- 19:58 Autre : Météo
- 20:00 Culture Infos : Tout le sport
- 20:10 Sport : Le journal de Roland-Garros
- 20:15 Autre : Météo régionale
- 20:20 : Plus belle la vie
- 20:30 Culture Infos : Des racines et des ailes
- 22:40 Autre : Météo
- 22:42 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots
- 22:45 Autre : Grand Soir 3
- 23:35 Culture Infos : Le pitch
- 23:40 : La Belle excentrique : Patricia Pétibon chante la mélodie française

**CANAL+**

- 06:50 Autre : Zapping
- 06:55 Autre : Le Before du grand journal
- 07:21 Autre : La météo
- 07:23 Autre : Le petit journal
- 07:50 Autre : Les Guignols de l'info
- 08:01 Autre : La météo
- 08:03 : Zapsport
- 08:05 Série TV : Burning Love
- 08:30 : Maman la maison est hantée !
- 09:57 Cinéma : Moonstruck
- 10:00 Culture Infos : Le tube
- 10:40 Cinéma : Dragons 2
- 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
- 12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
- 14:05 Cinéma : Iron Man 3
- 16:10 Cinéma : Godzilla
- 18:15 Autre : Le Before du grand journal
- 18:45 Autre : Le JT
- 19:05 Autre : Le grand journal
- 20:05 Autre : Le grand journal, la suite
- 20:25 Autre : Le petit journal
- 21:00 Cinéma : Triple alliance
- 22:45 Cinéma : On a failli être amies

**M**

- 06:00 Autre : M6 Music
- 07:00 Autre : Météo
- 07:05 : Les blagues de Toto
- 07:15 Culture Infos : Kid & toi
- 07:20 : La maison de Mickey
- 07:45 : Princesse Sofia
- 08:10 : Sammy & Co
- 08:20 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
- 08:35 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
- 08:45 Autre : Météo
- 08:50 Culture Infos : M6 boutique
- 10:00 : Le bonheur d'être aimé
- 11:45 Série TV : Devious Maids
- 12:40 Autre : Météo
- 12:45 Autre : Le 12.45
- 13:05 Série TV : Scènes de ménages
- 13:40 Autre : Météo
- 13:45 : Ma femme, ma fille, 2 bébés
- 15:45 : Ma femme, ma fille, 2 bébés
- 17:40 Autre : Les reines du shopping
- 18:50 Série TV : En famille
- 19:40 Autre : Météo
- 19:45 Autre : Le 19.45
- 20:10 Série TV : Scènes de ménages
- 20:55 Culture Infos : Patron incognito
- 22:25 Culture Infos : Patron incognito

## TÉLÉ

## La sélection

20h55

## Grey's Anatomy

**TF1**

## Résumé

Meredith et Bailey ont du mal à dissimuler leur jalousie lorsque Cristina reçoit un appel téléphonique qui pourrait bien changer sa vie et sa carrière. Elle est, en effet, nommée pour recevoir un Harper Avery, une prestigieuse récompense. Si ses autres collègues manifestent leur admiration, Cristina semble être la seule à rester égale à elle-même. De son côté, Alex doit prendre une décision importante. Bailey continue de soigner un jeune garçon dont le système immunitaire est déficient. Derek et Callie testent une machine qui semble capable de déceler les émotions...

**2**

20h45

## Hôtel de la plage



## Résumé

Paul, Martin et Victor prennent la mer direction l'îlot Cabestan où ils vont passer la journée à pêcher. C'est une tradition entre eux et cette année c'est Paul qui a tout organisé. Victor est radieux : il ne quitte plus Jean-Pierre, un magnifique carlin que ses amis lui ont offert pour remplacer Cosby, le chien du Rancho. La journée commence bien, mais à l'heure du déjeuner, au moment de retrouver celui qui les a conduits sur l'île, il n'y a personne au rendez-vous...

**3**

19h30

## Des racines et des ailes



## Résumé

Au cœur de l'Oise, l'Aisne et la Somme, les trois départements qui constituent la Picardie, des passionnés se battent pour protéger un patrimoine d'exception. Rencontre avec Philippe Carruette, responsable du Parc du Marquenterre, dans la partie nord de la baie de Somme. Puis cap vers le sud de la côte picarde, de la manche, Mers-les-Bains, où Nicolas Andrieu veille au bon état d'une dizaine de maisons du bord de mer. Quant à Aurélien Ries, régisseur du château fort de Rambures, près de la vallée de la Bresle, il connaît tous les secrets de cette forteresse édifiée au XIVe siècle.

**CANAL+**

20h55

## Triple alliance



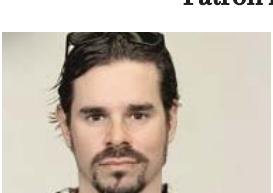
## Résumé

A trois contre un, la riposte va être terrible... Trois femmes s'étant aperçues qu'elles partageaient le même homme sans le savoir, décident de s'associer pour faire de sa vie un enfer.

**M1**

20h50

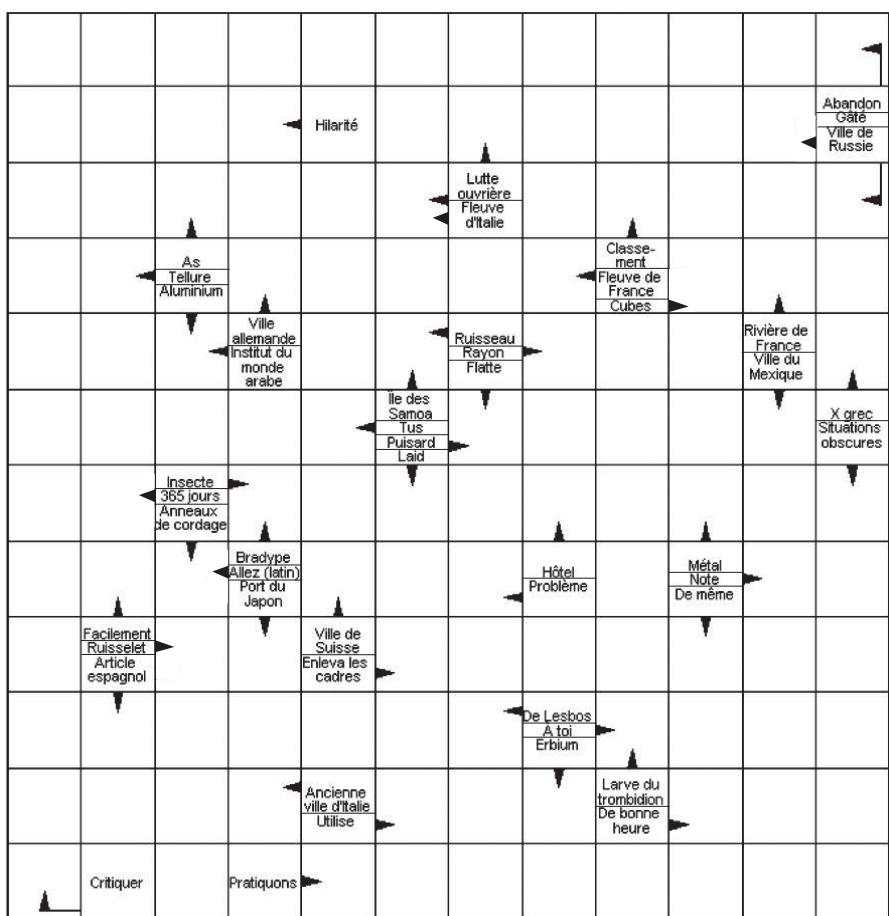
## Patron incognito



## Résumé

A 39 ans, Jérôme Faucher est le directeur général des campings-villages Homair Vacances. Afin de mieux connaître le fonctionnement de son entreprise, l'homme change son apparence et d'identité pour réaliser une immersion sur différents sites. A Mirepeisset, il retrouve David qui travaille dans la société depuis cinq ans. Ce dernier s'occupe de l'entretien des espaces verts, des mobiles homes et de la piscine. A Lit-et-Mixe, il poursuit sa semaine auprès de Simon, nouvelle recrue à l'animation. Le patron se rend compte des limites de la formation et s'agace des conséquences sur le chiffre d'affaires. Pour terminer, il se rend à Vendres, un samedi, pour découvrir le poste de l'accueil aux côtés d'Amandine. Le rythme est soutenu entre les arrivées, les départs et les étés des lieux.

## Mots fléchés n°962



## Samouraï-Sudoku n°962

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région  $3 \times 3$  doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

	2	7	8	1		4	2	6	3
3			9		3			8	
7	6		9		4	7		3	
5	9	2	6	4	7	4	2	3	5
8		1	5	4	6	7	4		3
	7	3	8	1	5		6	9	1
	5		4	9			3		7
8				1		7			5
3	5	9	1		2	4	3	9	1

			7	5	2	3		
	4	6	2	9		8	8	3
8			4			2		5
2	4		1			3	5	7
9	8	1	6	3		9	8	1
5		9	4		8	5	9	4
		5	2	8	9	7	8	5
	6			4	2		6	5
	6				9		5	3
	2	7	4	9		3	6	4

Proverbes

L'orphelin est content d'avoir reçu un petit morceau d'intestin.

### **Proverbe algérien**

| Il ne connaît pas la marche de la poule et  
veut imiter celle de la perdrix.

## **Proverbe berbère**

Qui s'instruit sans agir, laboure sans semer.

proverbe arabe

Jamais deux sans trois

## Proverbe français

**C'est arrivé un 27 Mai**

- 1603 : traité de la Grande Alliance.
  - 1703 : fondation de la ville de Saint-Pétersbourg.
  - 1940 : massacre du Paradis.
  - 1941 : le cuirassé allemand Bismarck est coulé.
  - 1943 : première réunion du Conseil national de la Résistance.
  - 1952 : signature du traité instituant la Communauté européenne de défense (CED).
  - 1955 : premier vol de l'avion Caravelle à Blagnac.
  - 1955 : Explosion de la bombe à hydrogène ; «Opération Redwing, événement Zuni», le 27 mai 1956. C'était la bombe n°73 sur les 1054 bombes que les États-Unis ont fait exploser de 1945 à 1992.
  - 1964 : en Colombie, offensive militaire contre la République de Marquetalia, événement fondateur des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC)
  - 1968 : conclusion des Accords de Grenelle.
  - 1974 : Jacques Chirac est nommé Premier ministre en France.

### Célébrations :

- Bolivie : Día de la Madre, Fête des mères.
  - France : Guadeloupe, Saint-Barthélemy, Saint-Martin : Fête de l'abolition de l'esclavage.
  - Nigeria : Children's Day, Fête des enfants.
  - Pérou : Día del Idioma Nativo (es), Journée de la langue indigène.

Mots croisés n°962

### |> Horizontalelement:

- 1. Commune du Var
  - 2.Em anations - Touche
  - 3.Ville de Turquie - Saoule
  - 4.Crabe
  - 5.C'est-à-dire - Se dit d'un atome de carbone lié à trois atomes de carbone
  - 6.Union d'enseignement et de recherche - Cousin et gendre du prophète Mahomet - Américum
  - 7.Pénétrées profondément d'une idée - Lanière
  - 8.Mère d'Ismaël - Groupe dont la loi de composition est commutative
  - 9.FL de l'Afrique équatoriale - Astater
  - 10.Traditions - Echarpe - Premier
  - 11.Fumier - Riche
  - 12.Personne désignée par une élection - Compter

## ► Verticalement:

- 1.Conversation
  - 2.Perdu - Magnésium - Argile rouge oujaine
  - 3.Admis- Envers - Du verbe savoir
  - 4.Administrateur - Curie
  - 5.Chacun des deux canaux qui conduisent l'urine du rein à la vessie - Meneur
  - 6.Einsteinium - Argon - Désert
  - 7.Prít acte de - Réunion où l'on danse
  - 8.Ranimérent
  - 9.Comprère - Coulis d'aïl pile avec de l'huile d'olive - Or
  - 10.Homme politique italien - Conjonction - Union pour la Nouvelle République
  - 11.Dévêtue - Exaspérante
  - 12.Pratique par laquelle on esté un arbre - Infiniti

## 7 erreurs

## Agir à la base pour juguler la violence dans le sport

La nécessité d'agir à la base, dès l'école primaire, pour juguler les comportements violents et extra-sportifs lors des compétitions, a été mise en exergue, lundi après-midi à Constantine, lors d'une rencontre initiée par le Comité olympique algérien (COA).

Près de 300 élèves de 5ème année primaire ont pris part à cette rencontre, organisée en coordination avec le ministère de l'Education nationale et encadrée par des professeurs d'éducation physique et sportive, en présence du président du COA, Musaphia Berraf, de plusieurs membres de cette instance et de responsables centraux.

Des questions liées aux valeurs de l'olympisme, au fair-play et à l'esprit sportif qui doit prévaloir en toutes circonstances, ont été développées par les animateurs de cette rencontre de formation placée sous le slogan «tous pour le sport et la lutte contre la violence». M. Berraf a souligné, dans une déclaration à l'APS, la nécessité de «réfléchir sérieusement à une politique sportive fondée sur l'orientation des jeunes athlètes, dès la base, pour les soustraire au phénomène de la violence et leur inculquer la culture de la sportivité et du respect de l'adversaire». Pour Tassadit Saheb, directrice centrale au ministère de l'Education nationale, chargée de l'activité culturelle et sportive, une telle initiative «arrive à point nommé pour débattre de la question de la violence dans le sport, pour laquelle chacun est appelé à se mobiliser au double plan pédagogique et sportif». Ce programme du COA dont le coup d'envoi a été donné depuis Constantine, se poursuivra dans les jours à venir dans les wilayas d'Alger, d'Ouargla et d'Oran avant de s'étendre, dans une seconde phase, à l'ensemble du territoire national, a-t-on indiqué au terme de cette rencontre, organisée au siège de la wilaya.

## TOURNOI INTERNATIONAL D'ALGER DE JUDO 200 athlètes de six pays attendus à Chéraga les 29 et 30 mai

Près de 200 judokas (messieurs/dames) de six nationalités sont annoncés au tournoi international d'Alger, les 29 et 30 mai courant à la salle omnisports de Chéraga, sur les hauteurs de la capitale, a indiqué mardi la Ligue d'Alger de judo.

Les participants viennent de France (12 athlètes), Sénégal (11 athlètes), Tunisie (6 athlètes), Arabie Saoudite (12 athlètes) et Jordanie (6 athlètes) au moment où l'Algérie, pays organisateur, sera représentée par 13 sélections, dont les équipes nationales seniors, espoirs et juniors. En effet, en plus des sélections nationales U21, U23 et seniors, l'Algérie a décidé d'engager dans ce tournoi les sélections nationales de la Sécurité nationale et militaire, ainsi que huit sélections régionales. La région Ouest sera représentée par deux sélections, tout comme son homologue de l'Est, au moment où la région Sud s'est contentée d'une seule sélection (Garçons) alors que la région Centre s'est taillée la partie du lion, avec trois sélections, incluant la Mitidja et Bouira. «Le nombre d'athlètes engagés varie d'une région à une autre, puisque, certaines sélections ne disposent que d'un nombre réduit de judokas et uniquement chez les garçons, comme c'est le cas pour la région Sud. D'autres sélections, comme celles de la région Centre seront présentes avec près de 30 athlètes chacune» a expliqué le dirigeant Ahmed Rehali. Le tournoi international d'Alger est considéré comme «un rendez-vous traditionnel» selon la même source, qui «a connu son âge d'or pendant les années 1970 et 1980, avec la participation de plusieurs pays étrangers, particulièrement d'Europe de l'Est».

La dernière édition de ce tournoi international s'est dé-



roulée en 1993, avant de tomber aux oubliettes pendant la décennie noire par laquelle était passée l'Algérie. «L'idée de relancer ce tournoi international remonte à 2008, avec l'arrivée d'une nouvelle équipe à la tête de la Ligue d'Alger. Mais le projet a été difficile à concrétiser et ce n'est qu'au mois de mars de cette année 2015 que nous avons obtenu l'autorisation pour le réorganiser» a détaillé Rehali à l'APS. «En plus des cinq pays étrangers que nous accueillons actuellement, il devait y avoir également l'Egypte, la Turquie, le Maroc et bien d'autres nations encore. Mais certains n'ont pas réussi à obtenir leur visa à temps, au moment où le Maroc a préféré se consacrer au tournoi du top-16 qu'il a organisé dernièrement à Rabat» a ajouté Rehali.

«Cela dit, pour un début, après 22 ans d'absence, c'est déjà une bonne chose d'avoir attiré ces cinq pays étrangers. Un nombre que nous espérons cependant faire accroître dès l'an prochain» a souhaité la même source, en indiquant que «les délégations étrangères seront entièrement prises en charge par la Ligue d'Alger» durant leur séjour dans la capitale.

## TENNIS - CLASSEMENT MONDIAL «JUNIORS»

### Inès Ibbou se hisse à la 43<sup>e</sup> place

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou a gagné deux places au classement mondial «juniors» et se retrouve donc au 43<sup>e</sup> rang, selon le dernier classement publié lundi par la Fédération internationale de tennis (ITF). Une formidable ascension pour l'internationale

de 16 ans, qui il y a 40 jours à peine occupait la 152<sup>e</sup> place au classement mondial. Mais, en constante progression cette saison, elle n'a cessé d'améliorer ce classement, en commençant par passer à 93<sup>e</sup> place suite à son sacre continental chez les U18, le 10 avril dernier au Caire

(Egypte). Quelques semaines plus tard, la jeune algérienne a remporté un tournoi international «juniors» à Florence (Italie) qui lui a permis de se hisser à la 68<sup>e</sup> place, puis à la 45<sup>e</sup>. L'Algérienne reste cependant sur une élimination précoce au tournoi international, disputé le 19 mai à Milan (Italie). Ibbou pourrait améliorer ce classement davantage en récoltant d'autres points au cours des prochaines semaines, notamment, à travers sa participation au tournoi de Roland Garros du 31 mai au 6 juin à Paris (France). «Ibbou a atteint tous les objectifs qu'elle s'est fixés pour 2015 : le titre de championne d'Afrique U18 et une place dans le top 50 mondial» a affirmé le Directeur technique national (DTN) Samir Amier. «Le prochain objectif pour notre championne sera d'intégrer le top-ten mondial «juniors» et elle dispose de deux ans pour réussir cette performance car elle n'a que 16 ans et elle sera considérée comme juniors jusqu'à l'âge de 18 ans» a ajouté le DTN dans une déclaration à l'APS. La jeune algérienne a été encadrée par le coach Zine El Abidine Midoun pendant dix ans (de 6 à 16 ans, ndlr) avant de passer sous la coupe de la Fédération algérienne de tennis (FAT) au début de l'année 2015, avec l'ambition de donner une autre dimension à sa carrière.

## EN DE HANDBALL (STAFF TECHNIQUE)

### Bouchekriou : «La Fédération ne m'a pas relancé»

Le technicien Salah Bouchekriou a affirmé mardi que la Fédération algérienne handball (FAHB) ne l'a pas relancé en vue de prendre en main la sélection nationale, en remplacement de Réda Zeguili dont le contrat n'a pas été renouvelé. «A part une discussion que j'ai eue avec le président Said Bouamra, je n'ai reçu depuis aucun contact de la Fédération qui ne m'a pas relancé. Ma position est bien évidemment inchangée par rapport à mon souhait de diriger la sélection», a indiqué Bouchekriou à l'APS. La FAHB a jeté son dévolu sur Bouchekriou, qui a eu déjà à diriger le Sept national à deux reprises (1995-1996 et 2009-2013), pour remplacer Réda Zeguili. Dans un récent communiqué, paru le 8 mai, l'instance fédérale a souligné que des «pourparlers seront engagées avec l'inté-

ressé». «Pour le moment, je n'ai reçu aucun contact officiel, d'autant que les responsables de la Fédération ne m'ont pas invité à s'asseoir autour d'une table», a-t-il ajouté. Après son départ des Verts, Bouchekriou (53 ans) avait dirigé ensuite la sélection du Bahreïn en 2013, qu'il quitta au bout d'une année et demie. L'équipe nationale de handball reste sur une participation «catastrophique» lors du dernier mondial tenu en janvier dernier au Qatar, avec notamment une 24<sup>e</sup> et dernière place occupée au classement final. Dans le cas de sa désignation à la tête des Verts, Bouchekriou aura à préparer le Sept national pour le prochain championnat d'Afrique, qui se jouera en janvier 2016 en Egypte, dont le vainqueur se qualifiera directement pour les jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro.



## Sudoku N°961

1	9	7	5	3	6	8	4	2
8	4	5	9	2	1	6	3	7
2	6	3	4	7	8	5	1	9
6	7	4	3	8	2	9	5	1
5	1	8	6	4	9	7	2	3
9	3	2	7	1	5	4	6	8
7	5	9	1	6	3	2	8	4
3	8	6	2	9	4	1	7	5
4	2	1	8	5	7	3	9	6

8	4	6	9	3	2	1	6	7
7	1	9	4	5	6	2	8	3
6	2	3	1	7	8	5	9	4
2	6	1	7	9	3	8	4	5
9	5	7	8	1	4	6	3	2
3	8	4	6	2	5	7	1	9
3	8	4	6	2	5	7	1	9
6	1	8	5	4	3	2	7	6
7	2	3	1	9	6	8	4	5

6	1	8	5	4	3	9	2	7
7	2	3	1	9	6	8	4	5
5	4	9	7	8	2	6	1	3
6	1	8	5	4	3	9	2	7
7	2	3	1	9	6	8	4	5
5	4	9	7	8	2	6	1	3
6	1	8	5	4	3	9	2	7
7	2	3	1	9	6	8	4	5

## Solution

### Mots Croisés N°961

POSTILLONNER ■ NOIRE ■ SUITE  
P ■ SAINTE ■ Q ■ D  
RE.RETORQUER  
ETIEZ ■ Q ■ UELLE  
METS ■ HUMERUS  
E ■ E ■ AIEUL ■ ES  
DE ■ P ■ BENQI ■ E  
ILLICO ■ DURER  
TEES ■ URAEUS ■  
EVASE ■ I ■ NAO  
RENEGATES ■ US

### Mots Fléchés N°961

PUTREFACTION  
REVERIE ■ ASIE  
ALAVA ■ RARES ■  
TE ■ EIDERS ■ EU  
I ■ ALLONGERAS  
CRUEL ■ TES ■ UN  
INGRES ■ N ■ O ■ E  
E ■ M ■ RENTABLE  
NIEE ■ PI ■ ISO ■  
NONCHALANCES  
ENTRER ■ YEUSE  
S ■ EUPEN ■ ERSE

## MOBILIS-LIGUE 1 /CR BELOUZDAD

**Malek : «L'entraîneur Alain Michel rempile pour une nouvelle saison»**

L'entraîneur du CR Belouzdad (Ligue 1 algérienne de football), le Français Alain Michel, a remplié pour une nouvelle saison, assortie d'une "valorisation salariale", a appris l'APS mardi auprès du président du club algérois, Réda Malek.

"Je me suis entendu sur tous les détails avec Alain Michel qui sera avec nous la saison prochaine. Nous sommes entièrement satisfaits de son travail, d'autant que depuis son arrivée, l'équipe a retrouvé une certaine stabilité", a indiqué Réda Malek.

Alain Michel avait succédé en octobre dernier à son compatriote Victor Zvunka, limogé à l'issue de la défaite lors du derby face au NA Hussein Dey (1-0), pour le compte de la 7e journée. Révenant sur le parcours de son équipe, à une journée du terme, Réda Malek s'est dit



"entièrement satisfait du bilan, même si l'y avait de la place pour mieux faire". "Nous aurions pu prétendre à un meilleur résultat, mais je dois avouer que je suis satisfait, surtout que nous avons assuré le maintien un peu plus tôt, contrairement à la saison précédente", a-t-il ajouté.

Côté effectif, le président du Chabab a souligné que le club a déjà entamé son opération de recrutement "en ciblant des joueurs selon les besoins définis par le staff technique". "Tous les joueurs cadres sont toujours sous contrat, à l'exception du défenseur Sofiane Khelili, qui préfère attendre la fin de la saison pour discuter avec nous", a précisé Malek.

Enfin, le président du Chabab a révélé que le stage d'intersaison se "droulera soit en Pologne soit en République tchèque durant la deuxième semaine du mois de juillet".

MOBILIS-LIGUE 1 (30<sup>e</sup>)**L'ASO Chlef prépare à Blida son match "barrage" face à l'USM Alger**

L'ASO Chlef, qui aura besoin d'une victoire sur le terrain de l'USM Alger vendredi prochain pour se maintenir en Ligue 1 algérienne de football, prépare ce rendez-vous depuis lundi à Blida, d'où elle ralliera la capitale la veille de la rencontre, a appris l'APS mardi auprès de la direction du club. Les responsables chélifiens ont pris cette décision pour "éloigner les joueurs de la pression", a précisé le directeur général de l'ASO, Abdelkader Ouahab, assurant que toutes les dispositions ont été prises pour mettre les joueurs dans les meilleures conditions possibles afin de relever le défi. Accrochés à domicile par le NA Hussein-Dey (0-0) samedi passé pour le compte de la 29e



et avant dernière journée du championnat, les protégés de l'entraîneur Mohamed Benchouia avaient difficilement quitté le stade. Ils ont fait face à la montée au créneau de leurs fans qui ne leur ont pas pardonné cette contre-performance contre à un concurrent direct dans la lutte pour le maintien. Mais le destin de l'ASO, 14e au classement et premier club relégué avec 36 points, reste tout juste entre ses mains. Les coéquipiers du capitaine d'équipe, Samir Zaoui, auront à affronter une équipe menacée de descente, en l'occurrence, l'USM Alger, avec 38 points. Seule une victoire donc permettra aux Chélifiens de se maintenir, alors que l'adversaire, qui n'est autre que le champion

en titre, pourra se contenter du point du nul pour éviter le purgatoire. Un vrai match "barrage", commentent les observateurs, au moment où l'USM Bel Abbès, 16e et dernière au classement (33 pts), a déjà mis les deux pieds en Ligue deux, et à un degré moindre le MC El Eulma (15e, 35 pts), qui aura néanmoins besoin d'un "miracle" pour sauver sa peau. Côté effectif, l'ASO sera privée des services de ses deux attaquants, le Gabonais Sokamby Taty et l'international olympique Khalil Smahi, pour suspension, alors que Zaoui, convalescent, a engagé une course contre la montre pour être prêt en vue du match face à l'USMA, apprend-on de même source.

## MCE EULMA

**Derrardja sceptique pour le maintien**

L'attaquant du MCE Eulma, et actuel meilleur buteur de la Ligue 1 de football, Walid Derrardja, s'est montré lundi sceptique pour le futur de son équipe qui doit non seulement gagner vendredi à domicile face à l'ASM Oran, mais également attendre les résultats de ses concurrents directs pour le maintien, à l'occasion de la 30e et dernière journée. «Notre destin pour le maintien n'est pas entre nos mains. Nous devons non seulement gagner face à l'ASMO mais aussi attendre les résultats des équipes qui sont dans la même situation que nous, en l'occurrence le NA Hussein Dey et le RC Arbaâ. Ce sera vraiment difficile», a indiqué Derrardja au site spécialisé Kooora. Le MCEE reste sur une défaite concédée samedi à Béjaïa face au MOB (3-2), qui a sérieusement compromis ses chances pour rester parmi l'élite. «Nous ne méritons pas la position actuelle au classement (ndlr, 15e/35 pts), au vu du beau football que nous développons depuis le début de la saison, mais la réalité est tout autre», a-t-il ajouté. Evoquant son avenir,

## (TROPHÉES)

**Delhoum (ESS) veut battre le record de Meftah**

Le milieu de terrain de l'ESS Séït Mourad Delhoum, qui vient de remporter son 15e titre personnel après la consécration de l'ESS Séït en championnat de Ligue 1, a indiqué mardi qu'il visait le record de Mahieddine Meftah, le footballeur le plus titré en Algérie avec 17 trophées. «Désormais, je ne suis qu'à deux marches du record de Meftah. Mon objectif prochain sera de battre ce record», a déclaré Delhoum à l'APS. Delhoum, absent du précédent match face au CS Constantine pour suspension, devrait prendre part à la dernière rencontre de son équipe en championnat vendredi prochain sur le terrain du MC Oran, un rendez-vous sans enjeu pour "l'Aigle noir" sacré champion après sa victoire samedi dernier lors de la 29e et avant dernière journée du championnat. Le capitaine d'équipe de l'Entente comptait 13 titres à son palmarès avant son retour à l'ESS en janvier dernier. Les derniers en date, il les a remportés sous les couleurs de la formation saoudienne d'Al-Nasr, au cours de la deuxième partie de l'exercice dernier. Après un séjour de six mois en Arabie Saoudite, Delhoum est retourné en Algérie pour s'engager avec la JS Kabylie, où il n'est resté que six mois. Lors du précédent mercato d'hiver, il a fait son come-back à l'ESS, son club formateur avec lequel il a remporté la majorité de ses titres. Un retour vite récompensé par le trophée de la Super Coupe d'Afrique gagné face au Ahly d'Egypte en février dernier à Blida. Delhoum peut aspirer à un 16e titre au cours de cette année 2015 si son équipe parvient à garder son trophée en Ligue des champions d'Afrique. Les gars d'Ain El Fouara sont qualifiés à la phase des poules qui débutera fin juin prochain. Meftah, le détenteur du record en la matière, a raccroché les crampons en 2006. Il fait partie actuellement du staff technique de l'USM Alger (Ligue 1).

**Un match à huis clos pour l'ASO et le MOB**

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a infligé un match à huis clos au MO Béjaïa et à l'ASO Chlef pour "jet de projectiles" lors de leur rencontre face respectivement au MC El Eulma (3-2) et au NA Hussein Dey (0-0), disputées samedi comptant pour la 29e journée du championnat de Ligue 1, a annoncé la LFP lundi sur son site officiel. Les deux formations doivent également s'acquitter d'une amende qui s'élève à 100.000 DA. La même amende a été requise contre le MC Alger pour absence de chercheurs de balles. La commission de discipline a prononcé, par ailleurs, deux matches de suspension à l'encontre de Boutiba Mohamed (ASM Oran) et Ferhat Zineddine (USM Alger) suite à leur accrochage dans le match qui a opposé samedi les deux équipes à Oran (1-

**RC ARBAÂ (2015-2016)  
«A défaut de jouer chez nous la saison prochaine, nous irons à Tchaker»**

Le vice-président du RC Arbaâ (Ligue 1 algérienne de football) Mustapha Zerrouk a affirmé mardi que son club pourrait être domicilié la saison prochaine au stade de Mustapha-Tchaker de Blida, dans le cas où les travaux prévus au stade de Larbaâ ne seront pas achevés avant le coup d'envoi du prochain exercice.

«Les travaux concernant l'extension des tribunes, prévus au mois de février dernier, n'ont pas encore débuté. Ce sera difficile de lesachever avant le coup d'envoi du prochain exercice. A défaut, nous allons dénicher à Tchaker», a indiqué à l'APS le n°2 de la direction du RCA.

Dans une récente déclaration accordée à la chaîne de télévision Dzair TV, le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj, a souligné qu'il sera difficile pour les stades de Larbaâ, Tadjedinet, Hadjout, et Brakni à Blida, d'être homologués en vue de la prochaine saison, en raison des travaux de remise à niveau prévus dans ces enceintes.

«Le retard accusé dans le début de ses travaux est imputé à direction de la jeunesse et des sports (DJS)», a expliqué Zerrouk. Ayant réussi à accéder en Ligue 1 en 2013, le RC Arbaâ devra impérativement battre le MC Alger, vendredi à domicile, dans le cadre de la 30e et dernière journée du championnat, pour assurer son maintien parmi l'élite. Au terme de la 29e journée, le RCA, finaliste malheureux de la Coupe d'Algérie, pointe à la 12e place au classement avec 37 points.

## JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC (SENSIBILISATION) **Tournoi de football à Bourouba**



L'ASOC Nejma organise du 28 au 31 mai au stade communal de Bourouba (Alger), un tournoi de football pour sensibiliser contre les risques de la consommation du tabac, à l'occasion de la journée mondiale sans tabac coïncidant avec le 31 mai de chaque année. Organisé sous l'égide de la Fédération algérienne de sport pour tous (FASPT), le tournoi regroupe huit équipes de différents secteurs qui vont animer les débats en système d'élimination directe (quart de finales, demi-finale et finale).

«A l'instar de ce qui se fait un peu partout dans le monde, on veut marquer cette journée et tirer la sonnette d'alarme pour prévenir contre les risques de ce fléau qui prend de l'ampleur, et malheureusement l'Algérie n'est pas épargnée», a indiqué Chérif Bourenane, président de l'association inter-wilaya «Nedjma» pour la jeunesse et le sport, initiatrice de l'événement. Outre l'équipe de Nedjma, composée d'anciens joueurs et d'acteurs, entre autres, le tournoi destiné à la catégorie d'âge de 35 ans et plus, regroupera aussi, la sélection des avocats, celle de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), des ministère du Tourisme, de la Jeunesse et des Sports, des Affaires religieuses, outre une équipe de l'hôtel Hilton et du CJS (cadres de la jeunesse et des sports).

«L'épidémie mondiale de tabagisme fait près de 6 millions de morts chaque année, dont plus de 600.000 sont des non-fumeurs qui meurent d'avoir respiré la fumée des autres. Si l'on ne fait rien, l'épidémie tuera plus de 8 millions de personnes chaque année d'ici à 2030. Plus de 80% de ces décès évitables seront enregistrés dans les pays à revenu faible ou intermédiaire», a expliqué Bourenane. Le programme du tournoi:

### 28 mai 2015 :

16H00 : Sélection des avocats-Equipe de l'ONJSA (match A)

17H30 : Sélection Nedjma-Sélection ministère des Affaires religieuses (match B)

### 29 mai 2015 :

16H00 : Sélection Hilton - Sélection MJS (match C)

17H30 : CJ Sport-Ministère du tourisme (match D)

### 30 mai 2015 : Finale:

16H00 : Vainqueur match A-vainqueur match D

17H30 : Vainqueur match B-Vainqueur match C

Samedi 31 mai 2015 : Finale.

## CAN-2017

# Gourcuff prépare activement les matchs contre les Seychelles et le Lesotho

Said Ben

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff, prépare activement les deux premiers matchs des Verts dans sa campagne qualificative à la CAN-2017 au Gabon, face, respectivement, aux Seychelles, le samedi 13 juin au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h30), avant de se déplacer au Lesotho, entre le 4 et le 6 septembre prochain, dans le cadre de la 2e journée.

Lors de sa dernière conférence de presse au début de ce mois de mai, et évoquant cette première sortie face aux Seychelles, Gourcuff a appelé à faire preuve de "vigilance", devant une équipe considérée comme le petit poucet, selon les observateurs.

"Nous devons absolument réussir nos débuts, et le mieux sera une victoire avec l'art et la manière. Mais il ne faut surtout pas sous-estimer les Seychelles, une sélection qui va jouer son va-tout", a-t-il ajouté. Et pour ne point être surpris par ces sélections africaines capables du meilleur comme du pire, coach Gourcuff a décidé de superviser ses deux premiers adversaires lors de la dernière édition de la coupe régionale plus connue par les Casafas Cup. Celle-ci s'est déroulée en Afrique du sud et a vu ses deux formations éliminées dès le premier tour. Lors de son séjour en Afrique du sud, coach Gourcuff a fait d'une «pierre trois coups» : d'abord il a supervisé les deux premiers adversaires les Seychelles et le Lesotho. Ensuite il a visité les sites du Lesotho pour préparer le séjour des Verts au début du mois de septembre prochain et enfin et surtout les sites de Pretoria et de Johannesburg en Afrique du Sud où Gourcuff a programmé un dernier stage au début du mois de septembre



avant de s'envoler vers le Lesotho.

Par la suite, Gourcuff a rejoint la France pour quelques jours de repos avec sa famille avant de rejoindre Alger demain jeudi pour rentrer de plain-pied dans la préparation des deux stages des Verts prévus avant de rencontrer les Seychelles.

En effet, Gourcuff a programmé, en prévision de ce match contre les Seychelles deux stages de préparation : le premier du 30 mai au 4 juin et le second du 7 au 14 juin au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa.

Pour ce faire il avait convoqué au début du mois en cours «23» joueurs.

La liste des 23 dévoilée par le technicien français lors d'une conférence de presse, est marquée par le retour de Ryad Boudebouz (Bastia) et Adlene Guedioura (Crystal Palace) et la première convocation du défenseur du Club Africain Hichem Belkacou.

En revanche, le coach national n'a pas convoqué les milieux de terrain Medhi Lacen et Abdelmoumen Djabou, tous deux blessés et qui vont subir des interventions chirurgicales.

La liste est marquée également par l'absence des gardiens Mohamed Zemmamouche et Rais M'bolhi qui a repris mardi l'entraînement avec son équipe (Philadelphia) et sera indisponible, selon Gourcuff.

En qualifications de la CAN-2017, l'Algérie a hérité du groupe J avec l'Ethiopie, le Seychelles et le Lesotho. Les deux premiers se qualifient pour la CAN-2017 au Gabon.

Après quelques blessures de joueurs dont le dernier en date est celui de Halliche qui ne sera plus opérationnel pour au moins six mois, Gourcuff a décidé de renforcer son groupe pour le premier stage par pas moins de huit joueurs locaux desquels il en choisirait deux. Il s'agit des joueurs : Gourmi, Larouci, Derrardja, Abid, Cherfaoui, Mebarakou, Achchoud et Ziti à qui, on ajoute évidemment le premier convoqué, l'attaquant du MC El Eulma, Chenihi.

Gourcuff sera donc dès demain à Alger pour préparer ce premier match contre les Seychelles pour le compte de la première journée des éliminatoires de la CAN-2017. Enfin, il est à noter qu'aux dernières nouvelles et pour les deux matchs prévus dans les dates Fifa en octobre prochain, l'Algérie devrait les disputer contre le Burkina Faso et le Sénégal.

Pour le moment place au premier match de ce groupe «J» des éliminatoires de la CAN-2017 prévu le 13 juin prochain au stade Tchaker de Blida.

S.B.

## FOOTBALL/TRANSFERT Hanni sur les tablettes de Werder Brême

Le milieu offensif algérien Sofiane Hanni, sociétaire du FC Malines (Div 1, Belgique) serait sur les tablettes du Werder Brême qui vient de conclure sa saison à la 10e place en 1re division allemande (Bundesliga), rapporte France Football. Le club allemand souhaite d'ailleurs renouveler son effectif et cible actuellement des joueurs plus jeunes, à l'image également de Clark Nsikulu (22 ans, Evian-Thonon-Gaillard), supervisé samedi face à Caen (2-3), ajoute la même source.

Hanni (24 ans), lié à Malines jusqu'à 2017, s'est illustré cette saison avec son club belge, même si ce dernier ne s'est pas qualifié pour les play-offs I. Il a tout de même terminé premier des play-offs II. L'ancien joueur de Nantes (Ligue 1, France), passé par le championnat turc la saison dernière, a inscrit six buts cette saison, et a délivré 8 passes décisives en 37 rencontres de Championnat. Des statistiques qui l'ont motivé à briguer une place en sélection algérienne. «Je veux gagner une place en équipe

d'Algérie. J'ai à cœur de faire partie de cette sélection», a-t-il déclaré à la presse récemment. En mars dernier, le sélectionneur national adjoint, Yazid Mansouri, de retour d'une tournée en Belgique pour superviser des joueurs algériens évoluant dans le championnat de ce pays, à l'image de Ramy Bensebaini (Liège) et Djamel Abdoun (Lokeren), avait affirmé à l'APS que le profil de Hanni intéressait le staff technique national, laissant entendre que ce joueur pourrait être convoqué à l'avenir chez les Verts.



Le joueur a déclaré ce lundi à "El Heddaf", avoir été informé de son intégration dans la liste des réservistes de l'équipe algérienne en prévision du match contre l'équipe des Seychelles, le 13 juin prochain à Blida dans le cadre de la 1re journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) au Gabon.

## Annoncé à l'ES Sétif, Djabou restera au Club Africain, affirme Eriyahi

Le président du Club africain, Salim Eriyahi, a affirmé avoir eu la promesse de son international algérien, Abdelmoumen Djabou, pour que ce dernier rempile avec le nouveau champion de Tunisie, alors que le joueur est annoncé de retour à l'ES Sétif, qui vient de s'adjuger le titre du championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football. Selon le premier responsable de la formation tunisoise, cité par la presse locale, "Aucun doute ne subsiste à

propos de l'avenir de Djabou avec le Club africain". Cela fait suite à l'annonce par l'entraîneur de l'ESS, Kheireddine Madoui, du come-back du meneur de jeu à Sétif. «J'ai donné mon feu vert pour recruter Djabou que la direction de l'ES Sétif souhaite engager. Certes, il est actuellement blessé, mais il reviendra sur les terrains dans deux ou trois mois», a déclaré Madoui au micro de beIN Sports. «Mamouche», de son surnom, avait été opéré des ligaments croisés,

le 7 mai dernier, dans une clinique à Tunis par le Docteur Mohsen Trabelsi, président de la commission médicale du Club Africain. A son réveil, le joueur avait déclaré à la radio tunisienne Mosaique FM : «Je vais travailler dur pour revenir au plus vite à la compétition». Des médias tunisiens affirment que Djabou, et après la célébration de son mariage en fin de semaine, s'enverra, début juin, pour la France où il entamera sa rééducation avec un des plus éminents

spécialistes. Des soins qui seront pris en charge par le Club Africain, ajoute la même source. Djabou (28 ans) avait quitté l'ESS lors de l'été 2012 en direction du Club africain de Tunis, avec lequel il vient d'être sacré champion de Tunisie pour la première fois depuis 2008. «Le contrat de Djabou expire en cette fin de saison. Il sera donc appelé à renouer avec la compétition à l'ESS ou dans un autre club», a souligné l'entraîneur de la formation sétifienne.

# FINALE DE LA COUPE DU GÉNÉRAL-MAJOR DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SÛRETÉ NATIONALE

## L'équipe représentant les Directions de la Sûreté nationale remporte le trophée



*La pelouse du stade Omar Hamadi de Bologhine a été hier le théâtre de la finale de la Coupe du général-major Directeur général de la Sûreté nationale (Séniors messieurs), ayant opposé l'équipe de la région de Blida à celle représentant les directions de la Sûreté nationale. La rencontre qui s'est déroulée dans un esprit très fair-play s'est achevée sur le score de 2 buts à 0 en faveur des représentants des Directions de la Sûreté nationale.*



Rachid Rachedi

Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour assister à la première grosse occasion de cette rencontre, puisque dès la 5e minutes, l'arrière-gauche de l'équipe de la région de Blida réussit à créer le décalage sur son côté puis à adresser un centre parfait au deuxième poteau à son coéquipier qui d'une reprise de la tête trouve la barre transversale. Passé les 10 premières minutes, le jeu s'est concentré au milieu de terrain et les deux équipes ont eu du mal à atteindre les buts adverse. A la 15e minute, l'arbitre sort le premier carton jaune de la partie pour avertir le capitaine de l'équipe représentant les directions de la Sûreté nationale suite à un tacle dangereux. A la 25e mi-

nute et suite à une belle séquence de jeu, l'équipe représentant les Directions de la Sûreté nationale, arrive à percer le rideau défensif du camp adverse mais l'action collective se termine sur la barre transversale. Moins de 5 minutes plus tard, Hani Bouakala, bien servi sur le côté droit, réussit à tromper la vigilance du portier de l'équipe de la région de Blida, après une reprise de la tête au premier poteau.

En deuxième période, l'entraîneur de l'équipe de la région de Blida opte pour une stratégie plus offensive en procédant à un premier changement après seulement dix minutes de jeu. A la 13e minutes, le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, fit son apparition dans la tribune d'honneur du stade Omar Hamadi sous les applaudissements nourri des étu-

dants de la Sûreté nationale venus nombreux pour assister à cette finale. Rappelons que depuis son installation à la tête de l'institution policière, le DGSN a accordé un intérêt particulier au développement et à la promotion de toutes les disciplines sportives au sein de la Sûreté nationale.

A cinq minutes de la fin du match, l'attaquant Rachid Ouchedi parvint à inscrire le second but pour son équipe scellant ainsi définitivement le sort de la rencontre en faveur de l'équipe des Directions de la Sûreté nationale.

À la fin du match, le capitaine de l'équipe représentant les Directions de la Sûreté nationale a reçu le trophée de la coupe du Directeur général de la Sûreté nationale des mains du général-major Abdelghani Hamel.

## FOOTBALL INTER-POLICE: La Sûreté de Laghouat championne régionale

La sûreté de wilaya de Laghouat a remporté le championnat régional Sud-Est de football inter-police, en battant son homologue de Ghardaïa aux tirs au but 5-4, lors de la finale disputée mardi au complexe sportif 18-février à Ouargla.

Les 90 minutes du temps réglementaire de cette rencontre se sont soldées par un score nul (1 à 1).

Le champion va représenter la région Sud-Est à la coupe du Directeur général de la sûreté nationale (DGSN) de la prochaine

saison sportive (2015-2016), selon les organisateurs de ce rendez-vous sportif.

Initié par l'inspection régionale de la sûreté nationale du Sud-Est à Ouargla, ce championnat régional a été animé par six (6) équipes représentant les sû-

retés de wilayas de Laghouat, Ghardaïa, Biskra, El-Oued, Illizi et le Service régional de la police des frontières d'Ouargla.

Les équipes ont été réparties en deux groupes de trois équipes, sachant que les deux premiers de chaque groupe se sont qualifiés

pour les demi-finales. Cette compétition s'inscrit dans le cadre du programme de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), visant à promouvoir la pratique sportive au sein des éléments de ce corps sécuritaire. **APS**

**ALGÉRIE - GÉORGIE**  
**Le Président Bouteflika félicite son homologue géorgien pour la fête nationale de son pays**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue de la République de Géorgie, Giorgi Margvelashvili, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays. «Au moment où la République de Géorgie célèbre sa fête nationale, il m'est agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux de progrès et de prospérité pour le peuple géorgien ami», a écrit le chef de l'Etat dans son message. «Je sais que cette heureuse opportunité pour nous de renforcer notre entière disponibilité à œuvrer avec vous au renforcement des liens d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays», a ajouté le président Bouteflika.

**ALGÉRIE-INDE**  
**M. Sellal reçoit la ministre d'Etat indienne chargée du Commerce et de l'Industrie**

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu mardi à Alger la ministre d'Etat indienne chargée du Commerce et de l'Industrie, Nirmala Sitharaman, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'audience a été l'occasion de procéder à l'évaluation des relations bilatérales qu'entre tiennent les deux pays dans différents secteurs d'activité, ajoute la même source. «Le niveau des échanges atteint à la faveur des relations de coopération est appelé à se renforcer compte tenu des potentialités et opportunités d'affaires existant entre les deux pays», relève le communiqué. L'entretien s'est déroulé en présence du ministre du Commerce, Amara Benyoumène et du ministre des Transports, Boudjema Talal.

La ministre d'Etat indienne chargée du Commerce et de l'Industrie effectue une visite officielle en Algérie dans le cadre de la tenue de la 48<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Algier à laquelle son pays participe en qualité d'invité d'honneur.

**ALGÉRIE - QATAR**  
**Gaïd Salah s'entretient avec le ministre d'Etat aux affaires de la Défense du Qatar**

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, en visite officielle au Qatar, a eu mardi des entretiens avec le général-major, Hamad Ben Ali Al-Attia, ministre d'Etat aux Affaires de la Défense de l'Etat du Qatar, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Ces entretiens «ont porté sur les différents domaines de partenariat et de coopération militaire entre les armées des deux pays frères», précise le communiqué. Par ailleurs, le vice-ministre de la Défense nationale a pris part à la conférence de haut niveau qui s'est axée sur l'exercice combiné «Essak El-Djarech-2015», note le communiqué. A son arrivée à l'aéroport de Doha dans l'après-midi du lundi, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah a été accueilli par le général-major Ghanem Ben Chahine El Ghanem, chef d'état-major de l'armée qatarie, conclut le communiqué.

APS

# Le Roi du Lesotho Letsie III en visite d'Etat en Algérie

**Le Roi du Lesotho, Letsie III, est arrivé mardi à Alger pour une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.**



Le Roi Letsie III a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene par le président du Conseil de la Nation, Abdellah Bensalah, en présence de membres du gouvernement.

Cette visite «sera l'occa-

sion pour les deux pays de raffermir davantage les liens de fraternité et de solidarité qui les unissent depuis plusieurs décennies», a indiqué lundi un communiqué de la présidence de la République.

«Les entretiens qui réuniront les deux chefs d'Etat

leur permettront notamment de procéder à un échange de vues sur des questions d'intérêts communs, en particulier en Afrique et dans le monde», a ajouté la même source.

Les travaux qui regrouperont les délégations des deux pays, en marge de

cette rencontre au sommet, «donneront l'occasion aux deux gouvernements de tracer de nouvelles perspectives aux échanges et à la coopération entre l'Algérie et le Lesotho, au bénéfice de leurs deux peuples», selon la même source.

## Le Roi du Lesotho se recueille à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale

Le Roi du Lesotho, Letsie III, s'est recueilli mardi au sanctuaire des martyrs (Alger) à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale.

Accompagné du président du Conseil de la nation, Abdellah Bensalah et de membres du gouvernement, le Roi Letsie III a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et observé une minute de silence à la mémoire des

martyrs de la Guerre de libération.

Par la suite, le Roi du Lesotho a visité le Musée national du Moudjahid où des explications lui ont été fournies sur les différentes étapes de l'histoire de l'Algérie, notamment la guerre de Libération nationale.

Il a, ensuite, signé le registre d'or, et ce, avant de recevoir un cadeau symbolique de la part du directeur du Musée.



### Le Roi du Lesotho Letsie III reçoit M. Sellal

Le Roi du Lesotho, Letsie III, a reçu mardi à Alger, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui lui a rendu une visite de courtoisie. L'audience s'est déroulée à la résidence d'Etat de Zeralda, en présence de M. Abdellah Messahel, ministre des Affaires étrangères et des relations internationales du Lesotho, et de la Ligue Arabe, de M. Salah Khebri, ministre de l'Energie, et de M. Hamid Grine, ministre de la Communication.

### M. Messahel s'entretient avec le ministre des AE et des relations internationales du Lesotho

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdellah Messahel, s'est entretenu mardi à Alger avec le ministre des Affaires étrangères et des relations internationales du Lesotho, Tlohang Sekhamane. La rencontre, qui s'est déroulée à la résidence d'Etat de Zeralda, s'inscrit dans le cadre de la visite d'Etat en Algérie du Roi du Lesotho, Letsie III.

### M. Khebri s'entretient avec son homologue du Lesotho

Le ministre de l'Énergie, Salah Khebri, s'est entretenu, mardi à Alger, avec le ministre de l'Énergie et de la météorologie du Lesotho, Selibe Nathaniel Mochoboroane.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite d'Etat en Algérie du Roi du Lesotho, Letsie III.

## M. MESSAHEL L'A ANNONCÉ Conférence internationale sur la dé-radicalisation du 22 au 23 juillet à Alger

Une conférence internationale sur la dé-radicalisation se tiendra les 22 et 23 juillet prochains à Alger, a annoncé lundi soir le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdellah Messahel. «La conférence se tiendra au niveau des experts dans les domaines de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme», a précisé à la presse M. Messahel en marge de la cérémonie de célébration de la Journée de l'Afrique.

Il a expliqué que l'Algérie, qui mène «un combat au quotidien depuis de longues années dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, a acquis une expertise qui peut profiter à ses partenaires et voisins». Interrogé sur la Li-

bye, il a indiqué qu'une réunion des pays voisins se tiendra le 5 juin prochain à N'Djamena (Tchad) «pour discuter de la situation en Libye, échanger les analyses et voir ensemble comment accompagner nos frères libyens à trouver une solution pacifique au conflit».

M. Messahel a annoncé, également, qu'une réunion entre l'Algérie, l'Italie et l'Egypte se déroulera le 7 juin prochain au Caire pour examiner la situation en Libye et «œuvrer à trouver une solution pacifique au conflit», ajoutant que la rencontre abordera aussi d'autres sujets comme la lutte contre le terrorisme et l'immigration clandestine.